

**ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES**  
**Sciences historiques et philologiques**

*La Bibliothèque jésuite de Jersey :*  
*constitution d'une bibliothèque*  
*en exil*  
**(1880-1940)**

**Mémoire présenté par Sheza Moledina**

**sous la direction de Monsieur le Professeur, Frédéric Barbier,**  
**directeur d'études.**

**Diplôme d'Études Approfondies « Histoire de l'Écrit »**

**Juin 2002**

Mémoire corrigé et actualisé en novembre 2008 en vue de son intégration dans  
la Bibliothèque numérique de l'Enssib.

## Table des matières

TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	5
INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE I.....	11
LA MAISON SAINT-MICHEL DE LAVAL (1816-1880).....	11
a) D'une résidence de missionnaire à un scolasticat :.....	14
fondation d'une première bibliothèque.....	14
b) La législation concernant les bibliothèques.....	15
c) La bibliothèque de Laval.....	18
d) Les bibliothécaires à Laval.....	20
e) Le système de classification.....	22
f) L'activité intellectuelle dans le scolasticat.....	24
g) La recherche d'une maison d'exil.....	26
h) Imperial Hotel de Jersey.....	29
i) Les Jersiais et les jésuites.....	31
j) Les projets d'agrandissement avant 1913.....	33
k) La place des livres dans le scolasticat.....	34
l) Les bibliothécaires.....	36
CHAPITRE III.....	39
LA BIBLIOTHEQUE DE JERSEY A PARTIR DE L'ARRIVEE DE PEDRO DESCOQS.....	39
a) Note sur la bibliothèque de Jersey.....	43
b) Visites de bibliothèques « modèles ».....	49
c) La bibliothèque des Bollandistes.....	50
d) La concrétisation du projet de construction.....	52
e) La première phase d'organisation de la bibliothèque.....	55
f) Les ex-libris.....	57
g) L'organisation spatiale.....	59
CHAPITRE III.....	61
LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE PARIS.....	61
a) La réponse du P. Devillers.....	63
b) La note sur l'Institution d'une Bibliothèque Centrale à Jersey.....	65
c) Les recommandations du P. Visiteur.....	74
d) Les autorisations romaines.....	76
e) La deuxième phase d'organisation de la bibliothèque.....	79

f) Les dispositions particulières dans la bibliothèque.....	82
g) Le Christ en croix.....	84
h) Le réglementation, le personnel, la gestion financière.....	85
i) Les usagers de la Grande Bibliothèque.....	90
j) Le contenu de la bibliothèque.....	93
k) Une bibliothèque composée de bibliothèques.....	96
CONCLUSION.....	113
a) De Jersey à Chantilly : la poursuite des pérégrinations des livres.....	114
b) Projet de recherche.....	117
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	119

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

ABS	Archives conservées à la Bibliothèque Sèvres, Centre Sèvres, Paris.
AFJ	Archives françaises de la Compagnie de Jésus à Vanves (15, rue Raymond Marcheron).
<i>Delattre</i>	<i>Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles, Répertoire topo-bibliographique</i> , dir. Pierre DELATTRE s.j., Enghien (Belgique), Institut Supérieur de Théologie, 1940-1957, 5 volumes.
<i>Duclos</i>	<i>Dictionnaire du Monde Religieux dans la France contemporaine</i> , t.1, <i>Les jésuites</i> , dir. Paul DUCLOS s.j., Paris, Beauchesne, 1985.
<i>L de J</i>	<i>Lettres de Jersey</i>
N	<i>Natus</i> : date de naissance
I	<i>Ingresso</i> : date d'entrée dans la Compagnie de Jésus
SJ	Date d'ordination
s.j.	Societatis iesu
<i>DTCr</i>	<i>Dictionnaire de théologie critique</i>
<i>DBF</i>	<i>Dictionnaire de biographie française</i>
<i>RSR</i>	<i>Recherches de sciences religieuses</i>
BML SJ	Cote des livres provenant de l'ancienne Bibliothèque des Fontaines, aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Lyon.

## INTRODUCTION

Les pages de ce mémoire sont consacrées à l'étude de l'une des bibliothèques jésuites les plus importantes de l'époque contemporaine, à savoir la Bibliothèque de Jersey, dont la fondation remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est elle, qui dans les années 1950, servit de noyau initial à la célèbre Bibliothèque des Fontaines, à Chantilly. Cette dernière, pendant les cinquante années suivantes, s'enrichit et s'agrandit à son tour en englobant elle aussi d'autres bibliothèques jésuites, après la fermeture progressive de maisons d'études religieuses comme celles de la Baume à Aix-en-Provence, d'Enghien en Belgique ou encore de Vals Près Le Puy. En 1999, en raison de la lourde charge que son entretien représentait pour la Compagnie, les jésuites prirent la décision de la mettre en dépôt à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu à Lyon, pour une durée de cinquante ans, afin qu'elle serve à un public plus large, et que ses différents fonds soient davantage mis en valeur.

D'où vient donc cette idée d'étudier les bibliothèques jésuites ? En réalité, elle n'est que la poursuite logique d'un travail qui fut entamé il y a deux ans, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise<sup>1</sup>, dont le but était de reconstituer l'historique de la bibliothèque jésuite du Centre culturel et spirituel de la Baume, à Aix-en-Provence, depuis sa fondation à Yzeure en Allier, dans les années 1920, jusqu'à son état actuel, en évoquant au passage les nombreuses pérégrinations de ses livres. Cette recherche s'était révélée une expérience passionnante et enrichissante, car elle mettait en évidence le domaine relativement méconnu et peu étudié des bibliothèques jésuites. Elle amenait aussi à découvrir les archives de la Compagnie, matériel abondant d'information, largement inexploité, principalement en ce qui concerne les bibliothèques et les maisons jésuites de l'époque contemporaine. Par ailleurs, elle contribua à mettre en évidence l'intérêt historique et intellectuel que présentait l'étude des bibliothèques jésuites, de par l'éclairage qu'elle portait sur l'histoire même de la Compagnie de Jésus au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, et plus spécifiquement sur sa politique de gestion des fonds de livres dans les maisons, sous les aspects suivants : orientations, fonctions, usagers, bibliothécaires, politique d'achat, architecture, organisation spatiale, systèmes de classification, etc. Du reste, elle permettait de mieux comprendre l'état d'esprit, l'approche de l'enseignement et la place des rapports humains et hiérarchiques au sein de l'Ordre, l'un des plus influents de cette époque, et d'entreprendre une étude comparative avec l'évolution

---

<sup>1</sup> S. Moledina, *La bibliothèque du Centre culturel et spirituel de la Baume à Aix-en-Provence* : Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art ; sous la direction de Michel Fixot et Jean-Louis Jouanaud, Aix-en-Provence : Université de Provence, Faculté de Lettres et de Sciences Humaines, 2001 ; S. Moledina, « La construction d'une bibliothèque de travail au XX<sup>e</sup> siècle : l'ancienne bibliothèque jésuite d'Yzeure », *Revue Française d'Histoire du Livre*, n°112-113, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2001, p. 171-190.

simultanée des bibliothèques publiques<sup>2</sup>, qui elles, ont déjà fait l'objet de nombreux travaux d'envergure.

Bien que notre recherche sur la Bibliothèque de Jersey ait été menée elle aussi sous les différents angles évoqués ci-dessus, elle a en outre révélé toute la spécificité de cette bibliothèque, qui a évolué dans des conditions très différentes de celles qui prévalaient pour Yzeure et la Baume. La période qui nous intéresse ici s'étale sur une centaine d'années – de 1850 à 1950 – et correspond à un moment d'histoire particulièrement mouvementé et chaotique pour la Compagnie de Jésus. Outre les deux Grandes Guerres qui eurent des conséquences dramatiques et bouleversantes sur l'ensemble de la société française, voire mondiale, cette époque est aussi caractérisée par d'autres événements décisifs, tels les décrets Ferry de 1880, la loi sur les associations de 1901, puis la loi sur la séparation de l'Église et de l'État en 1905, dont les conséquences, comme nous allons le voir, concernaient plus particulièrement les jésuites. L'histoire de la branche française de l'Ordre à cette période, est donc ponctuée de toute une série de péripéties tumultueuses liées directement à ces décisions politiques qui visaient expressément à diminuer l'emprise des religieux, et principalement des jésuites, sur le domaine de l'enseignement, ainsi qu'à mettre fin à l'accumulation de leurs biens fonciers. Face à ces « entraves » à leur liberté d'exister en tant que congrégation religieuse et d'exercer leur vocation, les membres de la Compagnie préférèrent souvent prendre le chemin de l'exil vers des terres plus accueillantes et moins anticléricales, comme l'Angleterre, la Belgique, ou la Hollande. Les bibliothèques quant à elles, n'échappaient pas à ces aléas de l'histoire. Patrimoine intellectuel, capital financier, et outil de travail indispensable pour leur formation, elles suivaient fidèlement leurs propriétaires à travers leurs pérégrinations.

Au fil de ce mémoire, il sera donc question de reconstituer chronologiquement l'histoire de la Bibliothèque de Jersey, en la situant dans son contexte historique et en la mettant en parallèle avec l'évolution de la Compagnie de Jésus. Avant d'aborder la période jersiaise, nous devons d'abord faire une petite escale à Laval dans la Mayenne où, aux alentours de 1840, furent posées les fondations de la future bibliothèque de Jersey. Pendant les trente années suivantes, la bibliothèque servit d'instrument de travail aux jésuites professeurs du scolasticat de Saint-Michel qui assuraient la formation théologique ou philosophique de leurs jeunes confrères. Pour combler les lacunes que présentent les

---

<sup>2</sup> Voir notamment les deux derniers volumes de l'ouvrage collectif *l'Histoire des bibliothèques françaises, les bibliothèques de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle : 1789-1914*, D. Varry (dir.), Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1991 ; *Histoire des bibliothèques françaises du XX<sup>e</sup> siècle : 1914-1990*, M. Poulain (dir.), Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1992.

documents d'archives sur cette période lavalloise de la bibliothèque, il s'est avéré indispensable de recourir aux textes législatifs de la Compagnie de Jésus qui font référence aux bibliothèques. Ainsi les règles qui furent établies par les pères fondateurs de l'Ordre au XVI<sup>e</sup> siècle déterminaient effectivement l'organisation des bibliothèques dans les différentes maisons jésuites, même au XX<sup>e</sup> siècle. Il sera donc question de les présenter et de les analyser afin de mieux comprendre la fonction, l'usage et le mode d'organisation, non seulement de la bibliothèque de Laval, mais aussi de l'ensemble des bibliothèques jésuites.

Suite aux expulsions de 1880, le scolasticat de Laval – hommes, livres, et mobilier - fut expatrié sur l'île anglo-normande de Jersey. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons entre autres, à l'acquisition du futur établissement Saint-Louis, puis à l'installation des jésuites dans leurs nouveaux locaux – un ancien hôtel de luxe – et aux rapports, parfois difficiles qu'ils avaient avec les Jersiais. Malgré les inconvénients liés à l'exil, cette période fut particulièrement féconde pour les jésuites qui, libérés de leurs ministères habituels, trouvèrent enfin le temps de se consacrer à des études poussées et de poursuivre des travaux de recherche personnels. Durant les soixante années qui suivirent, le scolasticat Saint-Louis de Jersey devint l'une des plus célèbres pépinières d'érudits jésuites. Pierre Teilhard de Chardin, Léonce de Grandmaison, Auguste Valensin, Henri de Lubac, effectuèrent tous une partie de leur formation religieuse sur l'île. Saint-Louis acquit aussi une réputation particulière en raison de l'effervescence intellectuelle qui y régnait. Des querelles autour des différentes interprétations du thomisme et des nouveaux courants philosophiques tel le modernisme, secouèrent à plus d'une reprise la vie du scolasticat et créèrent inévitablement, en même temps qu'une riche émulation intellectuelle, des tensions parfois aiguës parmi les professeurs. Nous verrons que la bibliothèque n'échappa pas à ces polémiques complexes, qui influèrent d'une manière ou d'une autre sur son orientation, sur l'achat de tel ou tel livre, voire sur la possibilité de consulter tel autre.

L'expansion de la bibliothèque fut cependant lente entre 1880 à 1912. C'est seulement à partir de cette année que celle-ci prit véritablement son essor, lorsque fut nommé à Jersey un nouveau professeur qui à son tour, cumulait en même temps la charge de bibliothécaire. Il s'agit du P. Pedro Descoqs, une personnalité pour le moins singulière et dont la vie fut étroitement liée à celle de la bibliothèque de Jersey. Sous son impulsion, la bibliothèque sortit de sa léthargie et un nouveau chapitre s'ouvrit dans son histoire. Mais la tâche ne fut point facile pour le nouveau bibliothécaire, de réorganiser la bibliothèque et de lui donner un nouveau souffle de vie. Après avoir dressé le portrait des différents bibliothécaires jésuites qui se sont succédés à Jersey avant 1912, nous proposerons une étude comparative de l'évolution

de la charge de bibliothécaire au sein de la Compagnie, afin de démontrer le changement radical qui put s'opérer avec l'arrivée du P. Descoqs qui, contrairement à ses prédécesseurs, s'est entièrement investi dans son travail. Les démarches qu'il mena inlassablement et avec acharnement, pour obtenir l'aval de ses supérieurs pour son projet de réhabilitation de la bibliothèque et la construction d'un nouveau local, ressortent clairement de l'étude des documents d'archives. Ceux-ci révèlent non seulement, les motivations du bibliothécaire face aux réticences de ses supérieurs, mais aussi les rapports très hiérarchisés au sein de l'Ordre. La première de ses démarches, qui consiste en un bilan descriptif et très critique de l'état de la bibliothèque à son arrivée, à la suite duquel il met en avant ses propositions, sera étudiée avec un soin particulier.

La partie suivante de cette recherche sera consacrée à une description détaillée des deux grandes phases d'organisation de la bibliothèque. La première, effectuée entre 1913 et 1919, coïncide avec la Première Guerre mondiale. Elle fut primordiale car pour la première fois depuis 1880, les livres, jadis éparpillés dans divers dépôts dans la maison, furent regroupés et rangés sous un même toit. D'une part, les quelques photographies de l'époque complètent les sources écrites et orales pour nous donner une idée assez précise de l'extérieur et de l'intérieur de la bibliothèque, ainsi que de son aménagement. D'autre part, cette première période représente le début d'un long travail de complète remise en état de la bibliothèque, lequel sera poursuivi et intensifié par la suite.

Le père ne pouvait cependant se contenter d'une bibliothèque de 70 000 volumes ; il visait beaucoup plus grand. A partir des années vingt, il mit encore à l'œuvre ses pouvoirs de persuasion auprès de ses supérieurs, afin d'obtenir leur bénédiction pour un projet encore plus grandiose, consistant à créer à Jersey un instrument de travail de niveau scientifique à l'attention des jésuites chercheurs, qui y viendraient alors pour préparer et poursuivre leurs travaux de recherche. Mais comment concrétiser un projet aussi ambitieux sans pour autant dépenser des sommes colossales ? Le P. Descoqs eut l'idée ingénieuse de regrouper les bibliothèques d'anciens établissements jésuites, à savoir celles de Poitiers, du Collège de Vaugirard, de l'École Sainte-Geneviève, et de les intégrer à la bibliothèque de Jersey. Ainsi dans les années 1920, ces différents fonds furent effectivement acheminés sur l'île de Jersey pour y être incorporés à la bibliothèque. A partir des documents disponibles, il sera donc question de décrire les établissements dont les bibliothèques ont été envoyées à Jersey, et dans un deuxième temps, d'en étudier les bibliothèques elles-mêmes.

Ainsi débutait la deuxième phase d'organisation de la bibliothèque, que nécessitait impérativement l'arrivée de ces nouveaux apports de livres. Il fallait les trier, les estampiller,

les classer, les cataloguer... bref, un travail laborieux mais salubre, qui s'étala sur une durée d'au moins huit ans. En 1931, la bibliothèque comprenait environ 150 000 volumes, c'est-à-dire le double de son contenu vingt ans auparavant. En ce qui concerne ses différents fonds, bien que la bibliothèque fût spécialisée en Théologie et en Philosophie, nous verrons qu'elle comprenait aussi d'autres secteurs très variés, lesquels recelaient de véritables trésors. A partir de cette époque, elle changea aussi de statut pour devenir la Bibliothèque Centrale de la Province jésuite de Paris, ce qui la plaçait facilement parmi les meilleures bibliothèques de la Compagnie de Jésus en Europe. Son fonds demeurait néanmoins des plus hétéroclites, constitué à partir de plusieurs fonds distincts, mais qui fusionnèrent progressivement pour former un ensemble cohérent. L'étude des ex-libris s'avérait donc particulièrement instructive pour identifier les différentes provenances, mettant aussi en évidence la pratique d'intégration des bibliothèques personnelles des jésuites à la Grande Bibliothèque.

De 1931 à 1940, le P. Descoqs continua donc à enrichir « sa » bibliothèque, afin qu'elle ne perde jamais sa valeur scientifique et qu'elle soit surtout utile aux chercheurs jésuites. Certains venaient de loin pour se servir expressément de cet instrument de travail privilégié. Mais la tâche du bibliothécaire ne fut pas toujours sans obstacles, dans cette dernière décennie qui fut le prélude à la Deuxième Guerre mondiale. La Grande Bibliothèque représentait une charge financière de plus en plus lourde pour la Province de Paris. Les temps étaient incertains, le marasme économique dans lequel se trouvait la France ne rassurait guère. Enfin l'éclatement de la guerre et l'occupation de Jersey par les troupes allemandes entraînèrent la fermeture du scolasticat dès 1940. La plus grande partie de cette bibliothèque demeura néanmoins sur l'île jusqu'en 1949, date à laquelle elle fut ramenée en France pour y être installée à Chantilly. Ces événements ne purent laisser indifférent le P. Descoqs. Épuisé par le travail, et désillusionné par la « mort » provisoire de sa bibliothèque, il s'éteignit en 1946 à Villefranche-sur-Saône. Sans doute, ne pouvait-il imaginer qu'elle allait, quelques années plus tard, renaître de ses cendres pour devenir la plus grande bibliothèque jésuite en France pendant près d'un demi-siècle.

## CHAPITRE I

### LA MAISON SAINT-MICHEL DE LAVAL (1816-1880)

C'est à Laval, en Mayenne, que furent posées au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les premières fondations de la bibliothèque de Jersey. Nous tâcherons donc dans ce chapitre d'entrée en matière, d'évoquer brièvement la période lavalloise des jésuites, de 1816 à 1880, et d'y situer les rares documents se rapportant à la bibliothèque proprement dite.

L'établissement des jésuites à Laval est étroitement lié à l'histoire des débuts de la création en France de la « Nouvelle » Compagnie de Jésus. Quarante et un an après sa suppression universelle, promulguée par le bref *Dominus ac Redemptor* du pape Clément XIV, la Compagnie se vit enfin restaurée, voire « ressuscitée » dans son institut et ses privilèges, par Pie VII, en 1814. Désormais, le P. Pierre-Joseph Picot de Clorivière (1735-1820), nommé premier supérieur de la Province jésuite de France, fut chargé par le Supérieur général<sup>3</sup> de la Compagnie, de veiller sur « la prudente reprise » des œuvres religieuses de prédications, de catéchisme et d'enseignement en France<sup>4</sup>. Le cas de Laval s'inscrivait donc dans l'une des priorités de l'époque pour l'Ordre renaissant de ses cendres, à savoir la réintégration progressive des jésuites dans une société post-révolutionnaire en partie déchristianisée<sup>5</sup>. Les « hommes noirs » avaient tout intérêt à agir discrètement, car la Congrégation n'était que tolérée par Louis XVIII<sup>6</sup> et non reconnue officiellement. Ne lui manquaient cependant ni les encouragements, ni les opportunités, car « de tous côtés on l'appelait à fonder ou à reprendre des maisons d'éducation, des petits séminaires, des collèges communaux »<sup>7</sup>. Malgré sa subjectivité, ce témoignage met en évidence la crise que traversait le système d'éducation en France depuis la dissolution de la Compagnie, qui y était avant 1771, le plus important des Ordres enseignants.

---

<sup>3</sup> Le Supérieur général ou Préposé général est élu à vie par la Congrégation Générale représentative de toute la Compagnie.

<sup>4</sup> D. Avon, P. Rocher, *Les jésuites et la société française XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, Privat, 2001, p. 17-24.

<sup>5</sup> *Histoire de la France religieuse, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 3, dir. J. Le Goff, R. Rémond, Paris, Seuil, 1991, p. 177-329.

<sup>6</sup> J. Lacouture, *Les Jésuites*, t. II, Paris, Seuil, 1992, p. 56 : « Retenons cette formule de Louis XVIII : " Que les pères ne reprennent ni le nom ni l'habit de la Compagnie ; qu'ils s'occupent sans bruit de leurs affaires et ils n'ont rien à craindre... " ».

<sup>7</sup> Voir R. Moreau, s.j., « La Fondation de Saint-Michel de Laval », *Lettres de Jersey*, n° 42, 1928-1929, p. 387.

L'arrivée des jésuites à Laval se fit d'abord par l'apostolat des missions. En effet, dès février 1816, trois jésuites, venus de Sainte-Anne d'Auray<sup>8</sup>, près de Vannes, tenaient des conférences religieuses dans l'église d'Avesnières. L'indifférence, voire le mécontentement premier des fidèles, furent bientôt vaincus par la personnalité charismatique de ces prédicateurs zélés. Leur succès fut tel qu'ils furent bientôt sollicités par la ville de Laval, qui voulut avoir sa propre mission. L'envoi dès le mois suivant de trois confrères supplémentaires pour la renforcer fut véritablement le point de départ de leur établissement à Laval. Grâce aux efforts d'un certain abbé René Morin, les jésuites purent bientôt acquérir gracieusement la Collégiale Saint-Michel du Cimetière Dieu<sup>9</sup>, rachetée à ses propriétaires « profanes » par le moyen de dons collectés auprès de fidèles, trop heureux de pourvoir à leur installation. Outre la vieille église délabrée, entourée d'un cimetière, l'abbé racheta également pour eux les trois maisonnettes situées à proximité, anciennes demeures des chanoines persécutés, et dans l'une desquelles lui-même avait habité jusque-là.

De 1816 à 1840, cette résidence de missionnaires représenta donc la première période lavalloise des jésuites. S'efforçant de reconverter les populations rurales et de lutter contre une nouvelle déchristianisation qui menaçait, les pères s'investirent avec un zèle extrême dans les missions intérieures, souvent prêchées en plein air. Leur succès fut semble-t-il si grand, qu'ils furent bientôt demandés dans d'autres régions de France. L'activité apostolique se poursuivit néanmoins à Laval sous forme notamment de retraites ecclésiastiques, et par la direction des congrégations mariales. Comme la majorité des établissements jésuites, la Collégiale fut sans doute bientôt dotée d'une bibliothèque, ou plus probablement d'un fonds très spécialisé de livres de spiritualité et de catéchisme, propre à répondre aux exigences de ministères liés à la prédication. Mais, aucune des sources consultées n'en fait mention pour cette période, et l'on ne peut que spéculer sur sa véritable nature. Néanmoins, il nous semble que l'ex-libris<sup>10</sup> en usage alors, était celui-là même qui fut repris plus tard par la future bibliothèque de Saint-Michel, réservée à l'usage des pères du scolasticat : BIB. DOM. LAVAL. S.J.

La phase suivante de l'histoire de Saint-Michel de Laval de 1840 à 1880, correspondant à l'installation d'une maison de formation, nous intéresse plus particulièrement dans le cadre de cette recherche. Avant de nous étendre plus longuement sur le scolasticat et

---

<sup>8</sup> Au départ, ces missionnaires envisageaient de fonder un centre de missions à Auray, projet qui fut supplanté par celui de fonder un petit séminaire.

<sup>9</sup> Les derniers habitants de ce domaine avant la Révolution étaient des chanoines. L'un d'eux fut martyrisé à Laval : Y. du Cleuziou, P. Duclos, « Laval », *Delattre*, t. II, p. 1042-1051.

<sup>10</sup> Voir l'annexe n° 15 ; M. Chomarat et J-P Laroche attribuent cet ex-libris à la Résidence des Missionnaires de Laval.

sa bibliothèque, il importe ici de nous accorder un nécessaire survol des événements historiques majeurs qui marquèrent la branche française de la Compagnie dès 1828.

Les ordonnances de 1828 ne sont que les premières des mesures prises à l'encontre des Jésuites depuis leur rétablissement en France, dans une longue série visant à diminuer leur influence déjà croissante, notamment dans le domaine de l'éducation. Il semble parfois que la Compagnie ne s'étonnait guère d'être la cible favorite, non seulement du pouvoir en place, mais aussi de la population, se prêtant malgré elle aux caricatures, aux chansons et à toutes sortes de réquisitoires<sup>11</sup>. Fréquemment accusée par exemple, d'être une virulente adversaire des idées des philosophes des Lumières et de celles de la Révolution, elle donnait facilement d'elle-même une image obscurantiste, anti-républicaine et ultramontaine. Dès l'entrée en vigueur des Ordonnances du 16 juin 1828, les jésuites furent chassés de leurs postes d'enseignants dans les huit petits séminaires<sup>12</sup>, aussitôt supprimés. Deux ans plus tard, la Compagnie subit un autre coup terrible lors des Journées révolutionnaires : certaines de ses maisons à Paris, Dôle ou Lyon, furent livrées au pillage. Dans nombre d'autres villes y compris à Laval, les attaques, pour virulentes, furent surtout verbales. Mais, l'interdiction d'enseigner, en plus de ces marques persistantes d'hostilité, provoqua bientôt la dispersion de certains jésuites français. La plupart allèrent enseigner dans les collèges d'exil d'Espagne ou de Belgique, tandis que d'autres partirent créer des missions aux États-Unis ou au Liban. Pour ce qui concerne l'administration proprement dite de la Compagnie, elle subit un important changement en 1836, lorsque l'unique Province de France fut partagée en deux provinces distinctes dites de Lyon et de Paris<sup>13</sup>. Cette division s'avérait nécessaire en raison du nombre croissant des jésuites français : de 91 membres en 1815, leur nombre est passé à 419 en 1830.

---

<sup>11</sup> La chanson de Pierre-Jean Béranger, « Homme noirs, d'où sortez-vous » est citée dans l'ouvrage de J. Lacouture, *Les Revenants*, p. 95-96. L'un des adversaires les plus farouches des jésuites, le comte de Montlosier publia un ouvrage intitulé *Mémoire à consulter sur un système politique et religieux tendant à renverser la religion, la société et le trône* (1826) dans lequel il « accuse la Compagnie d'avoir fomenté une conspiration contre la Religion, le Roi et la Société ».

<sup>12</sup> Ceux-ci se trouvaient déjà dans une position doublement illégale à l'époque. D'abord, parce que les enseignants s'avouaient jésuites, tandis que l'Ordre était toujours interdit en France. Deuxièmement, parce qu'ils ne se limitaient pas à former des ecclésiastiques. J. Lacouture, *Les Jésuites*, t. II, *Les Revenants*, p. 72-73.

<sup>13</sup> *Lettres de Jersey, Cent ans d'histoire 1836-1936*, vol. XLVI, 1936. Chaque province, gouvernée par un provincial, est indépendante au point de vue juridique. Elle gère ses maisons, collèges, œuvres, missions, charges, etc.

**a) D'une résidence de missionnaire à un scolasticat :  
fondation d'une première bibliothèque**

Laval appartenait désormais à la Province de Paris. En 1840, les missionnaires devenus très peu nombreux en raison de la diminution de leur activité, y furent rejoints par un groupe de novices. Le séjour de ces derniers fut cependant de courte durée. Face aux efforts menés par Adolphe Thiers pour obtenir leur expulsion<sup>14</sup>, le P. Général de la Compagnie ordonna la dispersion des jésuites français, fermant provisoirement certaines de leurs maisons de formation. Suite au départ des novices en 1845, Saint-Michel devint principalement un scolasticat - maison où les jeunes religieux ayant complété leurs cycles de noviciat et de juvénat, poursuivaient leurs études de Philosophie ou de Théologie - statut qui lui fut conservé jusqu'en 1880. Dès 1843, les étudiants pouvaient déjà y être formés à la théologie. A partir de 1848, la communauté s'agrandit à nouveau avec l'afflux d'étudiants jésuites étrangers, venus d'Espagne, d'Italie ou d'Allemagne, et qui fuyaient, soit la révolution soit la persécution dans leurs pays respectifs. Enfin dès 1854, la maison Saint-Michel devint un scolasticat à la fois de Théologie et de Philosophie, suite à l'arrivée des étudiants philosophes de Vals près Le Puy qui avaient dû quitter la Haute-Loire.

Cette parenthèse sur l'histoire du scolasticat nous ramène à parler plus précisément de sa bibliothèque. Malheureusement, les sources qui la mentionnent sont rares et très fragmentaires. La bibliothèque semble n'avoir jamais vraiment éveillé un grand intérêt chez ceux qui prirent la peine de rédiger des notices historiques sur les divers établissements jésuites du XIX<sup>e</sup> <sup>15</sup>. Pour le siècle suivant, les informations sur les bibliothèques jésuites se font généralement moins rares, et ce grâce notamment aux écrits ou aux archives de certains bibliothécaires comme le P. Pedro Descoqs ou le P. Paul Mech. Mais dans le cas de Laval, les archives de la bibliothèque n'ont apparemment pas été conservées. Le fait qu'aucun catalogue, registre d'achats, livre de compte, plan, photographie, correspondance n'ait pu être retrouvé jusqu'à présent, ne nous permet pas hélas, de nous faire pour l'instant, une idée très précise de la gestion ou de l'organisation de cette bibliothèque. En dépit de cette regrettable carence de documents, nous avons tout de même pu recueillir quelques bribes d'information certes fort disparates, mais qui jettent un peu de lumière sur trois aspects importants de la

---

<sup>14</sup> A cette époque, Jules Michelet, Edgar Quinet, Eugène Sue (*Le Juif Errant*) étaient des fervents anti-jésuites.

<sup>15</sup> Une note dans le numéro spécial des *Lettres de Jersey*, (L de J) *Cents ans d'histoire*, nous apprend que le P. René Moreau avait rédigé une histoire complète et détaillée de la Maison Saint-Michel de Laval. Ce manuscrit, qui n'a pu être publié à cause de la crise économique dans les années 1930, se trouverait aujourd'hui aux archives des jésuites de Vanves. L'étude détaillée de ce manuscrit sera entreprise dans la poursuite de nos recherches.

bibliothèque, à savoir son emplacement, son utilisation et son personnel. Par ailleurs, pour ce qui concerne la politique des bibliothèques jésuites, la législation écrite par les pères fondateurs de la Compagnie au XVI<sup>e</sup> siècle nous livre quelques informations d'autant plus précieuses que ces textes ne subirent aucune révision majeure avant 1932<sup>16</sup> !

### **b) La législation concernant les bibliothèques**

Deux textes furent rédigés au cours du XVI<sup>e</sup> siècle concernant les bibliothèques et qui valent d'être présentés ici, car ils fournissent des informations de premier ordre sur leur rôle dans les maisons jésuites ainsi que sur l'état d'esprit des rédacteurs de l'époque. Bien qu'il paraisse improbable que les bibliothécaires jésuites, au moins ceux du XIX<sup>e</sup> siècle, aient suivi ces règles au pied de la lettre, il est clair que dans leur travail, celles-ci leur servirent de guide. Du reste, elles représentent le début de la mise en place d'une philosophie de la bibliothéconomie chez les jésuites, bien que celle-ci demeure rudimentaire dans son fond. Le premier texte faisant référence à la gestion des bibliothèques apparaît dans le chapitre VI de la quatrième partie des Constitutions<sup>17</sup>, lesquelles concernaient les documents législatifs fondamentaux de la Compagnie de Jésus :

*Dans la mesure du possible, chaque collège devrait avoir une bibliothèque commune. Une clé devrait être donnée à ceux, qui selon le recteur, devraient en avoir une. Chacune de ces personnes devrait avoir pour son usage, les livres dont elle a besoin. Cependant, il ne faut pas écrire dans ces livres. Il faut aussi qu'un compte-rendu soit donné pour chacun de ces livres à celui qui est le préfet de la bibliothèque<sup>18</sup>.*

Le deuxième texte, dont la rédaction remonte au XVI<sup>e</sup> siècle, énumère les règles conçues à l'usage des bibliothécaires. Celles-ci existent en six versions, qui furent rédigées entre 1546 et 1580. Nous ne présenterons ici que la dernière version, publiée en 1580, car c'est celle qui resta en usage jusqu'en 1932.

---

<sup>16</sup> B. Connally, s.j., « Jesuit Library Beginnings », *The Library Quarterly*, Vol. XXX, Oct. 1960, p. 244.

<sup>17</sup> Les Constitutions ont été imprimées dans une édition moderne et critique dans les *Monumenta historica Societatis Iesu*. La première édition du premier volume remonte à 1894, à Madrid. En 1930, le centre de rédaction et de publication fut transféré à Rome où fut fondé l'Institut Historique de la Compagnie de Jésus (Institutum Historicum Societatis Iesu). Un total de 151 volumes ont été publiés dans cette série jusqu'en 2001 et plusieurs autres sont attendus dans les années à venir.

<sup>18</sup> Traduction de S. Moledina du texte anglais présenté dans l'article de B. Connally, *op. cit.* Le texte originel se trouve dans les *Monumenta historica societatis Iesu, Monumenta Ignatiana, Series Tertia*, Rome, 1938, III, p. 122. « 7. Bibliotheca communis, si fieri potest, in Collegiis habeatur cuius clavis illis, qui iuxta Rectoris indicium habere debebunt, tradatur. Praeterea quisque libros, qui necessarii ei fuerint, habeat. Quamvis hoc ita se habeat, scribere tamen in eis non debent. Constet vero eorum ratio ei, qui bibliothecae praefectus est ».

*Règles pour le responsable de la bibliothèque (1580)*

*Regulae praefecti bibliothecae*<sup>19</sup>

- I. Il devrait avoir, dans chaque bibliothèque, « l'Index des Livres Interdits », et s'y reporter afin de s'assurer qu'on ne trouve parmi les ouvrages (de la bibliothèque) aucun de ceux qui sont prohibés ou de ceux dont l'usage mérite d'être restreint.
- II. La bibliothèque devrait demeurer fermée. Il devrait en avoir les clés, et les donner à ceux qui, du point de vue du père recteur, méritent de les avoir.
- III. Tous les livres doivent être classés et rangés dans la bibliothèque, de sorte que chaque volume de chaque « faculté » donnée ait sa place spécifique, où il se trouve inscrit avec son titre.
- IV. Tous les livres doivent porter leur titre inscrit sur le dos afin que celui-ci soit aisément reconnaissable.
- V. Le bibliothécaire devrait avoir un catalogue de tous les livres de la maison, et dans lequel les auteurs des différentes facultés seraient classés par l'ordre alphabétique dans chaque sous-secteur.
- VI. Dans un autre catalogue, dont les facultés<sup>20</sup> seraient aussi divisées en sous-secteurs, doivent être notés, les livres qui peuvent être utilisés hors de la bibliothèque. Ceux-ci doivent être inscrits sur un tableau fixé au mur à cet effet, et lorsqu'ils sont rendus, ce qui y a été écrit doit en être effacé.
- VII. Le bibliothécaire ne prêtera aucun livre de la bibliothèque sans l'accord général ou spécifique du recteur, et veillera à ce que personne ne puisse, même en y étant autorisé, emprunter aucun livre sans l'en avoir préalablement informé.
- VIII. Il devra veiller aussi à ce que la bibliothèque demeure toujours impeccablement propre et ordonnée. Il devra balayer deux fois par semaine et dépoussiérer une fois par semaine. De même, il prendra soin que les livres ne puissent être abîmés ni par l'humidité ni par quoi que ce soit d'autre.
- IX. Lorsqu'il lui semblera qu'il manque à la maison quelque livre important ou que d'autres très utiles ont été publiés, il devra en informer le recteur, de sorte que s'il plaît à ce dernier, ils pourront être achetés. Si néanmoins, certains livres ne convenaient pas à la maison, il devrait pareillement l'en informer, de sorte que ces derniers puissent être remplacés par de meilleurs.

---

<sup>19</sup> P. Mech, « Les bibliothèques de la Compagnie de Jésus », *Histoire des bibliothèques françaises sous l'Ancien Régime 1530-1789*, Paris, Promodis-Cercle de la Librairie, 1988, p. 57-63; Alfred Franklin, « Le collège Louis-le-Grand », dans *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie Impériale, 1867-1873, t.2, p. 246-247.

<sup>20</sup> Une « Faculté » correspondait aux grands secteurs comme la Théologie, la Philosophie, etc.

X.II devrait, particulièrement dans les plus grands établissements, y avoir une grande salle commune où l'on puisse trouver certains des usuels, que chacun puisse consulter à sa guise pour les besoins de ses propres recherches.

XI.Le bibliothécaire devrait aussi tenir un registre dans lequel, conformément aux directives du recteur, il noterait très précisément quelles pièces de théâtre, dialogues, monologues ou autres, ont été publiquement interprétés. A chaque fin d'année, il devrait conserver ceux-ci, reliés ensemble, accompagnés des débats publiques<sup>21</sup>.

La première règle était déjà présente dans la version promulguée en 1559 et sa mise en place correspond entièrement, non seulement à l'esprit du temps, mais aussi à la volonté des premiers jésuites de montrer leur obéissance au pape qui, cette même année, venait d'instaurer l'Index. La deuxième est une citation des Constitutions. L'usage en fut assez constant même au XX<sup>e</sup> siècle. L'accès à la bibliothèque d'une maison était limité aux seuls pères jésuites. Quant aux scolastiques, ils avaient leur propre bibliothèque qui ne comprenait en général que des livres touchant à leurs sujets d'études. Ces règles fournissent quelques indications sur le traitement des livres et sur leur rangement. Elles stipulent clairement la nécessité de préparer deux types de catalogues : l'un pour les livres pouvant être sortis de la bibliothèque, l'autre classé par auteurs, en ordre alphabétique. Les livres devaient être divisés en facultés, et au sein de chaque faculté, être regroupés en classes. Cependant, cet ensemble de règles ne permet pas vraiment de déterminer si ce type de classification devait également être adopté dans le rangement physique des livres sur les rayons. Sur le plan administratif, le rôle du bibliothécaire est plutôt en retrait par rapport à celui du père recteur, auquel seul revient la prise des décisions. On peut constater avec amusement, la précision de la règle numéro VIII qui préconise le balayage et le dépoussiérage régulier de la bibliothèque et la bonne conservation des livres. Le P. Brendan Connally fait observer à ce sujet dans son article, qu'il y a dans ces règles un étrange amalgame de choses très générales, comme dans le cas de la sélection des livres, et d'autres très spécifiques comme dans celui du nettoyage de la bibliothèque.

Ainsi plus loin, cette dernière version des règles inclut-elle une indication importante par rapport aux versions antérieures, et qui porte sur l'achat des livres. A nouveau, l'aval du recteur est indispensable pour toute acquisition. Il est aussi conseillé au bibliothécaire de procéder à l'élimination ou au « désherbage » des livres, en mettant de côté ceux qu'il estime inappropriés. Nous pouvons en déduire qu'il s'agit ici des doubles ou des livres qui étaient

---

<sup>21</sup> Traduction de la version anglaise du texte (B. Connally, *op. cit.*). Pour la version latine, voir *Regulae Societatis Iesu* (Venice, 1580), p. 71-72, ou la réédition de D. Fernandez Zapico, 1948, XII, p. 64-591 (vol. 71).

peu consultés dans la maison. La règle X semble être une sorte de compensation à la difficulté d'accès à cette bibliothèque, car elle stipule la création d'un fonds de livre composé d'usuels destinés à être mis à la disposition de tous les membres de la maison, pères ou non. Dans les maisons jésuites, ce type de pièce était appelé « salle de récréation ». La dernière règle valorise un peu plus le bibliothécaire auquel est accordée la tâche de constituer une sorte d'album de toutes les activités culturelles de la maison : pièces de théâtre, discours de remise de prix, déclamations, sermons et débats publics. Cette pratique fut sans doute perpétuée non seulement dans les collèges, mais aussi dans les scolasticats. Elle met en évidence le souci d'archiver ces événements intellectuels qui faisaient la réputation d'un établissement jésuite.

Dans la suite de nos recherches, il sera question de faire une étude comparative entre ces règles conçues par les jésuites pour l'organisation de leurs bibliothèques et celles d'autres ordres religieux. A titre d'exemple, citons celles qui avaient été constituées par les Bénédictins de Saint-Maur en 1663<sup>22</sup>. D'une étonnante précision, celles-ci remplissent la fonction d'un véritable manuel à l'attention du bibliothécaire, traitant en profondeur les divers aspects d'une bibliothèque : le mobilier, le système de cotation à adopter, la façon de disposer les livres, leur achat, l'entretien, la réglementation, etc.

### **c) La bibliothèque de Laval**

La présence d'un local de bibliothèque à Saint-Michel est signalée dans l'article de Yves du Cleuziou et de Paul Duclos sur Laval, dans *Les Établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*<sup>23</sup>. Il y est question d'un projet de construction entrepris pendant le deuxième rectorat du P. Frédéric Studer, de 1864 à 1871. Celui-ci avait obtenu l'autorisation de bâtir, afin de pourvoir aux besoins d'une communauté alors en pleine croissance. Le P. Studer (1801, Carlaix - 1875, Laval)<sup>24</sup>, ancien Provincial de Paris (1851-1857), fut également le fondateur des collèges de l'Immaculée-Conception de Vaugirard (1852), de Metz (1852), de Poitiers (1854) mais aussi de l'École Sainte-Geneviève (1854). Pour concevoir les plans, il fit appel au frère François Siefert, d'origine alsacienne et attaché à la Province de Champagne, lequel avait déjà « fait ses preuves à Brugelette, à la rue de Sèvres, et à Poitiers ». Les travaux, commencés en 1866, s'achevèrent donc trois ans plus tard. L'on construisit un bâtiment de trois étages, qui fut surtout l'apanage des

---

<sup>22</sup> *Règles communes et particulières de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1663, p. 79-93.

<sup>23</sup> *Les Établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*, op. cit., t. II, col. 1047.

<sup>24</sup> Notice biographique : Duclos, p. 245 ; C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus : Bibliographie*, nlle. éd., t.VII, Province de Belgique, 1896, col. 1655. Le P. Studer débuta sa carrière de jésuite comme professeur de grammaire et d'humanités à Dôle.

« Théologiens », et une chapelle surmontée d'une bibliothèque. Hélas, nous ignorons l'emplacement exact de cette dernière avant 1869. Il semble probable qu'elle se soit trouvée dans le bâtiment appelé « Saint-Alphonse », dont l'édification remonte aux années 1840. Mais faute d'informations plus pertinentes, il nous paraît plus raisonnable dans l'état actuel de nos recherches, de ne pas nous étendre davantage sur ce sujet. Ce qui en revanche ne fait aucun doute, c'est la présence de plusieurs 'bibliothèques' ou dépôts de livres, dispersés ici et là dans la maison Saint-Michel, pratique au demeurant extrêmement courante dans les établissements jésuites<sup>25</sup>. S'agissant de Laval, elle est attestée dans un manuscrit du P. Victor Delaporte (1846-1910)<sup>26</sup> intitulé *De Laval à Jersey, Expulsions et Dispersions de Saint-Michel. Fondation et Commencements de Saint-Louis*<sup>27</sup>. Dans cet ouvrage, qui se présente sous la forme d'un journal, l'auteur relate les événements tels qu'ils se déroulaient de jour en jour, à l'époque des décrets « Ferry ». Le passage suivant, tout en évoquant l'ambiance générale de ces temps troublés, révèle clairement la présence de multiples fonds de livres.

*Mardi 22 juin 1880 : Saint-Michel est extérieurement dans le même état mais quel bouleversement, quel pêle-mêle dans les bibliothèques et dans nos cellules !*

En principe, la bibliothèque proprement dite<sup>28</sup> était conçue pour servir d'instrument de travail à l'usage quasi exclusif des pères jésuites, pour la préparation de leurs cours ou pour leurs travaux de recherche. Les autres « bibliothèques », qui étaient plus probablement des dépôts de livres spécialisés, selon les besoins de leurs utilisateurs, étaient constituées séparément, à l'intention des différentes catégories d'étudiants. Par exemple, dans le cas de Laval, les théologiens et les philosophes avaient chacun leur propre bibliothèque, qui ne contenaient que des ouvrages de références, des lectures recommandées par leurs professeurs et les livres présents dans leurs programmes d'études respectifs. La grande bibliothèque dont ils n'avaient pas le droit de franchir le seuil<sup>29</sup>, offrait évidemment un bien plus vaste choix d'ouvrages, mais il leur fallait une autorisation spéciale de leur préfet d'études pour en emprunter un seul livre. L'on évoque souvent la présence d'un enfer dans les bibliothèques jésuites : celui-ci pouvait n'être parfois qu'un simple meuble, où l'on gardait enfermés à clef, les livres prohibés que seuls certains pères avaient exceptionnellement le droit de consulter, sur demande spéciale, et seulement si leur recherche personnelle en justifiait l'étude. Plus que

---

<sup>25</sup> Citons les cas de Jersey, de la Baume, ou encore du juvénat de Laval (1950), parmi d'autres.

<sup>26</sup> *Duclos*, p. 86.

<sup>27</sup> AFJ : Notices Historiques : E Lv 2.

<sup>28</sup> De règle générale, le terme de « grande bibliothèque » est employé pour distinguer celle-ci des autres de la même maison.

<sup>29</sup> Ces informations, provenant de la réglementation des bibliothèques de Jersey et de la Baume, peuvent être appliquées au cas de Laval.

de livres sulfureux, il s'agissait semble-t-il, le plus souvent de documents éducatifs ou scientifiques, ayant trait à la reproduction, à la sexualité, à la prostitution ou à l'homosexualité, de quelques bibles protestantes et de divers ouvrages mis à l'index par le Vatican. Néanmoins, nous savons que dans les années 1950 à la bibliothèque des Fontaines à Chantilly, l'enfer contenait encore outre des œuvres de Voltaire, de Laclos ou d'André Gide, des livres de Zola, d'Anatole France, ou de Pierre Loti.

#### **d) Les bibliothécaires à Laval**

Dès lors, parmi tous les pères présents dans chaque maison, quels étaient ceux auxquels revenait la charge de ces différentes bibliothèques ? Quelles étaient leurs responsabilités, leur parcours au sein de la Compagnie ? Selon quels critères avaient-ils été choisis ? Le silence des archives au sujet des bibliothécaires et de leur travail ne donne pas souvent de réponses précises à de telles questions. Nous nous efforcerons néanmoins, à partir du peu d'éléments qu'elles nous livrent, de dresser le portrait de deux des pères bibliothécaires les plus connus de Saint-Michel, les PP. Jean-Baptiste Terrien<sup>30</sup> et Henri Colombier. Dans la perspective d'une étude comparative entre ces deux derniers, ceux de leurs collègues jésuites qui étaient leurs contemporains et ceux issus des générations suivantes, nous tâcherons de mettre en lumière l'évolution progressive de leurs compétences et d'en tirer les conséquences sur l'évolution de la taille, de la gestion et du rôle de la bibliothèque d'une maison à l'autre.

Le P. Terrien naquit en 1832, à Saint-Laurent-des-Autels, près d'Angers. Après son passage au grand séminaire d'Angers, il entra en 1854 au noviciat de la Compagnie toujours dans la même ville. Dix ans plus tard, ayant poursuivi avec succès ses études de Théologie et de Philosophie à Laval, il débuta dans la même maison sa carrière d'enseignant, comme professeur de Philosophie. C'est en 1866 que lui fut confiée sa première classe de théologie. Dès lors, il se consacra entièrement à l'étude et à l'enseignement de la théologie scolastique, à Laval d'abord, puis à Jersey en exil. Ce n'est qu'en 1889, qu'il cessa cette activité pour revenir à Laval en tant que prédicateur pendant les trois années suivantes. De 1892 à 1895 il enseigna à nouveau, mais cette fois à l'Institut catholique de Paris. Enfin, de 1895 jusqu'à sa mort en 1903, il se consacra à la rédaction d'une abondante production d'œuvres touchant à la fois à la théologie et à la spiritualité, et qui a grandement contribué à son renom de théologien.

---

<sup>30</sup> *Duclos*, p. 247-248; J. de Blic, *Dictionnaire de Théologie Catholique*, 1946, col. 129-130 ; J. Lecler, *Catholicisme*, 1996, t. XIV, p. 918. Voir annexe n°8.

Son premier traité didactique, à forte influence suarézienne<sup>31</sup>, intitulé *De Verbe incarnato* fut imprimé à Jersey en 1882. Par la suite il publia toute une série d'ouvrages, parmi lesquels : *La dévotion au Sacré Cœur de Jésus* (Paris, Lethielleux, 1893), *S. Thomae Aquinatis doctrina sincera de unione hypostatica Verbi Dei cum humanitate amplissime declarata* (Paris, Lethielleux, 1894)<sup>32</sup>, *La grâce et la gloire* (Paris, Lethielleux, 1897, 2 vol.) et une somme mariale intitulée *La Mère de Dieu et la Mère des hommes* (Paris, Lethielleux, 1900-1902, 4 vol.). Les notices biographiques du P. Terrien ne font jamais mention de sa charge de bibliothécaire à Laval et à Jersey. Seuls les catalogues du personnel<sup>33</sup> de la Province de France signalent que de 1870 à 1878, il s'occupa de la bibliothèque des théologiens, puis de toutes les bibliothèques de la maison<sup>34</sup> pendant les deux années suivantes.

Le manque de sources portant sur son activité de bibliothécaire suggère fortement qu'il ne se soit jamais véritablement investi dans la gestion de sa bibliothèque, sans doute trop pris par ses activités de professeur et d'écrivain. Du reste, de même que tant d'autres de ses collègues contemporains, jésuites ou laïcs<sup>35</sup>, il est presque certain qu'il n'avait jamais bénéficié d'aucune formation qui l'eût préparé à cette charge. Quels critères lui valurent-ils donc, d'être désigné par ses supérieurs pour ce poste ? De toute évidence, sa charge de professeur de théologie a pu jouer un rôle dans la décision. Les fonctions de professeur et de bibliothécaire étaient généralement considérées à l'époque comme complémentaires, toutes deux exigeant, outre l'amour de la lecture et du livre, de solides connaissances littéraires et classiques. Par ailleurs, le bibliothécaire d'une maison jésuite n'était aucunement tenu d'être à son poste en permanence, les pères ayant libre accès à la grande majorité des ouvrages. Si néanmoins les autres pères étaient pour la plupart eux aussi enseignants, l'emploi du temps personnel du P. Terrien fut-il spécialement moins chargé que celui des autres professeurs de la maison ? Avait-il pour ce poste des dispositions particulières ? En avait-il fait le choix ou la demande ? Il est difficile d'avancer ici plus que des hypothèses. Cependant, bien qu'aucune de ses biographies ne soit très explicite sur sa personnalité, les photographies du P. Terrien montrent un homme sérieux, pensif et plongé dans les livres.

<sup>31</sup> Francisco de Suaréz (1548-1617) : Jésuite espagnol, philosophe, juriste, surnommé le *Doctor eximius* (docteur éminent). Voir la notice de L. Renault, « Suaréz », *DTCr*, p. 1108-1617.

<sup>32</sup> BML SJ TH 418/116. Nous sommes en pleine époque de l'encyclique *Aeterni Patris* (4 août 1879) par lequel Léon XIII appelle à l'enseignement de la doctrine de Thomas d'Aquin dans les séminaires et les universités.

<sup>33</sup> *Catalogus sociorum et officiorum provinciae Franciae 1875* : J-B Terrien, *Lect. theo. dogm. mat., Praef. bibl. theo., Exam.N.N. Cons. An.5.*

<sup>34</sup> *Catalogus 1879 : Praef. bibl. maj., theol. et phil.*

<sup>35</sup> L. Desgraves, « Les bibliothécaires », *Histoire des bibliothèques françaises : 1789-1914, op. cit.*, p. 281-293.

La vie du second père-bibliothécaire le P. Henri Colombier<sup>36</sup> reste très méconnue. Les catalogues des jésuites de France fournissent cependant quelques indications sur son parcours au sein de la Compagnie. Il s'occupa de la bibliothèque des pères de Laval de 1863 à 1865 puis de 1867 à 1869. On le retrouve plus tard à Paris, où il fut désigné bibliothécaire à l'École Sainte-Genève, charge qui lui valut quelque notoriété car il fut considéré comme l'un des bibliothécaires jésuites « modèles » du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Enfin, il est important de signaler que les scolastiques eux-mêmes étaient d'une aide précieuse dans la gestion quotidienne des bibliothèques, trait qui ressort surtout dans les catalogues du personnel, annuellement publiés à l'usage interne de la Compagnie, et où sont indiquées les responsabilités de chacun. Le plus souvent, un théologien et un philosophe étaient désignés par le supérieur de la maison ou par le bibliothécaire en chef, pour veiller sur leurs bibliothèques respectives, voire assumer le rôle d'« assistants-bibliothécaires » dans la Grande Bibliothèque.

#### e) Le système de classification

L'absence d'inventaire, de catalogue ou de notice descriptive, ne permet pas d'évaluer avec précision l'ampleur de la Grande bibliothèque du scolasticat de Laval ni la variété du contenu de son fonds de livres<sup>38</sup>. Toutefois, une source de l'époque nous fournit quelques indices sur les principaux secteurs de ce dernier. Il s'agit du *Catalogue Systématique pouvant servir au placement méthodique d'une bibliothèque de trente à quarante mille volumes* (Paris, Librairie Charles Taranne, 1873)<sup>39</sup> du P. Auguste Carayon (1813-1874)<sup>40</sup>. Après avoir rempli diverses fonctions au collège d'exil de Brugelette<sup>41</sup>, au scolasticat de Laval et dans d'autres maisons jésuites, le P. Carayon fut envoyé comme bibliothécaire à Poitiers. Lors du transfert de la bibliothèque de Brugelette, d'abord au collège Saint-Vincent-de-Paul, puis à l'École libre Saint-Joseph, il veilla personnellement sur l'organisation du fonds et sa classification en ordre méthodique et rationnel. Sous sa direction, les catalogues déjà existants, des auteurs et matières, furent complétés et recopiés. Les efforts du P. Carayon ne passèrent point inaperçus

---

<sup>36</sup> Catalogus de 1869 : Henri Colombier, n 21/8/1829 Lille, i Compagnie le 11/11/1848 ; SJ 15/8/1866, † 17/10/1904 Paris. Nous savons toutefois qu'il écrivit plusieurs articles pour la revue *Études* comme *Les LXX semaines de Daniel* (n° 33, 1875, p. 914) et *Les jésuites ligueurs, d'après l'abbé Houssaye* (n° 30, 1874, p. 759).

<sup>37</sup> *L de J, Cent ans d'histoire, 1836-1936*, p. 118.

<sup>38</sup> Les livres se trouvant aujourd'hui dispersés dans la collection des Fontaines, le seul moyen serait de les prendre un par un, afin de pouvoir identifier leurs provenances respectives à partir des ex-libris, et d'étudier ensuite les titres. Il va sans dire qu'un tel travail prendrait des années.

<sup>39</sup> L'ouvrage se trouve dans la Collection des Fontaines : BML SJ AK 87/13 (*Bibliographie mélanges*, V)

<sup>40</sup> *Duclos*, p. 65. Il est aussi l'auteur des *Documents inédits de la Compagnie de Jésus* (Poitiers, Durand, 1864, 23 vol.) Cote : BML SJ 0 407/54.

<sup>41</sup> *Delattre*, t. I, notice de P. Bailly, col. 943-990.

car les « savants visiteurs » qui eurent l'occasion d'avoir recours à sa bibliothèque, insistèrent pour qu'il publie la table de son catalogue méthodique<sup>42</sup> des ouvrages. Ce document est quasiment le seul qui puisse nous éclairer aujourd'hui sur les grands secteurs des bibliothèques jésuites, comme celle de Laval, et sur le système de classification qui a pu y être adopté.

Le P. Carayon y décrit les quatre grandes « parties » au sein desquelles étaient répartis les différents ouvrages : 1. Théologie, 2. Philosophie, 3. Littérature et 4. Histoire. Chacune de ces catégories était elle-même divisée en sections, lesquelles pouvaient si nécessaire, se subdiviser encore en chapitres. Parmi les douze sections de la théologie : Écriture Sainte, Liturgie, Conciles, Polémique Religieuse, etc., la section « Liturgie » par exemple, comportait deux chapitres : 1. Textes ; 2. Liturgie *commentée*. La Philosophie elle, ne comportait qu'une seule section, mais divisée en cinq chapitres. La partie Littérature, plus riche, comportait quatre sections : Langues anciennes ; Classiques anciens ; Auteurs latins modernes, poètes et orateurs ; Littérature moderne. Enfin, la partie Histoire, malgré la place prépondérante de l'Histoire religieuse, ne néglige pas l'histoire des pays européens, et à un moindre degré bien sûr, celle des autres continents. En résumé, les sections appartenant à cette catégorie sont les suivantes : Géographie ; Histoire Ecclésiastique de l'Église Catholique et des Autres Églises ; Histoire de la Compagnie de Jésus et des autres Ordres Religieux ; Archéologie, Beaux-Arts ; Histoire Ancienne ; Histoire du Moyen Age ; Histoire européenne ; Histoire d'Italie, de Portugal, d'Espagne, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; Histoire d'Allemagne, Suisse, Prusse, Suède, Danemark, Pologne, Russie, etc. ; Histoire de Belgique, Luxembourg et Hollande ; Histoire de France ; Histoire d'Afrique et d'Asie ; Histoire d'Amérique ; Histoire littéraire ; Biographie ; Bibliographie ; Polygraphie et Périodiques.

Outre sa « méthode pratique et facile » de catalogage, le P. Carayon nous renseigne également, dans la préface de cette brochure, sur les œuvres des *Anciens* dont il s'est inspiré. Il mentionne spécialement les travaux du P. Jean Garnier (1612-1681), *le Systema Bibliothecae Collegii Parisiensis Societatis Jesu*<sup>43</sup>, qui lui a servi de guide. Il cite aussi deux bibliothécaires italiens, les PP. Francesco Antonio Zaccaria (1714-1795) et François-Xavier

---

<sup>42</sup> Dans un catalogue systématique, les livres sont entrés de façon méthodique, c'est-à-dire d'après leurs relations scientifiques et logiques réciproques. Son but est de renseigner le lecteur sur l'existence, dans la bibliothèque, des livres relatifs aux diverses sciences ou à leurs branches particulières.

<sup>43</sup> Parisii, Sébast. Mabe-Cramoisy, 1678, 4<sup>o</sup>, pp. 118. « Cet ouvrage est remarquable en ce qu'il offre le système bibliographique, le plus détaillé et surtout le plus raisonné qui eût encore paru. Gabriel Peignot dit "Le système du P. Garnier, remanié par Martin, et complété par de Bure, doit être suivi de préférence." » : *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, op. cit.*, t. III, col. 1228-1232. Le P. Mech dans son article paru dans *l'Histoire des Bibliothèques françaises, (op. cit.)* décrit le P. Garnier comme un érudit qui savait apprécier la valeur scientifique des livres, plutôt qu'un théoricien des bibliothèques.

Patrizi (1797-1881), « qui ont laissé une si brillante trace de leur passage et direction à la bibliothèque du Collège Romain (...) »<sup>44</sup>. De telles informations peuvent s'avérer utiles dans la poursuite de nos recherches, pour étudier de façon plus systématique l'évolution de la charge du bibliothécaire et des pratiques bibliothéconomiques au sein de la Compagnie de Jésus, dans les différentes maisons.

#### **f) L'activité intellectuelle dans le scolasticat**

Reste à évoquer brièvement l'activité intellectuelle au scolasticat de Laval durant ses quarante d'années d'existence. En général, celle-ci pouvait se manifester sous forme de publications, d'écrits, de travaux de recherche, etc. Les sources consultées à ce sujet nous permettent de former deux ou trois remarques d'ensemble. Premièrement, il apparaît que le scolasticat forma de 1840 à 1880 presque tous les jésuites attachés à la Province de Paris, mais encore nombre d'autres venus de différents pays européens comme l'Italie, l'Allemagne ou l'Espagne. De fait, il semble que pendant les premiers temps du scolasticat, les pères trop absorbés par leur enseignement, ne disposaient pas d'assez de temps pour se consacrer pleinement à des travaux de recherche personnels. L'heure était surtout à la formation des générations futures de jésuites, et au ministère de la prédication. Dans le cas de Laval comme dans celui d'autres établissements jésuites de l'époque, un autre problème majeur empêchait semble-t-il une véritable effervescence intellectuelle. Il s'agit justement des bibliothèques. A cause des saisies révolutionnaires, les jésuites de retour en France à partir de 1814, étaient obligés de reconstituer le plus souvent *ex nihilo* leurs bibliothèques. Travail de longue haleine, souvent coûteux et qui exigeait un certain savoir-faire. A Laval, il nous semble que la bibliothèque fut organisée et enrichie principalement à partir des années 1860 ; les catalogues du personnel révèlent que, selon les années, le poste de bibliothécaire principal n'était même pas pourvu... Rappelons aussi que les bibliothécaires n'avaient aucune réelle formation en la matière. En outre, les budgets accordés aux bibliothèques, souvent réduits voire dérisoires, ne facilitaient nullement leur travail.

L'activité intellectuelle à Laval variait donc en intensité selon la composition de la communauté, son nombre, ses moyens et les conditions ou nécessités de l'époque. Les décennies 1850 et 1860 par exemple, furent marquées par de vives querelles doctrinales au

---

<sup>44</sup> Une partie du fonds de cette bibliothèque constitue le noyau initial de la bibliothèque de l'Université Grégorienne.

sein du corps professoral. Les différents courants en vogue comme l'ontologisme<sup>45</sup> ou le modernisme<sup>46</sup>, finirent par infiltrer la maison d'études lavalloise, par le biais notamment du P. Ambroise Matignon (1824-1913)<sup>47</sup>. Craignant qu'il ne réussisse à faire des adeptes parmi les jeunes étudiants, celui-ci fut vite éloigné de l'établissement. Entre 1864 et 1867, il fut collaborateur à la revue *Études* dans laquelle il publia des articles intitulés les *Doctrines de la Compagnie de Jésus sur la liberté*<sup>48</sup> en réponse au Syllabus (liste des 80 propositions) de Pie IX. Ceux-ci lui valurent d'être accusé de « libéralisme », notamment par l'intransigent journal *L'Univers* de Louis Veillot. Enfin, suite aux inquiétudes exprimées par le pape lui-même, le P. Matignon se soumit bientôt aux directives venues du P. Pierre-Jean Beckx, père général de la Compagnie de 1853 à 1887, qui l'invitaient à plus de modération. Reste que le *Syllabus* (1864) puis le Concile de Vatican I, provoquèrent également des vives polémiques et de profonds remous parmi les jésuites, à Laval comme ailleurs.

Toutefois, la maison connut aussi un « âge d'or », qui s'intensifia avec l'arrivée des jésuites étrangers. Grâce aux nouvelles constructions achevées sous le gouvernement du P. Studer, ceux-ci purent être logés dans de bonnes conditions. Leur présence créa une riche ambiance d'émulation dans le corps professoral. Ceux qui se firent connaître par leurs travaux après leur départ de Laval, étaient surtout des pères italiens comme Bucceroni, de Augustinis ou encore Schiffini. Parmi les Français, citons le futur cardinal Louis Billot<sup>49</sup>, et bien sûr le P. J.B. Terrien.

---

<sup>45</sup> Doctrine qui affirme que la connaissance de Dieu, directe et immédiate, est naturelle à l'homme. Voir J-C Dhôtel, *Histoire des jésuites en France*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991, p. 60. Voir aussi l'article de P. Gilbert sur l'ontologisme, *DCrT*, p. 823-825.

<sup>46</sup> C. Bressolette, article sur le « Modernisme », *DCrT*, p. 744-746.

<sup>47</sup> J. Lecler, *Catholicisme*, t. VIII, 1979, col. 897-898; J. Lacouture, *op. cit.*, p. 184; J. Burnichon, *La Compagnie de Jésus en France, histoire d'un siècle (1814-1914)*, t. III, Paris, Beauchesne, p. 537-539.

<sup>48</sup> Il y rappelait que les auteurs de la Compagnie avaient toujours défendu des doctrines favorables à la raison et à la liberté.

<sup>49</sup> *Duclos*, p. 43.

### **g) La recherche d'une maison d'exil**

Les décrets Ferry du 29 et 30 mars 1880 mirent un terme à la tentative de la Compagnie de s'enraciner durablement sur le territoire français. De nouveau, les jésuites devinrent la cible de prédilection du pouvoir et du jour au lendemain, se virent interdits d'enseigner ou de diriger des établissements d'enseignement. On leur accorda un délai d'à peine trois mois pour évacuer leurs résidences et maisons de formations et se disperser. C'était le début des efforts du gouvernement républicain de laïcisation de l'enseignement, dans le but de rendre ce dernier gratuit et obligatoire, et de l'arracher à l'influence de l'Église, et tout particulièrement à celle des jésuites. Ce gouvernement avait en effet de bonnes raisons de s'inquiéter de celle-ci car en 1880, 55% des jeunes gens<sup>50</sup> scolarisés fréquentaient l'un des vingt-neuf collèges d'enseignement secondaires dirigés par l'Ordre. En outre, ce dernier était alors en pleine expansion avec 3100 religieux à l'époque des décrets, par rapport à 533 en 1838<sup>51</sup>.

Le scolasticat de Laval ne pouvait évidemment plus échapper à ces mesures et sa fermeture devint inévitable. Avec l'approche de la date fatidique du 30 juin 1880, qui marquait l'expiration du délai accordé par les décrets Ferry pour la fermeture des résidences et des maisons d'études, les jésuites de Saint-Michel accéléraient leurs préparatifs de départ. Partout dans la maison régnaient le désordre et la confusion, comme en témoigne le récit du P. Delaporte, cité plus haut. On peut imaginer le désarroi et les appréhensions des jésuites, des plus jeunes aux plus âgés, face à de tels événements. Ce brusque départ ne pouvait que provoquer des émotions d'une grande intensité telles la peur, la colère et la tristesse, mais aussi des appréhensions à propos de l'avenir et sur la vie menée en exil, loin de ses proches et de ses paysages familiers.

Mais les jésuites n'avaient aucune intention de partir en exil sans leurs livres. Il était pour eux impensable de laisser sur place ce patrimoine patiemment reconstitué au fil de longues années de labeur des bibliothécaires successifs, non seulement capital pour le maintien de l'Ordre et pour ses objectifs, mais surtout intellectuel et d'autant plus précieux qu'il était à ce titre le ciment même de leur unité et de leur vocation. Sans doute les conséquences de la Révolution, et notamment la saisie des bibliothèques des religieux,

---

<sup>50</sup> J. Lacouture, *op. cit.*, p. 215.

<sup>51</sup> Duclos, p. 17.

avaient-ils profondément marqué les esprits... Voici un deuxième extrait du récit de V. Delaporte :

*Le 17 juin 1880 : Ce matin le P. J.B. Terrien, professeur et bibliothécaire faisait une provision de caisses plus ou moins délabrées dans les dépôts du grenier. J'ai ouï dire que les livres indispensables seulement feraient le voyage d'outre-mer. Les autres resteraient à la merci de la poussière, et des hôtes rongeurs des bibliothèques. Les caisses à bois de nos chambres vont servir à protéger les in-folios et leurs confrères de plus petite taille.*

Le 30 juin, jour de l'exécution des décrets Ferry, un commissaire se présenta à cinq heures du matin à Saint-Michel de Laval, muni d'un ordre d'expulsion<sup>52</sup>. Les refus du P. René de Maumigny<sup>53</sup>, supérieur de la communauté, de quitter la maison ne l'émurent pas le moins du monde, et une brigade de gendarmerie fut envoyée à sa demande par la Préfecture, pour défoncer les portes afin de faire sortir les scolastiques de force. L'on interrompit la messe qui se déroulait dans l'église et malgré la résistance des assistants, les scellés furent apposés sur l'édifice. Peu de temps après, la communauté quittait Saint-Michel pour chercher refuge chez des bienfaiteurs, qui les logèrent durant les deux mois suivants. L'expulsion se passa à peu de choses près de manière aussi dramatique dans les autres maisons jésuites, partout en France<sup>54</sup>.

Cette expulsion ne fut pas vécue comme une défaite par la branche française de la Compagnie. Certes, elle interrompit provisoirement l'expansion de l'Ordre et sanctionna son influence dans le domaine de l'éducation de la jeunesse, mais elle n'empêcha point les jésuites de poursuivre leurs œuvres à l'étranger, en y ouvrant des « maisons d'exil ». Ce fut évidemment le sort de ceux de Laval qui comme leurs confrères d'autres provinces quittèrent la France pour s'installer dans des terres plus accueillantes envers les religieux, notamment en Angleterre (Jersey, Aberdovey<sup>55</sup>, Slough, Cantorbéry<sup>56</sup>, Sidmouth, Hastings<sup>57</sup>) et en Hollande (Gemert<sup>58</sup>). C'est évidemment Jersey qui va nous intéresser plus précisément dans le cadre de cette recherche, car c'est dans cette île anglo-normande que fut expatrié le scolasticat de Laval.

---

<sup>52</sup> Delattre, t.II, col. 1048-1049.

<sup>53</sup> Supérieur de Laval de 1875 à 1880. Né à Nevers en 1837. Décédé à Paris en 1918. Auteur de *La Pratique de l'Oraison Mentale*.

<sup>54</sup> J-M. Mayeur, « Il y a cent ans : La République contre les Jésuites », *Histoire*, n° 24, juin 1980, p. 85-87. Il nous reste à consulter une *Chronique de Saint-Michel de Laval*, ouvrage dactylographié de 559 pages, conservé dans la bibliothèque des Archives départementales de la Mayenne. Cet ouvrage contient une description de l'expulsion de 1880 : cote (Mc 14) Renseignement fourni par le directeur des Archives, M. Joël Surcouf.

<sup>55</sup> Delattre, t.I., col. 3-5. Aberdovey, comté de Merioneth, sur la baie du Cardigan.

<sup>56</sup> Delattre, t.I., col. 1060-1068. Cantorbéry, comté de Kent.

<sup>57</sup> Delattre, t. II, col. 792-808. Hastings, comté de Sussex.

<sup>58</sup> L de J, « Gemert : le noviciat et le juvénat », t. I, p. 260-270.

Le P. Henri Chambellan<sup>59</sup>, qui venait d'être nommé provincial de Paris, n'attendit pas la signature des décrets Ferry pour commencer à rechercher une maison d'exil pour les jésuites lavallois. Lorsque le ministre de l'Instruction publique déposa ses deux projets de loi, le 16 mars 1879, dont l'article 7 visait à interdire aux congrégations religieuses non autorisées le droit de prendre part à l'enseignement, libre ou public, ou de diriger un quelconque établissement d'enseignement, il déclarait ouvertement la guerre aux jésuites. Ceux-ci prirent dès lors toutes sortes de précautions pour le cas où ces projets se concrétiseraient. Le P. Chambellan se mit immédiatement en contact avec ses confrères anglais, afin de les informer de l'éventualité de devoir établir des maisons d'exil dans leur pays, et de leur demander conseil. Le provincial décida de mener ses recherches dans l'île de Jersey, qui lui paraissait idéale pour recevoir une maison d'études qui, sans être tout à fait en Angleterre, ne serait plus physiquement en France, mais n'en serait pas non plus trop loin. Après avoir obtenu l'autorisation de l'évêque de Southwark, le père se rendit donc sur l'île. A l'époque l'*Imperial Hotel* de Jersey était à vendre. Hasard ou non, cet hôtel fut construit sur le domaine dit de la Frégonnière, que les jésuites envisageaient justement d'acquérir cinquante ans plus tôt, en vue déjà d'y établir un collège d'exil, suite aux Ordonnances de 1828. Cette première tentative avait échoué, principalement à cause de l'opposition des États de Jersey<sup>60</sup>. La deuxième fut un succès. Vendu bien au-dessous de sa valeur, le somptueux hôtel disposait d'une superficie adéquate pour recevoir dans un premier temps, une communauté d'une centaine de personnes. Entouré d'un vaste parc, il se trouvait suffisamment à l'écart de Saint-Héliier et de ses inconvénients. La ville était en effet réputée très touristique et bruyante en été. On rapporte par exemple que s'y produisaient de nombreux orchestres ambulants. Le père provincial en fut séduit. L'achat de la propriété fut rendu possible grâce au concours des jésuites anglais et le 8 juin 1880, l'acte définitif du contrat fut signé. Puisque les étrangers n'avaient pas le droit de posséder légalement une portion de sol de l'île, la propriété fut acquise sous les noms de trois jésuites britanniques et enregistrée comme leur bien propre<sup>61</sup>.

---

<sup>59</sup> *Ibid.*, notice nécrologique, t. XI, n° 2, décembre, 1892, p. 385-400.

<sup>60</sup> *Delattre*, t. II, col. 837-840. Voir aussi *Les Lettres de Jersey*, t. I, 1882, p. 111-112, p. 242-252.

<sup>61</sup> *Delattre*, t. II, col. 841; Archives françaises des jésuites (AFJ) : E Je 10 – Saint-Louis, titres de propriété, baux, 1892-1902 ; « Imperial Hotel et Saint Louis, récit de la fondation de Saint-Louis ».

## h) Imperial Hotel de Jersey

A quoi ressemblait donc ce fameux hôtel à l'appellation grandiose, et qui allait devenir la future destination de nos jésuites de Laval ? Ici, nous voulons partager avec le lecteur, le témoignage d'un jeune jésuite nommé Lucien Méchineau (1849-1919), qui fit alors le voyage de Laval à Jersey. Il s'agit d'une lettre qu'il adressa à ses parents, et dans laquelle il décrit avec une poésie touchante, les péripéties de la dispersion jusqu'à son arrivée sur l'île. La lettre<sup>62</sup> fut publiée dans la *Semaine religieuse de Luçon* dans le numéro du mois d'octobre 1880. Ce récit est d'autant plus intéressant qu'il permet d'ores et déjà de faire connaissance avec l'auteur, dont il sera question plus loin dans cette recherche en raison de son lien particulier avec la bibliothèque de Jersey. Mais, pour l'instant, contentons-nous de reproduire ici quelques lignes de sa lettre qui décrivent ses premières impressions.

*C'est une maison fort vaste et très belle, perchée sur une colline d'où l'on voit toute la ville à ses pieds, et par là, l'immensité de la mer. Les propriétaires se sont ruinés là, deux fois, et c'est grâce à cela que nous avons pu acheter à un prix modique ce superbe palais qui vaut six fois son prix. Voilà comment la Providence dispose un asile à ceux qui souffrent persécution pour la justice. Autrefois, dans cet hôtel, on recevait les plus forcenés communards qui blasphémaient en dansant, contre Dieu et toute autorité; Aujourd'hui N.S. a sa chapelle dans le salon des danseurs et il y reçoit les adorations de ses amis*<sup>63</sup>.

Le P. Méchineau, alors âgé de 31 ans, nous livre ici non seulement une description de cette imposante demeure et du paysage environnant, mais aussi l'idée même, marquée certes par ses préjugés de prêtre, qu'il se fait des événements récents et tumultueux – la Commune puis les expulsions – qui sont à l'origine de l'exil des jésuites. Les photographies et les cartes postales retrouvées aux archives confirment sa description<sup>64</sup>. Flanqué de deux pavillons, le bâtiment principal, de cinq étages, se dressait au sommet d'une pente, à ses pieds s'étendait une pelouse immense. La façade était imposante : quatre-vingt fenêtres en tout, géminées à l'étage supérieur. Les pavillons étaient pourvus de balcons d'un vert bronze, et le double perron surmonté d'un portique<sup>65</sup>. Construit en 1860, l'hôtel avait été aménagé avec un luxe qui dépassait largement les moyens de la plupart des touristes. En outre, sa localisation n'était guère attrayante, en raison de sa distance de la mer et du climat même de l'île. Son échec

---

<sup>62</sup> Voir annexe n° 29.

<sup>63</sup> *La Semaine religieuse de Luçon*, octobre 1880, p. 169-170.

<sup>64</sup> Voir annexe n° 3.

<sup>65</sup> *L de J*, n° 1, avril 1882, Bruges, Desclée de Brouwer, 1882.

commercial était donc une aubaine pour une communauté cherchant à établir une maison d'études religieuses. Les jésuites à l'époque en étaient convaincus : « Vraiment la Providence nous destinait cette retraite ; et elle avait en vue Saint-Louis, au temps où l'on construisait l'Imperial Hotel »<sup>66</sup>.

L'exode de nos religieux vers Jersey, commença dès le mois de septembre 1880. Par petits groupes de quinze à vingt, après avoir fait leurs adieux à Saint-Michel de Laval<sup>67</sup>, aux « grandes allées du jardin », « à la chapelle toujours fermée », « aux grands corridors déserts », les jésuites se rendirent à la gare de Laval. Après quoi, l'itinéraire fut le plus souvent : Rennes, puis Saint-Malo ou Granville et de là, le bateau à destination de Jersey. Mais avant l'embarquement, les jésuites étaient obligés d'échanger leurs soutanes pour l'habit du clergyman anglais : pantalon, gilet, redingote et chapeau. Livrés au moment du départ, les costumes sur mesure avaient été commandés des mois auparavant à un grand magasin parisien. Les coutumes du pays interdisaient en effet aux membres du clergé de se montrer dans les lieux publics en soutane. Ils avaient cependant le droit de la mettre à l'intérieur de leur maison et dans le parc. Encore une fois, les récits des PP. Méchineau et Delaporte sur cet épisode<sup>68</sup>, à la fois singuliers et amusants, montrent leur difficulté à se représenter eux-mêmes ou leur fonction, autrement qu'en soutane.

---

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>67</sup> Voir l'article de J. Naveau, « La Collégiale Saint-Michel du Cimetière-Dieu », *La Mayenne, Archéologie, Histoire*. Revue de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, n° 1, 1979, p. 120-123. L'auteur y décrit en détail, plan à l'appui, la chapelle Saint-Michel de Laval. Celle-ci avait pour origine la création à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle d'un cimetière pour les pauvres de l'aumônerie Saint-Julien. En 1421, elle fut érigée en collégiale. L'édifice fut agrandi par la suite et même consacré par l'évêque du Mans en 1458. Du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>, la chapelle avait subi d'autres transformations et agrandissements. Elle fut néanmoins rasée avec les autres bâtiments du scolasticat les 9-11 juillet 1968, avec la bénédiction du maire et des autorités religieuses, pour donner moins de dix places supplémentaires au parking d'un supermarché, et malgré le dépôt d'un dossier de classement aux monuments historiques, au titre de son ornementation gothique flamboyant. « Cet acte de vandalisme injustifiable, qui n'eut surtout d'échos qu'à l'extérieur (cf. *Le Figaro* du 9 juillet 1968 et *Archéologia* n° 25 nov.-déc. 1968), (...) émut bien moins l'opinion publique que l'incendie, trois mois auparavant, d'automobiles par quelques excités au Quartier Latin. Il y a là matière à réflexion, non seulement sur la place de l'art dans notre société, mais sur le sens exact qu'elle donne au mot « patrimoine ».

<sup>68</sup> V. Delaporte, *op.cit.*, p. 13 : « 24 juin 1880 : Nous passons tous, les uns après les autres, à notre tour, dans une petite salle où nous attendent le P. Ministre et le frère tailleur. De grandes listes déposées sur une table contiennent nos noms en regard de plusieurs colonnes ; on remplit ces colonnes de chiffres représentant approximativement notre taille en hauteur et largeur. C'est la mesure des redingotes, gilets, pantalons, chapeaux, qui nous permettront de gagner la côte anglaise sans épouvanter les insulaires de la Manche par la vue de nos soutanes. » Voir aussi annexe n°29, p. 7-8.

Avec l'installation des jésuites « lavallois » à la maison de Jersey qui, placée sous le patronage de Saint Louis de Gonzague, s'appellera désormais la « Maison Saint Louis », c'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire du scolasticat et de sa bibliothèque. Avant d'étudier cette dernière en détail, il convient d'esquisser à grands traits ce que fut cette période, de la fondation de la maison de Jersey en 1880 jusqu'à sa fermeture au début de la Deuxième Guerre mondiale. Quelques dates repères permettront de comprendre la suite des événements et les divers changements survenus pendant cet intervalle. Au passage, nous évoquerons aussi quelques anecdotes, qui nous renseignent sur les rapports parfois difficiles entre Jersiais et Jésuites. Enfin, nous étudierons les projets d'agrandissement ou d'aménagement entrepris dans la maison, et plus précisément ceux concernant les bibliothèques.

La maison Saint-Louis était au départ, un scolasticat de Théologie et de Philosophie. De 1880 à 1887, elle assura la formation théologique des jésuites appartenant aux Provinces de Paris et de Champagne. Suite à la création de la maison Saint-Augustin d'Enghien en Belgique, les champenois quittèrent Jersey pour poursuivre leurs études dans ce qu'il restait de leur propre Province<sup>69</sup>. Les deux années suivantes, 1888 et 1889, seuls les Parisiens effectuaient encore leur formation théologique sur île. Ceux-ci, établis à Jersey dès 1880, furent bientôt rejoints par leurs confrères lyonnais en 1892. Cette dernière décennie du siècle amena à Jersey beaucoup de scolastiques étrangers<sup>70</sup> venus d'Afrique du Sud, du Canada, de Sicile ou encore de Hollande. Désormais, la maison Saint-Louis devint jusqu'à sa fermeture en 1940, le « philosophat » unique des Provinces de Paris et de Lyon.

### **i) Les Jersiais et les jésuites**

La présence des jésuites sur l'île ne fut pas toujours appréciée des autochtones, et les rapports entre les deux communautés furent parfois difficiles. Outre que la majorité des jersiais était protestante, une grande méfiance demeurait vis-à-vis de ces religieux à la réputation sulfureuse, en partie due aux décrets Ferry eux-mêmes et aux reliquats d'un anti-

---

<sup>69</sup> Le territoire de la Province jésuite de Champagne (créée en 1863) englobait l'ancienne Province de Champagne (supprimée en 1768), des portions importantes des anciennes Provinces de France, Gallo-belge, Flandro-belge et le Rhin supérieur. La ville belge d'Enghien se trouvait donc dans la zone « champenoise », près de la frontière avec la France et les jésuites choisirent de s'y installer puisqu'ils n'avaient plus le droit d'ouvrir des maisons dans l'Hexagone.

<sup>70</sup> J. Burnichon, *op. cit.*, t. V, p. 84.

jésuitisme principalement originaire de l'Hexagone. L'hostilité des Jersiais se manifestait sous plusieurs formes allant d'injures bénignes à des actes de vandalisme commis sur la propriété, par des jeunes gens le plus souvent issus des milieux bourgeois. Un incident grave finit cependant par sensibiliser l'opinion jersiaise en faveur des jésuites, au moins pour un certain temps. En mars 1881, quelques jésuites rentrant de promenade furent fouettés au visage par un fermier. Largement médiatisée, l'affaire fit la une des journaux, sur l'île comme à Londres. Elle mit au jour les légendes farfelues qui couraient parmi les populations paysannes de Jersey, au sujet des membres de la Compagnie. Par exemple, comme ils n'avaient déclaré qu'un seul décès depuis leur arrivée, l'on racontait dans les chaumières, que les jésuites mangeaient leurs morts... La rumeur même n'avait-elle pas commencé de se répandre, que ces diables d'hommes en noir pouvaient bien être en réalité des loups-garous, installés à Jersey pour le malheur de l'île<sup>71</sup>.

Dès janvier 1900, l'avènement du nouveau siècle laissait espérer aux jésuites que leur séjour à Jersey arrivait à sa fin, et que bientôt ils pourraient retourner en France. La loi de 1901 réduisit leurs espoirs à néant. La politique de Waldeck-Rousseau eut même des répercussions à Jersey. Ainsi, en 1902, les États de Jersey votèrent une loi prohibant à toute communauté religieuse nouvelle de plus de six personnes, de s'installer sur l'île. Ils défendirent aussi aux communautés déjà existantes d'entreprendre la construction de bâtiments neufs, en dur. Cette seconde mesure importuna plus les jésuites que la première, car elle les obligeait désormais à ne construire leurs locaux qu'en matériaux légers et fragiles. Tel fut en 1913 le cas de la bibliothèque, que l'on fit venir de Londres en pièces détachées pour la monter sur place, comme nous allons le voir plus loin. Autre épisode fâcheux furent les accusations lancées par les journaux, selon lesquelles les jésuites étaient des anarchistes ayant prêté serment de refuser toute soumission au Roi d'Angleterre<sup>72</sup>. Bien qu'anecdotiques, ces quelques exemples donnent un aperçu du contexte de l'époque, de la défiance des Jersiais et des difficultés auxquelles les jésuites eurent à faire face durant leur exil. Sans doute s'expliquaient-ils mal pareilles marques d'hostilité et de défiance à leur égard. Plusieurs raisons pouvaient cependant expliquer ce phénomène : l'influence notoire de la communauté dans les milieux du pouvoir, son rôle dans l'éducation de la jeunesse, l'accumulation et le mode d'acquisition de leurs biens fonciers, les capitaux considérables dont ils semblaient pouvoir disposer à merci, les constructions imposantes ou somptueuses où l'on avait coutume de les voir installés, le lien privilégié de l'Ordre avec le pape, etc. L'on peut concevoir qu'à

---

<sup>71</sup> « Le Moniteur à l'Étranger : Jersey, 7 septembre », *Monteur Universel*, 11 septembre 1881 : AFJ E Je 13.

<sup>72</sup> L. Doutreleau, s.j., « Histoire de la Maison, III, Années 1900-1914 », *L de J, Le Cinquantenaire*, 1931, p. 98.

Jersey par exemple, l'installation des exilés dans un ancien hôtel de luxe, racheté à vil prix au nom de tiers pour contourner la loi qui leur interdisait d'être propriétaires, avait sans doute pu choquer bon nombre d'habitants.

### **j) Les projets d'agrandissement avant 1913**

Malgré son ampleur, le bâtiment de l'ancien *Imperial Hotel* n'était semble-t-il, pas suffisamment grand pour accueillir plus de 150 personnes. Déjà à l'époque de leur installation, les jésuites s'y trouvaient un peu à l'étroit. En 1880, ils étaient en tout 184 personnes ; 160 scolastiques environ, auxquels s'ajoutaient les pères et les frères coadjuteurs. Il semblait donc indispensable de construire des locaux supplémentaires, afin de loger correctement les jeunes religieux qui, en attendant, étaient obligés soit de partager les chambres, soit de « dresser leur lit chaque soir dans le corridor »<sup>73</sup>. Dans un premier temps, l'on trouva une solution provisoire dans la location de deux villas dont le jardin était contigu à celui de Saint-Louis, mais en 1892 débutèrent les travaux de construction d'un prolongement du corps de bâtiment principal. Achevée en juin 1893, la nouvelle aile appelée aussi la « Nouvelle Maison » renfermait des chambres, une grande salle et plusieurs bibliothèques. Il convient aussi cependant de mentionner ici une autre construction qui, si elle contribua incontestablement au renom de la maison Saint-Louis au sein de la Compagnie et sur l'île, devait surtout par la suite demeurer un souvenir caractéristique de la présence jésuite à Jersey<sup>74</sup>. L'initiative en remonte au P. Marc Dechevrens (1846-1923)<sup>75</sup>, fondateur de l'Observatoire jésuite de Zi-ka-wei<sup>76</sup> en Chine, dans la région de Shanghai. Lorsqu'il arriva à Jersey en 1893, il obtint l'autorisation de ses supérieurs de faire édifier sur une hauteur de la propriété, un observatoire et une tour, afin de pouvoir y poursuivre et développer ses études météorologiques. Après la réalisation des constructions en 1894, le père reprit aussitôt ses recherches qui s'étalèrent sur les vingt années suivantes. Outre des publications annuelles sur des observations météorologiques de Jersey, il se consacra aussi à l'étude des sciences connexes de la météorologie, et conçut de nouveaux instruments de mesure ou de calcul, tels le *campylographe*<sup>77</sup>. Cette activité scientifique menée à Saint-Louis s'inscrit parfaitement dans le contexte de l'exil, au point d'en être emblématique. L'interdiction d'enseigner en

<sup>73</sup> Delattre (dir.), *op. cit.*, t. II, col. 842.

<sup>74</sup> Voir <http://www.jerseymet.gov.je/climate/louis.html> *Centenary of the Maison St. Louis Observatory* (En ligne) Page consultée le 18/12/2001.

<sup>75</sup> *Duclos*, p. 85.

<sup>76</sup> *L de J*, t. XVI, p. 128.

<sup>77</sup> Instrument destiné à synthétiser automatiquement en une seule courbe périodique les graphiques de deux ou trois autres.

France et les diverses polémiques de l'époque, avaient créé une atmosphère particulièrement propice à la poursuite de toutes sortes de travaux de recherche et donné lieu dans les maisons d'exil, à une effervescence intellectuelle sans précédent. L'exemple de l'Observatoire<sup>78</sup>, comme bien d'autres encore, témoigne de cette profusion d'activités intellectuelles menées à Saint-Louis, sur lesquelles nous aurons souvent l'occasion de revenir au cours de notre recherche.

### **k) La place des livres dans le scolasticat**

Il est de fait paradoxal que, s'agissant des bibliothèques du scolasticat, nous nous trouvions confrontés, au moins pour toute la période comprise entre 1880 et 1912, au même type de problème que dans le cas de Laval, à savoir la rareté endémique des documents s'y rapportant ou pouvant les décrire. Quelques bribes d'informations réunies après le dépouillement systématique des publications jésuites de l'époque, dévoilent cependant une partie du mystère qui enveloppe le rôle réel qu'elles pouvaient tenir dans le scolasticat. Tout comme à Laval, nous savons que les livres étaient dispersés ici et là dans la maison, mais dans cinq locaux différents. Les théologiens et les philosophes avaient bien sûr là aussi, chacun leur propre « bibliothèque ». Il semble d'ailleurs que celle des théologiens, qui se trouvait au sous-sol<sup>79</sup>, à côté de leurs chambres, était beaucoup plus riche et que sa collection comprenait notamment une section de Lettres modernes, dont étaient privés leurs plus jeunes confrères en Philosophie<sup>80</sup>. Héritage de Laval sans doute, où le scolasticat de Théologie avait ouvert plus de dix ans avant celui de Philosophie. Il convient aussi d'ajouter qu'à défaut de place, ces mêmes locaux, loin d'être réservés à l'usage des livres, servirent en même temps de salle de récréation et de salle de classe jusqu'en 1899<sup>81</sup>. La bibliothèque d'études des pères, elle, dû à l'origine se contenter de l'ancien fumoir de l'hôtel, où se trouvaient aussi les instruments de physique. Cette salle nous est décrite avec précision dans le premier numéro des *Lettres de Jersey*. Nous restituons ici un fragment de ce texte, qui nous relate le déménagement des livres dans leur nouveau local.

---

<sup>78</sup> *Ibid.*, t. XIV (p. 317); t. XV (p. 321); t. XXI (p.129); t. XLII (p.32)

<sup>79</sup> Le sous-sol du bâtiment était jadis réservé aux celliers et à l'habitation des domestiques. Il fut aménagé pour recevoir des chambres spacieuses et une bibliothèque. *L de J*, n°1, avril 1882, p. 8.

<sup>80</sup> A. Brémond, « Philosophie et Théologie », *Le Cinquantenaire*, *L de J*, p. 139.

<sup>81</sup> C'est-à-dire jusqu'au départ des théologiens pour Fourvière. *Delattre*, t. 11, col. 850.

*Smoking-room, lisez-vous au-dessus d'une salle voisine du grand salon. Le fumoir est maintenant la bibliothèque. Point de rayons encore. Des volumes épars excitent la compassion du lettré qui sait ce que c'est que le déménagement d'une bibliothèque; ils vous racontent à leur façon, ces livres errant à la suite de leurs possesseurs, les études commencées et souvent interrompues, les œuvres projetées et maintenant rendues difficiles. ... Tel était en effet l'état des choses en septembre et en octobre. Peu à peu ces livres trouvèrent des rayons, ainsi que les instruments de physique ; tous les recoins furent occupés. Une porterie et un parloir furent créés près du vestibule d'entrée.*

De l'achèvement des travaux en 1893, jusqu'en 1913, la bibliothèque principale quitta le fumoir pour occuper deux étages de la nouvelle aile<sup>82</sup>. Le manque d'espace rendit néanmoins nécessaire la conservation d'un lot important de revues dans la salle de détente des pères, et l'on sait que les enseignants eux-mêmes conservaient fréquemment dans leur propre chambre certains des livres qui leur étaient les plus indispensables pour la préparation des cours, afin de ne pas encombrer davantage la bibliothèque mais aussi sans doute, pour ne pas perdre un temps infini à les y rechercher sans cesse. Il est certain que cet éparpillement des livres dans les quatre coins de la maison, ne facilitait guère la tâche d'un bibliothécaire auquel manquaient généralement les compétences nécessaires pour gérer ce type de situation complexe. Les témoignages relatifs à l'état de la bibliothèque à partir de 1913<sup>83</sup>, nous permettent d'établir que la bibliothèque des pères<sup>84</sup> ne fit l'objet d'aucune véritable politique de gestion et d'organisation entre 1880 et 1912. Malgré son riche fonds ancien renfermant quelques incunables<sup>85</sup>, elle ne fut littéralement pas tenue au courant pendant toute cette première période et, bien que considérée comme une charge financière lourde, les budgets que déterminaient pour elle les supérieurs de la maison et de la province demeuraient en général bien inférieurs à ses besoins. D'autre part, il apparaît clairement qu'au cours des années, le catalogue alphabétique cessa d'être tenu à jour, et que le catalogue méthodique fut lui aussi progressivement abandonné. Cette négligence semble ne pas être moins due à l'absence d'un local véritablement adapté pour recevoir des livres, qu'au manque de formation professionnelle des pères bibliothécaires.

---

<sup>82</sup> J-B. Poncet, « La Grande Bibliothèque », *Le Cinquantenaire, L de J*, p. 165.

<sup>83</sup> ABS : P. Descoqs, *Note sur la Bibliothèque de S. Louis*, s. d.

<sup>84</sup> C'est-à-dire la Grande Bibliothèque (*la bibliotheca maior*).

<sup>85</sup> Ceux-ci furent acquis par deux bibliothécaires, les PP. Terrien et Le Bachelet.

## I) Les bibliothécaires

Un dernier point explique la condition critique dans laquelle se trouvait la bibliothèque à la veille de la Première Guerre mondiale. Entre 1880 et 1912, pas moins de huit pères<sup>86</sup> se succédèrent au poste de bibliothécaire, dont cinq ne restèrent pas plus d'une seule année. Jean-Baptiste Terrien y travailla de 1881 à 1888, Xavier Le Bachelet de 1888 à 1899, à l'exception de 1892 où il fut remplacé par le P. Jacques Daniel<sup>87</sup>. Jean Pouliquen<sup>88</sup> y fut bibliothécaire de 1900 à 1905, Joseph Mahé<sup>89</sup> en 1906, Louis Rabardelle<sup>90</sup> en 1907 et 1908, René Jeannière<sup>91</sup> en 1909 et 1910, puis Louis de Roquefeuil<sup>92</sup> en 1911, et enfin Joseph Daniel<sup>93</sup> pour l'année 1912. Ce changement fréquent de personnel ne pouvait nullement favoriser un travail continu et sérieux d'organisation et d'entretien. Bien sûr, comme dans le cas de Laval, tous étaient en même temps professeurs au scolasticat, leur fonction de bibliothécaire étant tenue pour secondaire. Parmi eux, deux seulement furent véritablement remarqués pour cette fonction finalement peu considérée, et en obtinrent quelque reconnaissance : les PP. Terrien et Le Bachelet. Plus haut, nous avons évoqué le premier au sujet de Laval où il exerçait déjà cette charge. Il la reprit dès son installation à Jersey, et ne la quitta que sept ans plus tard. Le P. Le Bachelet lui, s'occupa de la bibliothèque d'études de 1888 à 1899. Les sources<sup>94</sup> à son sujet sont abondantes mais ne font à nouveau, que très rarement référence à sa fonction de bibliothécaire.

Né à Paris le 14 janvier 1855, d'une mère auvergnate et d'un père normand, le P. Le Bachelet<sup>95</sup> passa son enfance dans les environs de Bayeux, suite au décès de ses parents. Après avoir effectué ses études secondaires au petit séminaire de Villiers-le-Sec, il fut envoyé au grand séminaire de Bayeux où il ne resta qu'un an, à la suite duquel il fut admis au noviciat jésuite d'Angers. C'est au cours de cette période que le P. Le Bachelet substitua à Camille, son prénom de baptême, celui de Xavier-Marie, qu'il conserva par la suite. En 1882, il commença ses quatre années de formation théologique, science à l'étude et à l'enseignement

<sup>86</sup> AFJ : Pères Bibliothécaires : 1880-1912 : E Je 13 (Cinquantenaire de la Maison 1931)

<sup>87</sup> J. Daniel : n le 5/4/1851 Mégrit (Côtes-du-N.); i 18/4/1875; SJ 2/2/1893; † 2/10/1921 St.-Héliér. Recteur à Jersey : 1898-1906 ; Provincial de Paris : 1906-1912.

<sup>88</sup> J. Pouliquen : n 27/11/1840 Landerneau (Finistère); i 19/10/1863; SJ 25/3/1881; † 19/6/1921 Jersey.

<sup>89</sup> J. Mahé, n 7/10/1868 Trévé (Côtes-du-N.); i 23/9/1890; SJ 15/8/1904; † 7/2/1942 Paris. Voir annexe n° 9.

<sup>90</sup> L. Rabardelle : n 11/1/1871 Bulles (Oise) ; i 4/10/1888 ; SJ 2/2/1906 ; † 11/6/1927 Dinan.

<sup>91</sup> R. Jeannière : n 12/10/1873 St-Aubin-des-Ormeaux (Vendée); i 7/9/1889; SJ 2/2/1908; † 23/8/1917 Shanghai. Professeur de Logique, auteur de la *Criteriaologia*.

<sup>92</sup> L. de Roquefeuil : n 7/6/1871 Versailles ; i 28/10/1892 ; SJ 2/2/1906 ; † 19/6/1916, Paris. Voir annexe n°8.

<sup>93</sup> Jo. Daniel : n 12/7/1876 Locoal-Meudon (Morbihan) ; i 20/9/1894 ; SJ 15/8/1912 ; † 30/3/1942 St.-Héliér.

<sup>94</sup> F. de Lanversin, *Lettres de Jersey*, 1926-1927, t. VII , p. 172-204 ; notice de J. Lecler dans *Catholicisme*, t. VII, p. 122-123 ; *Duclos*, p. 172. Voir annexe n° 9.

<sup>95</sup> Voir annexe n° 9.

de laquelle il décida dès lors de consacrer sa vie. Il est ainsi souvent considéré comme le successeur du P. Terrien, à la fois dans la charge de bibliothécaire et dans ses travaux théologiques. Il débuta sa carrière de professeur en 1888, à Jersey, où il fut nommé lecteur et bien sûr bibliothécaire. Lorsqu'il y arriva, le scolasticat était secoué par de violentes polémiques entre « thomistes » et « suaréziens », dont les batailles rangées étaient la conséquence de l'encyclique *Aeterni Patris*<sup>96</sup>. Les uns défendaient farouchement les doctrines thomistes, qu'ils tenaient pour supérieures à celles des auteurs jésuites, comme Suarez, Lugo ou Tolet, que bien sûr défendaient les autres. Selon les premiers, la philosophie de ces *anciens* avait peu de valeur en comparaison de celle de saint Thomas, plus ancienne mais plus authentique et qu'ils voulaient renouveler. Pour leurs opposants, cette lecture des enseignements du saint homme était obtuse et littérale et en négligeait la profondeur autant que la modernité, que les autres auteurs avaient mieux su comprendre. Très attaché à l'enseignement de Suarez, le P. Le Bachelet, prudemment, adopta néanmoins une position modérée, et se cantonna presque à un rôle d'observateur durant toute cette période de conflits internes, craignant trop de se trouver en désaccord avec les doctrines thomistes prônées par le pape. En 1899, il suivit le théologat des Provinces de Lyon et de Paris à travers ses pérégrinations, d'abord à Lyon-Fourvière, puis à Cantorbéry de 1901 à 1906, et ensuite à Ore Place-Hastings de 1906 à 1923.

En ce qui concerne son professorat, les informations sont abondantes. Peu communicatif et réservé, il n'avait pas semble-t-il, les dons pédagogiques qui font tout le charisme d'un bon professeur. Son enseignement était réputé trop abstrait, trop compliqué pour véritablement captiver ses élèves. En revanche, ce sont ses nombreux travaux théologiques qui lui valurent sa renommée et l'élevèrent au rang des meilleurs théologiens de la Compagnie. Le P. Le Bachelet consacra la plus grande partie de son oeuvre au cardinal jésuite Robert Bellarmin (1542-1621)<sup>97</sup>. Celle-ci ne fut sans doute pas sans contribuer au processus de canonisation de ce dernier en 1923, puis à sa béatification par Pie XI en 1930. En plus de nombreux articles de revues, il publia une importante littérature, dont : *Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine* (Paris, Beauchesne, 1911) ; *l'Auctarium Bellarminianum* (Paris, Beauchesne, 1913), recueil d'écrits théologiques ; *Bellarmin avant son cardinalat 1542-1598, Correspondances et documents* (Paris, Beauchesne, 1911) et son étude posthume intitulée *Prédestination et grâce efficace: controverses dans la Compagnie de Jésus au temps*

<sup>96</sup> Nous verrons que cette polémique est extrêmement liée à l'activité intellectuelle de Jersey, et qu'elle a laissé une empreinte très profonde sur l'enseignement qui y fut donné. En 1885, le provincial dut intervenir en raison de l'influence croissante des thomistes ; il éloigna de Jersey les plus ardents et intransigeants défenseurs du scolasticat comme les PP. Louis Billot et Hirgair. Voir le numéro spécial *Le Cinquantenaire, L de J*, p. 136-137.

<sup>97</sup> Voir la notice de J.-R. Armogathe dans le *DTCr*, p. 157-158.

*d'Aquaviva* (Louvain, Museum Lessianum, 1931), comptent parmi les publications les plus importantes sur le sujet. Actif collaborateur au *Dictionnaire de Théologie catholique*, il écrivit des articles parfois très volumineux : une série se rapportant par exemple à l'Arianisme (*Arius, Acaciens, etc.*) ; *Bellarmin* ; *Canisius* ; *Cyrille de Jérusalem, Immaculée Conception, Jésuites*. Enfin il contribua aussi à diverses revues telles les *Études*<sup>98</sup>, les *Recherches en science religieuse*<sup>99</sup> ou le *Gregorianum*.

Théologien, professeur, écrivain, bibliothécaire, le parcours du P. Le Bachelet au sein de la Compagnie le place aujourd'hui au rang des jésuites les plus renommés. L'on peut néanmoins regretter que sa contribution en tant que bibliothécaire demeure, en regard du reste, si peu connue et si rarement mentionnée. Il serait cependant dommage de désespérer que le dépouillement des archives, dont une grande partie reste à faire, ne finisse par apporter davantage de précisions et d'éclaircissement sur cette première période de la bibliothèque, de sa fondation à Laval, jusqu'en 1912. Pour l'instant trop rares et trop éclectiques, des documents peuvent encore faire surface dont nous ne soupçonnons pas encore l'existence aujourd'hui.

---

<sup>98</sup> Voir P. Vallin s.j., *Études : Histoire d'une revue*, numéro spécial des *Études*, Paris, Assas Éditions, 2000.

<sup>99</sup> Revue fondée en 1910 par le P. Léonce de Grandmaison. Elle s'orienta dès le début vers une conception particulière de la théologie en lien avec l'histoire, en écho aux tensions créées par la crise moderniste.

### CHAPITRE III

## LA BIBLIOTHEQUE DE JERSEY A PARTIR DE L'ARRIVEE DE PEDRO DESCOQS

Pour la période de 1912 à 1940, les sources sont plus abondantes et nous avons fort heureusement une meilleure connaissance de ce qu'était la bibliothèque d'études, non seulement grâce aux archives qui ont résisté aux épreuves du temps et aux pérégrinations des jésuites, mais aussi grâce au bibliothécaire. Avec l'arrivée sur l'île du P. Pedro Descoq, la bibliothèque sort de son sommeil, se dépoussière, et devient progressivement un véritable pôle intellectuel de la Compagnie et la fierté du scolasticat de Jersey. Pedro Descoqs, bibliothécaire par excellence de cette période, a laissé une empreinte indélébile à la fois sur sa bibliothèque et sur l'histoire même du scolasticat de Jersey. C'est en effet la bibliothèque elle-même qui est considérée comme son œuvre, et tous les témoignages oraux ou écrits n'évoquent jamais l'un sans l'autre. Une sorte d'histoire d'amour, truffée d'épisodes heureux et sombres, qui lia un homme à ces livres et lui fit partager avec eux son destin, fidèlement, jusqu'à la fin de ses jours.

L'année 1912 est primordiale dans l'histoire de la maison Saint-Louis ; le P. Descoqs<sup>100</sup> joignit alors la communauté jésuite de Jersey pour ne la quitter que vingt-huit ans plus tard, quand le scolasticat ferma définitivement ses portes. Né le 2 juin 1877 à Plomb, dans la Manche, Pedro Descoqs auquel ses parents avaient donné ce prénom, bien qu'il n'eut aucune origine espagnole, à seule fin de le distinguer d'un autre Pierre Descoqs de la famille, entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 18 ans en 1895. Son premier séjour à Jersey remonte à 1902, lorsqu'il y effectua sa formation de Philosophie. Il y eut d'ailleurs l'occasion de s'occuper de la bibliothèque des Philosophes, qui lui fut une sorte de petite initiation à sa future tâche. Après ses années de Philosophie et de Théologie, il fut envoyé au collège d'exil de Marneffe<sup>101</sup> en Belgique, où il enseigna la rhétorique et la Philosophie de 1907 à 1911 et où il suivit aussi son « troisième an »<sup>102</sup> avant d'être ordonné prêtre. L'année suivante, il fut nommé à Jersey bibliothécaire et professeur d'ontologie, de métaphysique et de théodicée.

<sup>100</sup> Pour la biographie de Pedro Descoqs, voir *Duclos*, notice de H. Beylard, p. 93 ; G. Picard, « Le P. Descoqs » ; *Archives de Philosophie*, XVIII, 1, p. 129-135 ; notice de B. Romeyer, *Catholicisme*, t. III, p. 663 ; notice nécrologique du P. Descoqs (1877-1946) : *Compagnie*, n° 8, 1946, p. 127-128 ; notice de H. Beylard, *DBF*, t. X, 1965, col. 1297-1298. Voir annexe n° 9.

<sup>101</sup> *Delattre*, notice de Michel d'Ambrières sur Marneffe, t. III, p. 62-64. Marneffe se situe entre Namur et Liège.

<sup>102</sup> Troisième an : dernière année de formation spirituelle vécue après le noviciat et le cycle complet des études.

Très vite, il se démarqua de ses collègues, par sa personnalité, son enseignement, ses idées, ses œuvres. Bref, c'était à l'époque un homme qui faisait parler de lui, et même aujourd'hui, nombre de jésuites se souviennent encore de sa singularité. Cependant, sur sa personnalité, les avis divergent selon les circonstances. Tandis que certains le considéraient comme un homme dur et austère, d'autres qui le fréquentèrent ou qui travaillèrent avec lui, le trouvaient plutôt sympathique, « un normand gai et bon vivant »<sup>103</sup>. Lorsqu'il arriva à Saint-Louis, la bataille entre thomistes et suaréziens étaient loin d'être terminée ; bien au contraire, elle prenait de l'ampleur et tendait à devenir l'essence même de vie intellectuelle du scolasticat<sup>104</sup>. Le P. Descoqs, loin de se comporter en « prudent normand » comme le père Le Bachelet, en gardant ses distances, s'investit entièrement dans ce conflit philosophique et théologique. Fervent défenseur des scolastiques jésuites tel Suarez, il fut un impitoyable pourfendeur des « néo-thomistes », et de l'« école dite thomiste »<sup>105</sup>. Refusant obstinément d'accepter passivement les positions d'autrui, il voulait semble-t-il les démonter à tout prix, afin d'y opposer la valeur de ses propres thèses. Sa « tyrannie intellectuelle » et son hermétisme vis-à-vis des apports modernes de la Philosophie, ne lui permirent pas vraiment d'entretenir des rapports paisibles avec tous ses confrères. Influencés notamment par la pensée du philosophe Maurice Blondel, des jésuites comme André Marc (1892-1961), Auguste Valensin (1876-1953) ou Gaston Fessard (1897-1978) comptèrent parmi ceux qui eurent à subir les plus virulentes attaques du redoutable bibliothécaire. Sa réputation d'intolérance et de manque d'ouverture d'esprit semblant influencer même sur son enseignement, déclenchait les plus vives tensions au sein du corps professoral. Ce trait constant ressort de nombreux documents d'archives, et plus particulièrement des rapports d'études rédigés par des supérieurs de Jersey à l'intention de leur provincial. Nous verrons plus loin que la bibliothèque elle-même ne fut pas épargnée par cette polémique, principalement pour ce qui concerne sa politique d'achat réputée sélective et son orientation. Voici une description du P. Descoqs, telle qu'elle apparaît dans un rapport adressé au provincial.

---

<sup>103</sup> Témoignage du P. Bernard de Vregille. Il fut aide-bibliothécaire à Jersey de 1937 à 1939.

<sup>104</sup> En 1914, le pape publia les XXIV thèses thomistes. L'année suivante, la Congrégation générale, c'est-à-dire la plus haute instance de la Compagnie, rappela le principe d'une référence primordiale au thomisme dans la formation jésuite. Ce conflit d'ordre intellectuel à Jersey sera développé de manière plus systématique et approfondie dans le prolongement de cette recherche. Il est primordial pour démontrer la spécificité du scolasticat de Jersey et pour expliquer le contexte particulier dans lequel fut fondée la bibliothèque.

<sup>105</sup> Descoqs s'attaquait à deux formes de néo-thomisme : « l'une plus littéralement traditionnelle, mais qui, à ses yeux, interprétait sans nuances la pensée du Maître et tentait de l'opposer comme une borne à tout progrès de la philosophie ; l'autre au contraire trahissait la pensée du saint Docteur en transposant ses formules dans le sens de l'idéalisme. De là, l'expression qui revient si souvent sous sa plume : « l'école dite thomiste ». G. Picard, *op. cit.*, p. 132.

*Vous connaissez certainement, au moins de réputation, le P. Descoqs. C'est un incroyable travailleur et son érudition philosophique est énorme. On est bien obligé pourtant de lui faire deux reproches sérieux. Le premier, d'avoir une méthode trop exclusivement négative et critique. Il y excelle, mais ne donne pas ensuite de synthèse constructive qui satisfasse l'esprit. Et c'est toujours le danger de dire : « Voici l'unique vérité » ou : « aucun argument ne prouve sauf celui-ci » (surtout s'il s'agit par exemple de l'existence de Dieu), alors qu'il n'est pas tellement sûr que l'unique vérité ou l'unique argument soient eux-mêmes à l'abri de toute critique. De plus il est souvent (moins cette année cependant) beaucoup trop violent dans sa polémique, même pour des collègues de la maison dont il ne partage pas les opinions. Il se croit trop vite une mission de représenter la vraie doctrine, profitant pour réformer les idées des Scolastiques de ce qu'il est leur dernier professeur, et jetant même (...) une note de suspicion pour inorthodoxie théologique sur les théories différentes des siennes. Malgré cela son cours de Théodicée est une mine infiniment riche, où les élèves intelligents savent puiser le bon en laissant tomber le reste. Mais son cours de Textes de saint Thomas est faible ; simple défilé des controverses entre commentateurs modernes et contemporains de toutes qualités, au lieu d'étude historique et profonde du texte même, de ses sources et de son exégèse traditionnelle<sup>106</sup>.*

Les rapports de ce genre abondent, qui tous vont plus au moins dans le même sens. Tandis que son érudition et sa capacité de travail sont louées, il lui est souvent reproché d'être excessivement polémiste, et notamment en classe. Polémiste, il l'était aussi dans ses œuvres, ce qui lui valut une certaine notoriété, aussi bien dans la Compagnie qu'à l'extérieur. Ses écrits de jeunesse, *A travers l'œuvre de M. Maurras* (Paris, Beauchesne, 1911) et *Monophorisme et Action française* (Paris, Beauchesne, 1913) témoignent de son attirance intellectuelle pour les théories maurrassiennes et l'Action Française. Il justifia ses positions en affirmant que les idées de Maurras avaient une assise chrétienne, bien que le chef de l'Action Française se voulût agnostique. Il intervint même en ce sens dans la revue *Études*<sup>107</sup>, afin de démontrer qu'une alliance entre les croyants et les incroyants au sein de l'A.F. pouvait sembler légitime dès-lors que le caractère limité de celle-ci ne mettait pas en jeu les questions liées à la métaphysique<sup>108</sup>. Suite à la condamnation de l'A.F. en 1926 par le pape Pie XI, le P. Descoqs et d'autres jésuites furent contraints de se soumettre aux ordres de Rome et priés de ne pas insister.

Après cet épisode dont on aurait tort de minimiser la gravité, la production écrite du père se caractérisa surtout par des travaux d'ordre philosophique<sup>109</sup>, dans lesquels il mit en

<sup>106</sup> AFJ : Rapport du P. Christian Burdo, préfet d'études (avant 1936). E Je 12.

<sup>107</sup> Maurras avait fait plusieurs tentatives auprès de la revue jésuite, afin d'obtenir une attitude bienveillante. Nous renvoyons les lecteurs à l'ouvrage suivant qui traite cette question complexe en profondeur : J. Prévotat, *Les catholiques et l'Action Française. Histoire d'une condamnation 1899-1939*, Paris, Fayard, 2001 ; voir aussi l'article du P. Descoqs, « A travers l'œuvre de C. Maurras, Essai critique », *Études*, n° 120, 1909, p. 153.

<sup>108</sup> Voir D. Avon, P. Rocher, *op cit.*, pp. 128-132.

<sup>109</sup> Voici quelques études sur les idées du P. Descoqs : 1) J. Racette, s.j., « Pourquoi le P. Descoqs a critiqué l'argument eudémonologique », *Sciences ecclésiastiques*, n°4, 1951, p. 141-171 ; 2) H. J. John, « Pedro

évidence sa grande érudition et son pouvoir critique. Outre *L'Essai critique de l'Hylémorphisme* (Paris, Beauchesne, 1924)<sup>110</sup> et *Autour de la crise du transformisme* (Paris, Beauchesne, 1944)<sup>111</sup> il publia des cours qu'il donnait en latin, tels *Institutiones Metaphysicae generalis* (*Éléments d'Ontologie*) ou les *Praelectiones theologiae naturalis* (*Cours de Théodicée*). A sa mort en 1946, il laissa inachevée sa *Théodicée*. Écrivain très scrupuleux et d'une grande intransigeance, il refusait de donner un ouvrage à l'impression sans avoir épuisé le sujet, discuté toutes les thèses, et passé au crible tous les auteurs ayant traité la question<sup>112</sup>. Mais son insistance à exposer et à défendre ses théories rendit ses ouvrages quelque peu fastidieux et peu accessibles à un lectorat large. En revanche, il excellait en matière de bibliographie, non seulement de par sa grande curiosité intellectuelle mais aussi, de par sa charge de bibliothécaire, et sa capacité de documentation.

Notons aussi son active participation à la rédaction des *Lettres de Jersey*, publication semestrielle à l'époque, devenue depuis une mine d'informations précieuses sur la Compagnie de Jésus de la fin du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, il fut co-fondateur et collaborateur actif de la revue *Archives de Philosophie* créée en 1922. Celle-ci visait à devenir l'équivalent pour la Philosophie de ce qu'était la *Recherche en sciences religieuses* pour la Théologie. Au départ, la revue fut dirigée par les deux scolasticats français de Philosophie, Jersey et Vals près Le Puy. Mais dans les années trente, une décision prise en faveur de la maison de Vals vit la diminution de la part des rédacteurs de Jersey. Des correspondances du P. Descoqs demeurent où il exprime sa déception et sa colère de se trouver de fait réduit à la fonction de réviseur avec ses confrères de Saint-Louis. Il est clair que même de nos jours, rares sont les descriptions parues de lui dans *Les Archives de Philosophie* ou ailleurs, qui mentionnent le rôle qu'il a joué dans la mise en place de cette entreprise<sup>113</sup>.

---

Descoqs : A Devils' advocate on essence and existence », *Modern Schoolman*, n° 40, 1962-1963, p. 39-54 ; 3) G. Exbery, « The self-evidence of the principle of casualty, with special reference to the theory and arguments of Father Descoqs S.I., *Dissertatio in Pont. Univ. Gregoriana*, Rome, 1939, n°4.

<sup>110</sup> Doctrine qui explique les êtres, selon la conception d'Aristote et des Scolastiques, par le jeu de la matière et de la forme. cf. A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 15<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 1985, p. 426.

<sup>111</sup> Transformisme : théorie biologique formulée au XVII<sup>e</sup> s. et d'après laquelle les êtres vivants se transforment au cours des différentes époques géologiques.

<sup>112</sup> *Delattre*, t. II, col. 856. Voir aussi G. Picard, *op. cit.*, p. 133-134.

<sup>113</sup> Le P. Picard, l'un de ses amis et confrère, le précise dans son *In Memoriam*. Cependant, le rappel historique, trouvé sur une page du site Internet de l'Académie de Toulouse, <http://www.archivesdephilo.com/> ne fait aucune mention du P. Descoqs, et n'attribue le rôle de fondateur qu'au P. Joseph Souilhé.

### a) Note sur la bibliothèque de Jersey

Un dernier aspect, mais qui n'est certainement pas le moins intéressant de cette personnalité indubitablement complexe et fascinante, concerne sa fonction de bibliothécaire. Lorsque le P. Descoqs arriva à Jersey en septembre 1912, le provincial de Paris de l'époque, le P. Jacques Daniel lui confia très tôt la tâche de réorganiser la bibliothèque et de la remettre au courant. Sans doute avait-il conscience de la situation dramatique dans laquelle se trouvait celle-ci, d'autant qu'il s'en était lui-même personnellement occupé pendant un an. Il lui permit aussi d'envisager la possibilité d'une construction qui pourrait réunir tous les livres dispersés ici et là dans la maison. Très rapidement, le P. Descoqs se mit au travail et examina de près la bibliothèque afin d'en relever toutes les déficiences et de concevoir un projet de réhabilitation approprié. Un document d'archive provenant du lot conservé à la Bibliothèque Sèvres à Paris présente le détail des observations de son « enquête » et met en évidence la détermination du bibliothécaire à redonner un souffle à ces livres empoussiérés. Il s'agit d'une note qu'il adressa au nouveau provincial de Paris, le P. Norbert de Boynes<sup>114</sup>, qui venait juste de commencer son mandat. Bien que cette *Note sur la Bibliothèque de Saint-Louis* ne comporte aucune date, l'analyse de son contenu suggère fortement qu'elle fut rédigée vers octobre ou décembre 1912<sup>115</sup>. Le P. Descoqs y dresse un bilan de la bibliothèque et propose une série de solutions qui pourraient remédier au « mal ». Son style est remarquable de franchise et de clarté; il ne ménage point ses explications, et à nouveau s'efforce de convaincre le provincial de l'urgence du problème, afin que ce dernier lui apporte pleinement son concours.

Sa note commence par un long plaidoyer au sujet de la bibliothèque d'études, insistant sur le fait qu'il était important de la considérer comme la bibliothèque de travail de la Province de Paris, au moins pour la Théologie, la Philosophie et les Sciences connexes, d'autant que celle-ci contenait des richesses de premier ordre qui ne demandaient qu'à être entretenues. L'auteur y rappelle à son supérieur que, en plus de la Province de Paris, cette bibliothèque était aussi utilisée par les jésuites de la Province de Lyon, particulièrement pour

---

<sup>114</sup> *Duclos*, p. 55. Né le 24/8/1870, il entra dans la Compagnie en 1888. Il s'occupa d'importantes charges pendant plus de cinquante ans : Provincial de Paris (1912-1918) ; Visiteur des Provinces d'Amérique du Nord et de missions ; au début de la 37<sup>e</sup> Congrégation générale, il remplaça le P. Général qui était souffrant ; Assistant de France (1923-1944) ; Vicaire général pendant l'intérim du Généralat (1944-1946) ; conseiller de deux Pères Généraux, les PP. Ledochowski et Janssens, etc.

<sup>115</sup> C'est-à-dire avant le voyage du bibliothécaire en Belgique et en France. Le P. Descoqs n'aurait en effet pu obtenir l'autorisation de partir visiter des bibliothèques en Belgique ou ailleurs, sans avoir au moins exposé son projet auparavant à son provincial et obtenu son aval. Or, on sait que celui-ci venait de commencer son mandat et que Descoqs entamait son voyage en décembre 1912.

les domaines de la Théologie, de l'Écriture Sainte, de l'Histoire des Religions et du Droit canon. Il convient bien sûr de rappeler qu'à l'époque, le scolasticat de Saint-Louis formait les jésuites des deux Provinces. Par ailleurs, d'autres maisons d'exil parisiennes ou lyonnaises – noviciats, juvénats, théologat – se trouvaient alors installés dans de proches villes d'Angleterre, telles Cantorbéry, Hastings Ore Place ou encore Saint-Leonard's on Sea (Sussex)<sup>116</sup>. Jersey était donc l'un des pôles intellectuels de la Compagnie en exil et régulièrement des professeurs ou chercheurs jésuites y venaient travailler dans la bibliothèque. Le P. Descoqs poursuit par une comparaison avec d'autres bibliothèques jésuites, constatant que la plupart des autres Provinces européennes s'étaient déjà dotées d'un centre d'études de qualité pour leurs membres, ce qui était loin d'être le cas pour Paris. Pour renforcer son argument, il cite les bibliothèques « modèles » de l'époque : la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles (Province de Belgique)<sup>117</sup> ; celle du collège Saint-Ignace à Valkenburg en Hollande (Province de Germanie Inférieure)<sup>118</sup> et celle de l'Université de Théologie d'Innsbruck (Province austro-hongroise)<sup>119</sup>. Cette lettre est le premier document d'archive qui nous ait avertis de la présence de ces autres grandes bibliothèques jésuites en Europe. Dans le cadre de ce mémoire, il n'est pas possible de retracer l'historique de chacune d'elles. Mais, elles feront l'objet d'une étude plus approfondie dans la poursuite de nos travaux, dans la perspective d'une réelle étude comparative.

Après cet argumentaire visant à justifier la création à Jersey d'un centre d'études comparable à ceux, parmi les plus cotés qui existaient déjà ailleurs en Europe, le P. Descoqs énumère méthodiquement les remarques qui pouvaient être faites sur la bibliothèque de Jersey et expose ses suggestions pour sa réorganisation. Tout d'abord, il met en évidence l'urgence de construire un local approprié pour regrouper tous les livres de la maison et mettre fin à la pratique de dispersion suivie jusqu'alors. Jusqu'en 1912, cinq salles éloignées les unes des autres abritaient des livres, ce qui en compliquait considérablement les recherches et rendait la gestion d'ensemble particulièrement difficile. Un autre problème tracassait le père : le rangement des nouvelles acquisitions. Comme solution *in extremis*, il s'était trouvé contraint de vider les rayons de la salle de philosophie du rez-de-chaussée et de l'enfer « de jadis » et

<sup>116</sup> Ce sont évidemment les événements de 1880 puis la loi de 1901 qui incitèrent les jésuites à y fonder des maisons d'études. Delattre, t. IV, col. 726-727.

<sup>117</sup> Voir pages 51-52.

<sup>118</sup> Le collège fut fondé en 1894 par des jésuites allemands, exilés à cause du *Kulturkampf*. La bibliothèque comprend les anciennes bibliothèques d'Exacten et de Dittton Hall (Lancashire, Angleterre). En 1959-1960, l'université Saint-Georges de Frankfurt acheta 150,000 volumes de la bibliothèque de Valkenburg. Voir [http://www.st-georgen.uni-frankfurt.de/bibliothek\\_e.htm](http://www.st-georgen.uni-frankfurt.de/bibliothek_e.htm) ; J. de Ghellinck, *Nos bibliothèques*, extrait des *Essais pédagogiques*, nouvelle éd. 1931, p. 601-602.

<sup>119</sup> Notice sur « Innsbruck University », *The Catholic Encyclopaedia*, Volume VIII, 1910; Online Edition Copyright, 1999, Kevin Knight. <http://www.newadvent.org/cathen/08024b.htm> (consulté le 17/11/2008)

d'en mettre le contenu, soit en caisse, soit dans le grenier. On peut imaginer que ces ouvrages-là ne servaient pas beaucoup.

Mais ces cinq salles présentaient d'autres inconvénients encore. Par exemple, la recherche d'un ouvrage s'avérait un véritable casse-tête, et les usagers - les habitants du scolasticat certes, mais *a fortiori* les étrangers - perdaient énormément de temps dans d'interminables pérégrinations d'une salle à une autre pour les trouver. En outre, un tel éparpillement des livres ne permettait bien sûr, ni d'évaluer correctement les richesses de la bibliothèque, ni de les exploiter pleinement. Selon le père, dans une telle situation, constituer un catalogue alphabétique et méthodique complet était sans intérêt, notamment à cause de ces livres mis en caisse et qui ne pouvaient même pas être rangés sur des rayonnages. Il informe aussi le provincial de la présence dans la maison d'autres fonds importants de livres qui pour l'instant, dépérissaient. Il s'agissait par exemple de l'ancienne bibliothèque des théologiens, des livres provenant de Poitiers ou de la bibliothèque personnelle du P. Charles Antoine. Ces deux derniers fonds seront traités de manière plus approfondie dans les chapitres suivants. Le père conclut cette première partie en exprimant au provincial sa consternation : pourquoi un tel écart entre la bibliothèque de Jersey et celles de Valkenburg, des Bollandistes, ou de l'Institut Biblique ? Il était pour lui inadmissible que l'on se soit contenté d'une solution provisoire pendant trente années, alors même que la Province de Paris ne souffrait pas à l'époque de difficultés financières particulières.

Descoqs aborde ensuite la question du budget. Il avait préalablement consulté ses confrères bibliothécaires de la Province de Lyon afin de déterminer si le budget de la bibliothèque était ou non raisonnable. Force lui avait été de constater à quel point les écarts qui existaient entre les budgets de ces bibliothèques « lyonnaises » et sa sienne, étaient astronomiques. A peine 2000 francs par an pour Jersey, tandis que le P. Marcel Chossat<sup>120</sup>, bibliothécaire de Hastings Ore Place<sup>121</sup>, affirmait en avoir dépensé 7500 en 1912 et 6000 l'année précédente. La moyenne se situait entre 4 et 6000 francs. A Beyrouth, où la mission était plutôt faible selon le P. Descoqs, le budget ordinaire se montait tout même à 2000 francs, sans compter les frais supplémentaires pour la reliure et les abonnements. Manifestement scandalisé par cet état de choses, Descoqs conclut par la phrase suivante : « En faisant une enquête auprès des bibliothécaires de scolasticat et universités de la Compagnie, je ne doute pas que nous n'arrivions bons derniers, ce qui est une honte ».

<sup>120</sup> M. Chossat : n 2/2/1863 à Marboz (Ain) ; i 6/12/1883, SJ 15/8/1903, † 12/3/1961 à Chantilly. A Hastings, il fut responsable de la bibliothèque et grâce à ses efforts, il en fit une véritable bibliothèque de travail. En 1926, celle-ci fut elle aussi ramenée à Fourvière.

<sup>121</sup> Voir la notice de L. Rosette dans *Delattre*, t. II, col. 792-808. Hastings se situe dans le comté de Sussex. Le theologat de la Province de Lyon y s'y trouvait de 1906 à 1927.

C'est précisément à cause du montant extrêmement insuffisant de ce budget, que la bibliothèque de Jersey n'avait jamais pu être réellement tenue au courant. Ainsi, les bibliothécaires qui avaient précédé le P. Descoqs n'avaient-ils acheté que les ouvrages les plus indispensables et souvent peu coûteux, au détriment des grandes collections, des véritables instruments de travail, politique d'achat qui avait entraîné d'énormes lacunes dans de nombreux secteurs de la bibliothèque. Imaginer rattraper une telle situation sans envisager immédiatement un investissement considérable de temps et d'argent lui semblait absolument irréaliste. Il évoque alors un par un, chacun des grands secteurs et leurs déficits spécifiques. Pour la Théologie, il reproche à ses prédécesseurs de n'avoir ni suivi les catalogues des bouquinistes, ni daigné se préoccuper de continuer les « collections très précieuses de théologiens anciens (...) ». Il exprime même de forts doutes sur l'achat d'un seul ouvrage de ces vieux auteurs depuis le départ du P. Le Bachelet en 1899. Plus loin, il ajoute même que « ce sont ces vieux qui font la richesse d'une bibliothèque ». En effet, il n'est guère étonnant que le P. Descoqs accorde une attention particulière aux théologiens anciens, et surtout scolastiques. Ses prises de positions dans le conflit « Suarez-Thomas » révèlent aussi bien son attachement profond aux pensées des Scolastiques, surtout jésuites, que sa méfiance vis-à-vis des courants théologiques les plus récents, qu'il disait « contaminés » par le modernisme.

De même pour la Philosophie, manquaient aussi bien les instruments de travail fondamentaux que les « grandes éditions » telle les *Œuvres complètes*<sup>122</sup> de René Descartes éditées par Paul Tannery et Charles Adam. Le père en était à peine à commencer d'acheter certains d'entre eux pour la bibliothèque. Il souligne toutefois que chaque volume de Tannery coûtant alors près de 250 francs, c'était chaque fois une somme considérable pour un budget qui n'en excédait pas 2000, et compte tenu du nombre d'ouvrages qui restaient à acquérir... Il nous informe enfin que la bibliothèque contenait un « premier fonds important » en Histoire ecclésiastique et mystique mais que comme d'habitude, celui-ci avait été fort mal entretenu.

Dans la suite de son texte, le bibliothécaire fait part à son provincial des grandes lignes de son projet de création d'une véritable bibliothèque de travail.

*- Mettre la Philosophie ancienne et moderne absolument au pair et avoir en latin, français, anglais, allemand tout ce qui est nécessaire et utile à une bibliothèque de travail.*

*- Continuer les grandes collections de textes et d'études sur les Pères latins et grecs que l'on a commencés avec les travaux les plus importants (concernant la positive) sans cependant viser à monter une bibliothèque spécialiste en cette partie (ceci regarde Ore). Mais enrichir le plus possible la Théologie des anciens*

---

<sup>122</sup> Descartes, *Œuvres complètes*, éd. scien. P. Tannery, C. Adam, Paris, le Cerf, 1897-1913, 13 vol.

*scolastiques qui est notre spécialité et avoir les principaux ouvrages latins courants de théologie.*

Ce qui ressort de son programme, c'est avant tout cette volonté de combler les lacunes en Philosophie, dont l'enseignement était après tout, la fonction même de la maison Saint-Louis. De fait, comment ce secteur avait-il pu demeurer l'un des plus démunis de la bibliothèque ? En réalité, plusieurs raisons expliquent cette aberration au niveau de la politique d'achat. D'abord, il semble que cette déficience fut en quelque sorte un héritage de Laval et de l'enseignement qui y était donné. Plusieurs sources suggèrent en effet qu'à l'époque, l'étude de la Philosophie n'était pas toujours très poussée dans les scolasticats<sup>123</sup>. En principe, celle-ci se faisait normalement en deux ans et était seulement censée préparer le futur jésuite à la formation théologique devant aboutir à son ordination, mais ne constituait pas un objectif en soi. En outre, l'on devait fréquemment envoyer des scolastiques n'ayant pas encore achevé leur formation, enseigner dans les collèges, ces derniers étant considérés comme prioritaires à l'époque. En conséquence, ils n'effectuaient pas leurs études de Philosophie, considérées elles, comme de moindre importance par rapport aux autres étapes de la formation religieuse.

En exil, dispensés de leurs ministères habituels, l'enseignement de la Philosophie devenait à nouveau une étape incontournable, et d'autant plus indispensable qu'elle tendait à prendre une importance croissante dans le système éducatif français auquel les jésuites devaient conserver l'objectif de se réintégrer à terme. Les carences du fonds philosophique de la bibliothèque, étaient donc le reflet même du déséquilibre qui avait longtemps persisté entre l'enseignement de la Philosophie et celui de la Théologie<sup>124</sup>. Encore faut-il aussi tenir compte de la personnalité des différents bibliothécaires, de leur motivation ou de leurs centres d'intérêt, qui incontestablement influèrent sur le choix des livres à acquérir en priorité. Ainsi que nous l'avons vu, deux des plus grands bibliothécaires de Laval, puis de la première période de Jersey – les PP. Terrien et Le Bachelet – étaient eux-mêmes théologiens. Il n'est donc guère surprenant qu'ils aient eu tendance à enrichir la bibliothèque en ouvrages de Théologie au détriment de la Philosophie. Enfin, il est possible qu'il y eut parfois une volonté

---

<sup>123</sup> Cela aurait permis aux courants philosophiques modernes de gagner des adeptes parmi les jésuites. Remarque du P. Chabin à Laval : « Il n'y a à ma connaissance, écrivait-il, à soutenir l'ontologisme ou le libéralisme que ceux qui ont eu des professeurs ouvertement ontologistes ou libéraux, ou ceux qui n'ont pas fait de Philosophie, ou l'ont faite incomplètement. Chose remarquable, je n'ai pas vu un seul Scolastique ayant suivi le cours complet de Philosophie embrasser ces opinions ; au contraire parmi d'autres, même après la Théologie, il y a des doutes, des hésitations ; et cela se comprend, la base manque... ». J. Burnichon, *Histoire d'un siècle*, t. IV, p. 538-539.

<sup>124</sup> Il y avait aussi un grand contraste entre les deux enseignements. D'un côté, il s'agissait de la théologie scolastique et de l'autre de la philosophie moderne.

délibérée d'écarter certains livres de Philosophie moderne, soit par ignorance de leur contenu réel, soit par défiance pour la modernité en général qui, dans le domaine des idées, ne cessait à l'époque de soulever de virulentes polémiques, qui ébranlaient parfois profondément les fondements de la religion ou remettaient les dogmes en cause. On l'a vu pour Maurras, c'est ne rien dire de Nietzsche, de Proudhon ou de Darwin.

Après ce passage consacré à son plan d'orientation, le père Descoqs soumet à son provincial une idée du P. Gédéon Labrosse<sup>125</sup> qu'il juge excellente, et qui reviendrait à créer un fonds spécifique d'Histoire de la Compagnie de Jésus, en puisant dans la bibliothèque de Poitiers<sup>126</sup> – « quitte à l'indemniser plus tard » - et dans celle de l'École de Sainte-Geneviève à Paris<sup>127</sup>. Cette idée qu'il défend avec enthousiasme, est néanmoins révélatrice de la nature profondément éclectique des bibliothèques jésuites en général. Nous verrons plus loin que le fonds de la bibliothèque de Jersey était extrêmement hétéroclite et qu'elle fut en réalité un assemblage de plusieurs bibliothèques distinctes, soit celles des pères jésuites eux-mêmes, soit celles provenant de maisons ou de collèges religieux ayant fermé et qui, au fur et à mesure, furent partiellement ou intégralement envoyées à Jersey. Mais nous verrons aussi que notre insatiable Descoqs, finira par se voir reprocher par ses supérieurs d'abuser de cette pratique et d'y avoir un peu trop systématiquement recours, au détriment des fonds d'établissements encore ouverts. En revanche, cette note nous apprend plus loin que pour un secteur tel que celui de l'Histoire « profane », évoqué plus loin, et qui n'était nullement considéré comme prioritaire, le bibliothécaire n'envisageait que l'achat des publications courantes, afin que les professeurs puissent se tenir informer des nouveautés.

En conclusion, le père termine son propos en présentant au provincial deux mesures qu'il juge indispensables pour remédier aux « déficits » dont souffre la bibliothèque. Tout d'abord, il rappelle la nécessité de faire rapidement édifier un bâtiment adapté. Deux plans étaient alors possibles : soit construire un vaste « zingot » à côté de la patinoire (« skating ») soit surélever la nouvelle aile de la maison. Pour l'instant, nous laissons à l'imagination du lecteur la définition du mot « zingot », qui nous est longtemps demeurée mystérieuse, car il sera question de la construction de cette bibliothèque dans les pages suivantes. Il insiste néanmoins à ce propos que, bien que les avis demeurent partagés sur ces deux plans, il était primordial de trancher premièrement sur la question même de la construction d'un local. Son deuxième point se rapporte au budget. Estimant celui-ci bien trop dérisoire pour reconstituer

---

<sup>125</sup> G. Labrosse : n 8/1/1837 à Le Blanc (Indre) ; i 9/10/1856 ; SJ 13/11/1885 ; † 6/16/1916 à St.-Héliier. Il fut provincial de Paris pendant treize ans de 1886 à 1893 puis de 1900 à 1906.

<sup>126</sup> Il est probablement question ici de la bibliothèque du collège de Poitiers. *cf.* pages 101 et 102.

<sup>127</sup> Qu'on appelait aussi l'École de la rue des Postes. *cf.* page 97 et suiv.

et entretenir une véritable bibliothèque de travail, le père demande qu'il soit augmenté, et passe dans un premier temps, de 2000 francs à 5500 pour les deux années suivantes, afin de permettre des dépenses exceptionnelles, puis soit ensuite ramené à 4000 francs pour le seul entretien. Ce premier document est primordial pour comprendre à la fois la personnalité du nouveau bibliothécaire, l'état de la bibliothèque en 1912 et la suite dans les événements.

### **b) Visites de bibliothèques « modèles »**

Le 23 décembre 1912, le P.Descoqs partit donc en Belgique et en France pour y visiter les bibliothèques « modèles » de la Compagnie, ainsi que nous le relate l'article intitulé « La Grande Bibliothèque » paru dans le numéro du Cinquantenaire des *Lettres de Jersey* (1931). Il entreprit ce voyage afin de recueillir des idées et des éléments permettant de concevoir un plan idéal pour la construction d'un local de bibliothèque et d'y organiser les livres. Ses recherches se limitèrent aux différentes bibliothèques jésuites de Paris, de Louvain et de Bruxelles. A Paris, il visita certainement la bibliothèque de la revue *Études*, située alors au 15 rue Monsieur. C'était alors la seule bibliothèque jésuite encore entretenue dans la capitale, puisque les maisons d'études et leurs livres étaient en exil. Cependant, nous en savons davantage sur les grandes bibliothèques jésuites belges de cette époque, du fait notamment qu'elles étaient mieux organisées, mais surtout parce qu'elles avaient évolué dans des conditions plus favorables que celles des Provinces françaises, au moins pour la période tourmentée de la fin du XIX<sup>e</sup> - début du XX<sup>e</sup> siècle. A Louvain, le père dut visiter la bibliothèque du Collège Philosophique et Théologique Saint Jean Berchmans<sup>128</sup>, dont le bibliothécaire était à l'époque Joseph de Ghellinck, alors âgé de 40 ans. Il nous paraît important de présenter ce personnage qui avait acquis une certaine notoriété dans diverses disciplines. Outre sa fonction de bibliothécaire, le P. de Ghellinck (1872-1950)<sup>129</sup>, fut aussi professeur de Patristique et de l'Histoire des dogmes. Médiéviste, épigraphiste et paléographe, il produisit de nombreuses recherches sur le XII<sup>e</sup> siècle.

La charge de bibliothécaire au collège Saint Jean Brechmans lui fut confiée dès 1909 et il la conserva jusqu'en 1940. Daté du 5 juillet 1924, un article du journal belge *Neptune*<sup>130</sup>

---

<sup>128</sup> J. de Ghellinck, *op. cit.*, 1931, p. 586-592.

<sup>129</sup> A. Michel, J. de Ghellinck, *DTC : Tables Générales*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, Letouzey et Ané, 1967, col. 1807-1808.

<sup>130</sup> « Une grande institution belge : l'œuvre du P. de Ghellinck », *Neptune, Belgian Lloyd & Daily News*, n° 340, samedi 5 juillet 1924, p. 1-2.

qui lui fut consacré, révèle que de nombreux bibliothécaires du monde occidental venaient régulièrement lui demander des conseils : « La renommée de cette bibliothèque et de son animateur, le P. de Ghellinck, est grande à l'étranger. Anglais et Italiens, Américains et Espagnols, protestants et incroyants, viennent de loin, solliciter l'avis de ce Jésuite belge ».

Bien que ce témoignage soit postérieur à la visite du P. Descoqs, nous savons que la bibliothèque du collège de Louvain avait déjà fait l'objet d'un projet d'organisation d'envergure avant 1912. De même, lorsque fut détruite la bibliothèque de l'Université Catholique de Louvain suite à l'incendie qui se déclara le 25 août 1914, et dont les 300 000 volumes, comprenant près de 1000 incunables et des centaines de manuscrits furent réduits en cendres, le P. de Ghellinck fut choisi pour être l'un des membres du comité chargé de sa reconstitution<sup>131</sup>. Après la Grande Guerre, il élargit ses travaux scientifiques au domaine des bibliothèques. Il fut l'auteur d'un ouvrage intitulé *Nos Bibliothèques*, publié pour la première fois en 1919, puis réédité en 1931, véritable mine d'information sur les bibliothèques jésuites. Le bibliothécaire jésuite belge y démontre sa maîtrise de la bibliothéconomie et sa volonté de contribuer à une meilleure organisation des bibliothèques jésuites. Notons qu'il écrivit aussi de nombreux articles sur les bibliothèques médiévales et modernes dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, la *Nouvelle Revue Théologique*, ou encore dans le *Dictionnaire de Droit canonique*<sup>132</sup>.

### c) La bibliothèque des Bollandistes

Parmi toutes les bibliothèques jésuites en Belgique, celle de la Société des Bollandistes à Bruxelles<sup>133</sup> marqua particulièrement le P. Descoqs, sous de nombreux aspects. Un extrait de l'article des *Lettres de Jersey* démontre clairement l'enthousiasme du P. Descoqs dans son travail et l'intérêt qu'il porta à cette bibliothèque.

*Spécialement, son séjour chez les Bollandistes lui fournit l'occasion d'une précieuse enquête. Disposition et éclairage des salles, longueur et montage des*

---

<sup>131</sup> Après l'armistice, des comités nationaux furent créés dans différents pays, afin d'aider à la reconstruction de la bibliothèque. Argent, livres, incunables, manuscrits, œuvres d'art arrivaient de tous côtés. Conformément aux termes du traité de Versailles, l'Allemagne dut verser l'équivalent du montant des pertes dues à l'incendie. Mais en 1940, le même scénario se reproduisit, et les 400 000 volumes de la nouvelle bibliothèque furent eux aussi réduits en cendres.

<sup>132</sup> « Bibliothèques » dans le *DS*, I, col. 1589-1620 ; « Les bibliothèques médiévales ; les bibliothèques modernes », dans *Nouvelle Revue Théologique*, 1938, p. 36-55, 161-179 ; « Bibliothèques », *Dictionnaire de Droit Canonique*, II, col. 801-825.

<sup>133</sup> J. de Ghellinck, *op. cit.*, p. 579-581. Voir annexe n° 13.

*rayons, tout fut examiné. Et tel aurait été fort surpris de saisir le Père en train de brandir un mètre et de relever les mesures les plus utiles.*

Cette bibliothèque mérite d'ailleurs d'être décrite, tant elle constitue la source d'inspiration majeure du projet de la bibliothèque d'études de Jersey. Depuis sa fondation, elle sert principalement d'outil de travail à la Société des Bollandistes<sup>134</sup> installée à Bruxelles. Ces derniers sont des jésuites belges attachés à la communauté Saint-Michel, qui travaillent sur l'hagiographie chrétienne, et sont connus particulièrement pour leur deux publications de haut niveau scientifique, les *Acta Sanctorum*<sup>135</sup> et les *Analecta Bollandiana*<sup>136</sup>. Leur bibliothèque a également acquis une certaine renommée dans la Compagnie de Jésus, non seulement grâce à ses usagers, mais aussi pour son local et son organisation. Sa construction remonte au début du siècle dernier. En 1902, la Compagnie de Jésus entreprit à Bruxelles des travaux de constructions aux abords de l'actuel boulevard Saint-Michel, pour abriter une communauté jésuite, dont une partie avait la charge d'un collège et l'autre constituait ladite Société des Bollandistes. Trois ans plus tard, l'on décida de leur construire aussi une bibliothèque afin d'y transférer les livres sur lesquels ils travaillaient, et qui se trouvaient toujours dans les locaux trop étroits de l'ancien collège Saint-Michel de la rue des Ursulines. La bibliothèque, appelée aussi *Musaeum Bollandianum*<sup>137</sup>, occupa désormais les second et troisième étages de l'aile septentrionale du collège, sur une longueur de 50 m et une largeur de 20 m approximativement. Le bâtiment était divisé dans sa hauteur en cinq galeries superposées de 2,15 m de haut chacune, garnies de rayonnages. Il comptait deux parties principales : une salle de travail et un dépôt de livres. La première, qui faisait 20 m sur 8, était exclusivement réservées aux pères bollandistes. Ces derniers étaient tenus d'effectuer leurs travaux de recherche à l'intérieur de la bibliothèque, comme l'exigeait un règlement ancien. Quant au magasin ou dépôt de livres, desservi par un couloir central éclairé par des fenêtres percées dans le toit, il occupait sur trois étages une largeur de 20 mètres. En plus de ces deux parties, il y avait aussi une salle de travail pour les visiteurs non jésuites et quelques

<sup>134</sup> Société des Bollandistes : <http://www.kbr.be/~soboll/> Site consulté le 2/05/2002. Voir aussi H. Delehaye, *L'Œuvre des Bollandistes à travers trois siècles, 1615-1915*, Bruxelles, 1920 (disponible en ligne: <http://www.archive.org/details/traverstroissiec037594mbp>) ; P. Peeters, *L'Œuvre des Bollandistes*, Bruxelles, 1961 (ou le numéro 24 de *Subsidia Hagiographica*) ; F. Barbier, *Bibliographie de l'Histoire de France*, Paris, Masson, 1986, p.89-90.

<sup>135</sup> Collection de Livres de Saints anciens et médiévaux. Le premier volume fut publié en 1643.

<sup>136</sup> Créés en 1882 par les Bollandistes, les *Analecta Bollandiana* consistent en une publication annuelle consacrée à la recherche hagiographique. Chaque numéro contient des éditions de textes hagiographiques et des études fondamentales dans des langues modernes internationales (anglais, français, allemand, italien).

<sup>137</sup> Bien que cette bibliothèque existe toujours, nous avons jugé préférable d'utiliser l'imparfait pour la décrire, car dans ce texte il s'agit de son état en 1930. Or, il est fort probable qu'elle ait subi depuis, des modifications et des remaniements. Le R. P. Godding, directeur des Bollandistes, étant trop occupé, ne put fournir plus de détails ni sur l'état de la bibliothèque en 1912, ni sur son état actuel. Cependant, il nous a invité à venir un jour visiter la bibliothèque.

bureaux d'administration. La surface de rayonnage couvrait plus de 2500 mètres carrés en 1931. L'orientation de la bibliothèque correspondait de toute évidence aux travaux de recherche des Bollandistes, sa principale richesse étant le fonds « Hagiographica et liturgica », l'un des plus réputés au monde en la matière.

#### **d) La concrétisation du projet de construction**

Après avoir visité ces bibliothèques splendides, le P. Descoqs rentra donc à Jersey au début de l'année 1913, prêt à se mettre au travail et étudia les notes qu'il avait prises au cours de ses visites chez les Bollandistes ou ailleurs, afin de concevoir le plan d'architecture de la future bibliothèque d'études de Saint-Louis. Le P. Félix Mollat<sup>138</sup> lui-même, alors recteur de la maison, l'aida dans sa besogne. Sitôt élaboré, le plan fut soumis au provincial de Paris, le P. de Boynes qui l'envoya à son tour au Père général à Rome, François-Xavier Wernz, dont il devait obtenir l'approbation. Le projet obtint rapidement l'aval des autorités jésuites romaines et dès le printemps de 1913, les travaux de construction furent entamés à Jersey.

Une loi jersiaise rendait cependant les travaux problématiques. Datée de 1901 et sans doute taillée sur mesure, à la dimension des ambitions de nos jésuites, elle interdisait aux communautés religieuses toute construction « durable » sur le sol de l'île. Habités à pire, les jésuites ne baissèrent pas les bras pour si peu. Au lieu de construire en pierre, ils utilisèrent des matériaux plus légers, du fer et du bois principalement. Mieux encore, ils s'arrangèrent pour contourner la loi d'une façon astucieuse. Ils eurent pour cela recours à une entreprise basée à Londres, la Maison Harbrow<sup>139</sup>, qui s'était fait une renommée en vendant à distance des constructions démontables. Sortes de maisons préfabriquées, le cas échéant de plusieurs étages, dont toutes les pièces pouvaient si nécessaire, être re-démontées pour être remontées ailleurs. A la fois légères et solides, elles offraient même un certain cachet. Les pièces étaient donc commandées à Londres, puis envoyées directement à Jersey pour le montage. La même maison avait auparavant construit pour les jésuites des annexes de leur collège d'exil Notre-Dame de Bon-Secours, à proximité du scolasticat, en 1906-1907. C'est précisément ce type de

---

<sup>138</sup> F. Mollat : n 25/4/1871 à La Limouzinière (Loire-Atlantique) ; i 9/10/1889 ; SJ 24/8/1904 ; † 8/7/1962 Chantilly (Oise) ; nécrologie : *Courriers : Province de Paris*, n°20, fév. 1963, p.2-6.

<sup>139</sup> William Harbrow Ltd, Builders and Contractors, South Bermondsey, London, S.E. 16. Cette adresse figure sur le plan de la bibliothèque date de 1923. Les recherches menées n'ont pas permis de retrouver plus d'informations sur cette entreprise.

bâtiment que l'on appelait « zingot » en raison de la part importante de la tôle ondulée dans cette architecture<sup>140</sup>.

Le terrain choisi pour bâtir le local se trouvait à l'est du corps principal du scolasticat<sup>141</sup>. Avant le véritable assemblage de cette bibliothèque « préfabriquée », des travaux de terrassement préalables furent entrepris et réalisés par des ouvriers de l'île. Une légère assise de briques fut établie pour servir de fondation à l'édifice et le protéger contre l'humidité. Par la suite, des piliers de fer, profondément enchâssés dans des masses de béton et reliés les uns aux autres, formèrent la carcasse métallique du bâtiment, comme pour toute bibliothèque moderne de l'époque. Un simple crépissage sur lattes servit pour l'habillage extérieur. Les cloisons et les murs étaient constitués de plaques de fibro-ciment agencées les unes aux autres. Petit à petit les pièces coupées sur mesure et envoyées de Londres, furent donc assemblées soigneusement. « Comme par enchantement, s'emboîtèrent galeries, escaliers, balustrades, travées et rayons »<sup>142</sup>. Les photographies de la bibliothèque sont impressionnantes. Difficile en effet d'imaginer en les voyant, que ce local de trois étages fut entièrement démontable et construit à partir de matériaux légers. C'est surtout l'aménagement intérieur qui étonne par sa complexité. La surprise est d'autant plus grande si on le compare avec les constructions préfabriquées produites de nos jours, qui excellent surtout par leur manque flagrant d'esthétique et la simplicité extrême de leur structure.

A quoi ressemblait donc cette fameuse bibliothèque ? Un relevé d'architecture, quelques photographies<sup>143</sup> conservées aux archives des jésuites, une description publiée dans le numéro du Cinquantenaire des *Lettres de Jersey*, sans oublier les souvenirs encore assez précis du P. de Vregille, donnent une idée assez juste de sa façade et de ses caractéristiques intérieures : dimensions, nature des locaux, et jusqu'à l'aménagement intérieur ou l'éclairage. Certains aspects nous échappent toujours pour cette première période au moins, à savoir le mode de chauffage ou le type de mobilier. Le plan de l'ensemble de la propriété indique que les façades de la bibliothèque étaient orientées dans l'axe est-ouest, conformément aux recommandations de Vitruve<sup>144</sup>. En 1913, long de 34m50 sur 14m de large, pour une hauteur

<sup>140</sup> Après avoir vainement consulté maints dictionnaires, nous avons finalement retrouvé la définition de ce terme dans la notice d'Arsène Lambert sur le Collège de Bon-Secours dans l'ouvrage du P. Delattre, tome II, col. 861-876.

<sup>141</sup> Voir annexe n° 3. La bibliothèque se trouve au premier plan.

<sup>142</sup> J-B. Poncet, « La Grande Bibliothèque », *Le Cinquantenaire, L de J*, p. 165.

<sup>143</sup> Voir annexes n° 10, 11, 12.

<sup>144</sup> Un extrait dactylographié du traité *De Architectura* (VI,4) de Vitruve (traduction de Nisard) fut retrouvé parmi les archives conservées à la Bibliothèque Sèvres. Le voici : *De la bonne orientation d'une bibliothèque*. « Les bibliothèques doivent être tournées au soleil levant, parce que leur destination leur rend nécessaire la lumière du matin, et en outre, parce que les livres ne se gâtent pas si facilement dans ces bibliothèques que dans celles qui regardent le midi et le soleil couchant. Ces dernières sont sujettes aux vers et à l'humidité, parce que la même humidité des vents qui fait naître et qui nourrit les vers, fait aussi moisir les livres ».

de 7m, le bâtiment formait au sol un parallélogramme d'une superficie de 483m<sup>2</sup>. L'édifice était divisé dans sa longueur en sept salles consécutives, dont l'une était plus grande et les six autres identiques entre elles. La « grande salle », qui fut ainsi nommée par la suite, mesurait 7m50 sur 14 et se trouvait au milieu, flanquée de chaque côté, de trois salles de 4m50 sur 13m50 chacune. Toutes communiquaient entre elles par un alignement d'ouvertures qui traversait tout le bâtiment dans sa longueur. Chaque salle, ouverte sur toute sa hauteur, était divisée en trois niveaux : un rez-de-chaussée de 2m80 de hauteur et deux étages de galeries de 2m20 de haut chacun. Ces trois niveaux étaient équipés de rayonnages muraux pour le rangement des livres. L'accès aux deux galeries superposées se faisait, soit par un escalier en spirale qui se trouvait dans la grande salle, soit par un escalier oblique dans chacune des deux salles situées aux extrémités du local. Toutes les galeries du même niveau communiquaient entre elles par des ouvertures au centre des cloisons, dans le même alignement qu'au rez-de-chaussée. La grande salle se distinguait des autres, non seulement par ses dimensions et ses fenêtres nombreuses, mais aussi par son toit en double pente dans la largeur. A l'époque, la lumière du jour fut sans doute la seule source d'éclairage<sup>145</sup> car l'électrification de la bibliothèque ne fut effectuée que dans les années 1920. La lumière pénétrait donc dans le bâtiment à la fois par des verrières faîtières ouvertes sur les toits, ainsi que par les fenêtres en ogive<sup>146</sup> des deux façades principales. Les fenêtres étaient triples pour les deux premiers niveaux des six petites salles, doubles pour leur niveau supérieur. Cependant, du fait de sa toiture perpendiculaire à celle des autres salles, qui lui donnait davantage de hauteur, et de sa largeur plus importante, la grande salle était la mieux éclairée : le rez-de-chaussée et le premier niveau avaient chacun quatre doubles fenêtres en ogive tandis que le dernier niveau était pourvu d'une baie vitrée de plus de deux fois leur hauteur. La façade du bâtiment reproduisait donc la disposition symétrique des salles. Le local de la bibliothèque était relié à la « nouvelle maison » du scolasticat par une passerelle couverte.

Après que les travaux furent achevés en septembre 1913, l'on entama le déménagement des ouvrages, travail ardu accompli par les scolastiques. Ceux-ci furent donc chargés d'amener tous les livres dispersés dans la maison, vers le nouveau local de la bibliothèque. Le 16 novembre enfin, sitôt les 70 000 volumes dûment estampillés et mis en place, la bibliothèque fut solennellement inaugurée par le recteur de Saint-Louis, le P. Mollat, qui lui donna aussi sa bénédiction. Après le dîner, toute la communauté prit le café dans la grande salle. Pour la première fois depuis la fondation de la maison Saint-Louis à Jersey,

<sup>145</sup> K. Musmann, *Technological Innovations in Libraries, 1860-1960. An Anecdotal History*, Westport, Connecticut, London, Greenwood Press, 1993, p. 48-73.

<sup>146</sup> Elles avaient chacune une largeur de 0,5m.

c'est-à-dire après trente trois ans, tous les livres se trouvaient enfin réunis dans un seul et même local construit exprès pour les abriter. Une occasion qui en effet, méritait bien d'être commémorée.

### e) La première phase d'organisation de la bibliothèque

Désormais s'ouvrait la première phase d'organisation de la bibliothèque, qui fut menée pendant les quatre années de la Première Guerre mondiale. Avant de parler plus précisément de la bibliothèque, il convient ici de résumer l'histoire de la maison pendant cette période critique. Malgré l'exil, le scolasticat ne put évidemment se tenir à l'écart de cette guerre. Des soixante-huit jésuites jersiais qui furent envoyés aux armées, douze devaient mourir au champ d'honneur. Afin de garder le contact avec les jeunes scolastiques mobilisés et de leur remonter le moral, on rédigea une lettre hebdomadaire commune, le *Courrier des Soldats*, qui relatait les événements les plus importants de la maison. Au début d'octobre 1914, la maison Saint-Louis devint un refuge pour des jésuites belges chassés par l'invasion allemande de leur pays, et encore très émus par l'incendie de Louvain et la mort d'un de leurs, fusillé devant eux<sup>147</sup>.

Pendant toute cette période extrêmement importante et bouleversante, la bibliothèque subit, quant à elle, sa première réorganisation. Désormais maître absolu de « sa bibliothèque », le P. Descoqs entreprit cette tâche avec l'aide d'une équipe de collaborateurs assidus, composée de scolastiques ou de frères coadjuteurs, dont le plus fidèle était le frère Cochet<sup>148</sup>. Tout d'abord, l'on procéda à la disposition des salles. A chacune fut donc attribuée une ou plusieurs lettres renvoyant au plan de classement des livres. Notons qu'il n'y avait pas de véritable séparation entre la bibliothèque proprement dite et le magasin de livres. Toutes les salles étaient pourvues de bureaux et de galeries et servaient donc aussi bien de dépôts que de salles de travail, comme en témoignent les photographies de l'époque. La grande salle quand à elle, avait de multiples fonctions. Elle servait de bureau de travail pour le personnel, de salle de lecture pour les usagers, et une partie du dépôt couvrait l'importante surface murale que desservaient ses galeries.

Avant de ranger les livres, il fallait les classer, faire de nouvelles fiches pour chacun d'eux, écrire leur nouvelle cote et estampiller tous ceux qui ne l'étaient pas encore. Selon les témoignages oraux, et principalement celui du P. de Vregille, le cadre de classement adopté à

<sup>147</sup> Delattre, notice sur la maison St-Louis de Jersey, t. II, col. 851.

<sup>148</sup> Cochet, Félix : n 5.10.1889 Chartres (28) ; i 28.8.1909 ; v 15.8.1921 ; † 7.8.1975 Nantes.

Jersey était celui-là même qui fut repris plus tard à Chantilly. En 1913 cependant, la bibliothèque était sans doute encore très spécialisée en sciences religieuses et il nous semble probable que le plan de classement de type « Chantilly »<sup>149</sup>, ne fut réellement mis au point que beaucoup plus tard, en raison de la diversification des secteurs. Progressivement élaboré selon les circonstances, ce dernier ne fut sans doute véritablement instauré qu'à partir des années 1920, tandis que la bibliothèque prenait un nouvel essor et recevait de nombreux apports de livres de diverses provenances. Le système de classification par matières « façon maison » pour lequel préféra opter le P. Descoqs était de toute manière plus adapté à une bibliothèque spécialisée et non-encyclopédique que la classification décimale de Dewey<sup>150</sup>. Par ailleurs, il s'inspira sans aucun doute des systèmes qui étaient en usage au XIX<sup>e</sup> siècle, comme celui de Jacques-Charles Brunet<sup>151</sup>, voire des travaux des jésuites Jean Garnier et Auguste Carayon. Par ailleurs, il ne serait guère surprenant qu'il ait aussi été influencé par les idées de ses contemporains, tel Eugène Morel<sup>152</sup>.

Les fiches, elles, permirent de constituer le fond du catalogue. Près de 120000 furent réalisées principalement par les soins d'un jésuite octogénaire, le P. Léon Deshayes<sup>153</sup>, qui de 1913 jusqu'à la veille de sa mort survenue le 31 octobre 1923, les calligraphia une à une. Nous savons que cette pratique fut également entreprise à la même période à la bibliothèque du collège Saint-Jean Berchmans<sup>154</sup> à Louvain, que le P. Descoqs avait visitée lors de son séjour en Belgique. Dans cette dernière, deux catalogues sur fiches étaient disposés dans des meubles : le catalogue alphabétique et celui des matières. Pour le cas de Jersey, des documents d'archives et le témoignage du P. de Vregille indiquent que seul le catalogue d'auteurs fut mis en place. Quant à la cotation, elle fut alphanumérique, c'est-à-dire qu'elle était composée d'une ou deux lettres correspondant au secteur, et d'un numéro indiquant le rayon où se trouvait sa place. De sorte que plusieurs livres pouvaient avoir une cote unique,

<sup>149</sup> Voir annexe n° 26.

<sup>150</sup> Classification Décimale de Dewey : système de classification mis au point par le bibliothécaire américain, Melvil Dewey (1851-1931) en 1876 et consistant à représenter un sujet par un chiffre d'autant plus long que le sujet à représenter est précis. Il partagea les savoirs en dix classes correspondant aux cotes débutants par 0,1,2,3, 4,5,6,7,8,9. Par la suite, Paul Otlet (1868-1944) et Henri La Fontaine (1854-1943) développèrent ce système pour créer la Classification Décimale Universelle (CDU) en 1895, elle aussi basée sur la division du savoir en dix classes, et qui fut soutenue par l'Institut international de bibliographie de Bruxelles.

<sup>151</sup> Brunet détailla le système de classification des libraires parisiens. Voir son *Manuel du libraire et de l'amateur de livre*, 5<sup>e</sup> éd., originale entièrement refondue et augmentée d'un tiers par l'auteur, Paris, G-P. Maisonneuve & Larose.

<sup>152</sup> Un ouvrage d'E. Morel se trouvait effectivement dans la bibliothèque de Jersey : t.1 *Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*; t. 2 *La Bibliothèque libre. L'ère des bibliothèques en Angleterre et aux Etats-Unis « Free Public Libraries »*, Paris, Mercure de France, 1907. Cote : BML SJ AK 80/10-11.

<sup>153</sup> L. Deshayes : n 1/6/1839 à Rontengeray (Orme) ; i 12/11/1860 ; SJ 2/2/1876 ; † 31/10/1923 à Saint-Héliér.

<sup>154</sup> J. de Ghellinck, *op. cit.*, p. 587.

dès lors qu'ils étaient rangés sur un même rayon. Ces informations sur la cotation proviennent des sources suivantes<sup>155</sup>. D'une part, ce système de cotation était également celui utilisé à la bibliothèque du Collège Saint-Berchmans, citée plus haut. D'autre part, le P. Poncet signale dans son article sur la bibliothèque de Jersey, que les fiches du catalogue comportaient pour chaque livre, afin d'en faciliter la recherche : le numéro de la salle, la lettre de la travée et celle du rayon. Or, les photographies attestent qu'à Jersey, les différents secteurs étaient également marqués par des lettres, fixées bien en évidence sur les galeries.

#### **f) Les ex-libris**

En ce qui concerne les ex-libris ou les cachets, trois versions correspondant à des périodes successives, ont été répertoriées parmi les livres de la collection des Fontaines<sup>156</sup>. Certes, le mystère plane encore autour du, ou des véritables concepteurs de ces différentes marques d'identification et sur les dates exactes correspondant à leur utilisation, mais leurs différences de lettrage, de graphisme, de dimensions et de contenu, semblent mettre en lumière l'évolution de l'idée même que les exilés de Jersey se firent au fil du temps de leur bibliothèque et la place qu'elle prenait peu à peu dans leurs vies. La plus ancienne est une étiquette imprimée d'environ 2,5 cm sur 1 cm, portant en capitales les abréviations latines : DOM. S. ALOYS. JERSEIENS. S.J. Son utilisation semble remonter à la première période de la bibliothèque de Jersey c'est-à-dire dès 1880, et fut conservée jusqu'à une date inconnue. D'une extrême sobriété, elle semble n'avoir jamais eu d'autre prétention que de marquer l'appartenance des livres à l'institution Saint-Louis de Jersey, comme aurait pu le faire le nom d'une personne pour sa collection privée. Pour qui n'aurait été au fait du sens des initiales S.J., seul l'usage du latin pouvait évoquer un lien probable avec le christianisme, la bibliothèque n'étant alors pour nos récents exilés que l'endroit où se trouvaient les livres appartenant à la communauté. Encore, comme nous avons pu le voir, cet endroit n'était-il même pas véritablement à l'époque un emplacement précis. Sans doute imprimée par page entière plutôt que prédécoupée, cette modeste étiquette demandait néanmoins un travail assez long et minutieux de découpage et de collage, qui semble indiquer qu'elle n'avait pas été conçue pour marquer rapidement des milliers de volumes, mais davantage pour que ne s'égarent pas les plus usuels et les premiers sortis des caisses.

---

<sup>155</sup> Mme Diot, ancienne directrice aux Fontaines, a confirmé cette information. A Chantilly, le système de cotation fut perfectionné, puisque chaque livre y fut individualisé par l'attribution d'une cote unique.

<sup>156</sup> Voir annexe n° 17.

Ensuite, pendant une courte période, peut-être à partir de 1900 jusqu'à l'arrivée du P. Descoqs, cette étiquette fut remplacée par une estampille rectangulaire<sup>157</sup> de 3.2 cm sur 2. Moins sobre, l'inscription portée cette fois-ci en français, ne comporte ni abréviations ni les initiales S.J., et se contente d'une formule simple et concise : « Maison SAINT-LOUIS », et au-dessous : « JERSEY », dans des lettrages différents, marquant un minimum de souci esthétique. L'espace des mots dans le cadre, plus aéré, est marqué même d'un petit « grain de folie ». Afin sans doute d'atténuer la simplicité du tampon comme méthode de marquage, l'angle supérieur droit du cadre semble en effet légèrement décollé et replié vers l'intérieur, comme pour suggérer la matière d'une étiquette. On ne sait si le choix de semblables détails fut davantage laissé au fabricant de tampons, plutôt qu'au jésuite qui lui passa la commande, mais l'abandon du système d'étiquette dénote incontestablement la volonté de marquer rapidement un plus grand nombre de livres.

La troisième marque<sup>158</sup> enfin, date incontestablement de l'époque de l'arrivée du P. Descoqs, et sans doute en fut-il lui-même le créateur ou le commanditaire. Celle-ci se trouve apposée dans tous les ouvrages de la bibliothèque de Jersey, y compris ceux déjà marqués des deux précédentes. Une grande partie des livres portent d'ailleurs ainsi plusieurs ex-libris ou tampons, précieux souvenir des perpétuelles pérégrinations d'un endroit à un autre qui marquèrent leur histoire. A titre d'exemple, tous les livres ayant appartenu à la bibliothèque de Laval furent re-tamponnés avec le sceau définitif de la bibliothèque de Jersey. Celui-ci, de forme ovale, est plus élaboré que les deux marques précédentes et s'inscrit donc dans la continuité d'une progression constante. Les trois lettres symboliques de la Compagnie de Jésus – I.H.S.<sup>159</sup> – le H surmonté d'une croix, emblème qui remonte à l'époque d'Ignace de Loyola, sont dessinées à l'intérieur. Le bandeau qui les entoure, porte la même inscription en abréviation que celle de la première étiquette dont il a été question plus haut, à nouveau écrite en latin et en majuscules, chaque mot séparé d'une croix. Le doute n'est plus permis, à présent c'est bien à une communauté religieuse fermement établie que nous avons à faire. Conservant un graphisme à la fois sobre et élégant, cette estampille, de couleur bleu-turquoise, va désormais devenir le sceau et le symbole de la grande bibliothèque de Jersey. Son usage reflète et matérialise un changement de statut de la bibliothèque et une réelle maturation de la politique d'organisation. Rehaussée, comme anoblée par l'inscription de l'emblème de l'Ordre et le retour à la langue sacrée, l'estampille souligne que Saint-Louis, comme Jersey, ne sont

<sup>157</sup> Voir annexe n° 16 (2). Voir aussi la base des provenances de la BML.

[http://www.bm-lyon.fr/trouver/basesdedonnees/base\\_provenance.htm](http://www.bm-lyon.fr/trouver/basesdedonnees/base_provenance.htm) (consulté le 17/11/2008)

<sup>158</sup> Voir annexe n° 16 (1).

<sup>159</sup> Le monogramme IHS représente le nom de Jésus. cf. <http://www.jesuites.com/histoire/ihs/index.html> (consulté le 17/11/2008).

plus que le cadre au cœur duquel s'impose et vit une communauté fondamentalement catholique, régie par ses devoirs et ses engagements. Le marquage par ce symbole de la totalité des livres, y compris ceux portant déjà les marques de Jersey précédemment décrites, ne signifie pas seulement que la bibliothèque en tant qu'instrument fondamental de travail et d'érudition a véritablement pris corps, mais en outre, qu'elle a désormais vocation à être définitivement ouverte sur l'extérieur, ainsi qu'il sied à la bibliothèque d'un pôle intellectuel. Un tampon en tous points identique, même graphisme, même proportions, etc., sera par la suite repris en 1951 et 1952 pour marquer les livres de la Bibliothèque de Chantilly. L'inscription portée sur le bandeau ne diffère que par la mention DOM. S. ALOYS.CANTILIAC S.J. au lieu de JERSEIENS<sup>160</sup>.

### **g) L'organisation spatiale**

Les aspects énumérés ci-dessus, concernant le traitement du livre, ne représentaient néanmoins qu'une partie de ce travail d'aménagement et d'installation. Suivaient la répartition et le rangement des livres, travail non moins important, qui s'avéra cependant beaucoup moins difficile qu'à l'époque des « cinq bibliothèques ». Pour l'instant, il y avait encore suffisamment d'espace pour loger les soixante-dix mille ouvrages. Comme mentionné plus haut, les galeries comme les rez-de-chaussée de chaque salle étaient dotés de rayonnages muraux. Chaque galerie avait vingt travées de huit à dix rayons en moyenne chacune, ce qui donnait une surface murale totale d'environ 1780m<sup>2</sup>. Quelle impression donnait donc cette bibliothèque une fois les livres définitivement mis en place ? L'aspect le plus fascinant, tel qu'il ressort des photographies, était certainement la vision de ces murs entièrement tapissés de livres. On l'a vu, la grande salle de travail, servait aussi de magasin, sa conception était en fait sensiblement identique à celle des six autres salles, toutes ayant été conçues pour permettre un emmagasinement maximal. De fait, il n'y avait pas de séparation vraiment nette entre les parties consacrées à l'administration ou à la lecture, et celles qui servaient de magasin ou de dépôt de livres. Hormis ce dernier point, la bibliothèque de Jersey ressemblait en fait à une sorte de version réduite de celle des Bollandistes, notamment pour ce qui était des galeries, des moyens d'éclairage, de l'organisation spatiale ou même de la façade extérieure. Par ailleurs, ce mode d'aménagement intérieur, caractérisé par de grandes surfaces

---

<sup>160</sup> M. Chomarat, J.-P. Laroche, *Ouvrages maçonniques du fonds des jésuites (1727-1810), de la Bibliothèque Municipale de Lyon/Collection des Fontaines*, Bibliothèque Municipale de Lyon, IDERM Rhône-Alpes, 2001, « Collection Bibliographica », p. 101-102. Voir annexe n° 23.

murales tapissées de livres jusqu'au plafond et par des salles de lecture-magasin<sup>161</sup>, fut aussi celui adopté dans la plupart des bibliothèques françaises des siècles précédents<sup>162</sup>. Cette référence aux modèles architecturaux des siècles passés ne permet cependant pas d'évaluer pleinement l'innovation que représentait cette nouvelle bibliothèque de Jersey. Outre la singularité de sa structure démontable, plutôt rare pour une bibliothèque, elle impressionnait surtout par son organisation, la première véritablement mise en place depuis 1880. Grâce aux efforts et à la détermination de Pedro Descoqs, les livres, jadis éparpillés dans la maison, se virent redonner une nouvelle vie et devinrent à nouveau accessibles et utilisables. Après la Guerre et pendant les vingt années qui suivirent, ce travail d'organisation fut opiniâtrement poursuivi et même intensifié. Les événements de l'époque, sans épargner véritablement la bibliothèque, lui furent néanmoins en quelque sorte avantageux, et l'aidèrent à devenir progressivement le véritable pôle intellectuel de la maison Saint-Louis et de la Province de Paris.

---

<sup>161</sup> En revanche, l'exemple le plus connu du magasin séparé au XIX<sup>e</sup> siècle était celui que conçut Henri Labrousse pour le magasin central des Imprimés de la Bibliothèque Nationale.

<sup>162</sup> Voir J. Bleton, « Les bâtiments », *L'Histoire des bibliothèques françaises, 1789-1914*, op. cit., p. 183-237.

## CHAPITRE III

### LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE PARIS

La période qui suivit la fin de la Première Guerre mondiale fut caractérisée par une nouvelle phase de développement et d'expansion de la grande bibliothèque de Jersey. Cette fois-ci, l'idée serait née d'un voyage que le P. Descoqs effectua à Cantorbéry puis à Marneffe en Belgique, au cours de l'été de 1919. Bien que ce voyage dût s'avérer déterminant par la suite, des documents d'archives suggèrent que le père avait déjà mûrement réfléchi à ce projet bien avant cette date<sup>163</sup>. Avant de l'étudier en profondeur, il convient de commencer par un bref historique de chacune de ces deux maisons jésuites visitées par le bibliothécaire. Comme Saint-Louis de Jersey, toutes deux étaient aussi des maisons d'exil, et leur histoire reflétait à la fois cette époque particulièrement chaotique pour les jésuites et les nombreuses pérégrinations que leur établissements avaient vécues. Du reste, nous verrons que leur histoire fut plusieurs fois mêlée à celle de la bibliothèque de Jersey.

L'installation des jésuites à Hales Place-Cantorbéry<sup>164</sup>, en Grande Bretagne, remonte à la période des expulsions de 1880. A l'époque où les jésuites s'y établirent, la propriété comprenait un château du XVIII<sup>e</sup> siècle, une chapelle dédiée à saint Thomas Becket, construite par l'ancien propriétaire Sir Edward Hales<sup>165</sup>, mort en 1802, ainsi que les dépendances : une ferme voisine avec prairies, champs, parc, etc. Toutes les constructions furent hélas, rasées après la vente de la propriété en 1928<sup>166</sup>. Dès 1880, les pères y installèrent un collège d'enseignement secondaire, le « Saint Mary's College ». Dix ans plus tard, après le départ des derniers élèves suite à la fermeture du collège, Hales Place abrita une maison de formation jésuite. Pendant les sept années suivantes, les étudiants de la Province de Paris

---

<sup>163</sup> Notamment la *Note sur la Bibliothèque de Jersey*. Voir annexe n° 28.

<sup>164</sup> P. D'Hérouville, « Saint Mary's de Cantorbéry : In memoriam ! », *L de J*, vol. XLIII, t. X, 1929-1930, p. 33-44. Les jésuites achetèrent le domaine à Marie-Barbara-Félicité, morte le 18 avril 1885.

<sup>165</sup> On peut voir l'ex-libris de Sir E. Hales, *5<sup>th</sup> Baronet of Woodchurch*, sur la page suivante : <http://bookplate-jvarnoso.blogspot.com/2007/04/sir-edward-halles-bookplate.html> (page consultée le 18/11/2008)

<sup>166</sup> *Lettres de Jersey*, 1927-1928, p. 345-346 : Vente de Hales Places. Voici un récit des derniers jours des jésuites à Cantorbéry : « Le 4 janvier, on a vendu tout le matériel de ferme et le bétail : il y avait 383 articles : les objets étaient placés par lots sur la pelouse devant la maison, sur la terrasse, dans la cour près du théâtre et dans celle des juvénistes [...]. Il y avait beaucoup d'acquéreurs et une file d'autos depuis la statue de saint Joseph jusqu'au hangar de la cour des juvénistes. Le nouveau propriétaire est entré en possession le 29 décembre et, les premiers jours de février pendant 5 jours, il a vendu la maison par petits morceaux, pour la démolition : il y a un numéro sur chaque fenêtre et sur chaque porte, presque sur chaque brique ! [...] La grande prairie devant la maison a déjà été revendue à King's School comme *Sporting ground*. Tous les gros arbres du parc sont vendus et 25 des plus beaux chênes abattus et prêts à partir. L'allée des platanes va être coupée par moitié : un arbre sur deux, en alternant à droite et à gauche. Que de souvenirs qui s'envolent ! »

vinrent y effectuer leur noviciat et leur juvénat. En 1897, les novices rentrèrent en France, à Laval, où ils furent rejoints par les juvénistes dès l'année suivante. Mais la maison ne resta pas vide bien longtemps. En 1901, les théologiens des Provinces de Paris et de Lyon qui avaient dû quitter leur maison des hauteurs de Fourvière, y trouvèrent refuge jusqu'en 1906. Ils partirent alors pour Hastings, laissant le château de Hales Place aux novices et juvénistes de Jersey. Ces derniers y restèrent jusqu'en 1923, puis furent rapatriés en France, soit à Laval, soit à Lyon-Fourvière. Quelques années plus tard, il ne restait plus de ce somptueux domaine, que le modeste cimetière jésuite dont on n'avait osé perturber le repos.

Marneffe<sup>167</sup> était aussi un collège d'exil, ouvert en 1903 par les jésuites de la Province de Paris, sur la demande expresse de quelques familles de la bourgeoisie française, qui tenaient impérativement à ne confier qu'à eux l'éducation de leurs jeunes garçons. C'était d'ailleurs aussi un endroit fort charmant, situé entre Namur et Liège, et qui offrait tous les agréments de la campagne avec ses vastes pelouses et son château moderne en briques et en pierres de taille. Le P. Descoqs connaissait fort bien l'endroit, il y avait lui-même enseigné pendant quatre ans à ses tout premiers élèves. Le collège cependant, ne put y subsister plus de onze ans, l'invasion allemande de la Belgique en ayant finalement entraîné la fermeture. Lorsque le P. Descoqs y arriva en 1919, la propriété avait été mise en vente par les jésuites.

Lors de son séjour dans ces deux établissements, il ne manqua pas d'y découvrir de véritables « trésors ». C'est d'ailleurs précisément ce qui avait motivé son voyage. En effet, Marneffe et Cantorbéry abritaient provisoirement, outre leurs propres fonds de livres, ceux provenant de deux anciens collèges jésuites parisiens, le Collège de Vaugirard et l'École Sainte-Geneviève. Plus exactement, Cantorbéry gardait une partie de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, tandis que Marneffe conservait l'autre partie ainsi que la quasi totalité de la bibliothèque de Vaugirard. Comme d'habitude, le père-bibliothécaire prit le temps d'inspecter attentivement ces fonds, et de mettre de côté des ouvrages qui selon lui, seraient plus utiles à Jersey. Mais, comme il ne pouvait se contenter de quelques livres pris à la sauvette dans ces grands dépôts, son intuition le poussait à viser bien plus haut. Il ambitionnait déjà bien avant cette époque, de créer à Jersey une véritable « Bibliothèque Centrale » de la Province de Paris, en y regroupant tous les fonds de livres provenant justement de toutes ces maisons fermées, comme Vaugirard et Sainte-Geneviève. Celle-ci pourrait alors vraiment servir d'instrument de travail à tous les érudits et chercheurs jésuites de la Province de Paris, voire à ceux d'autres Provinces. Dès son retour à Jersey, le père se mit à étudier son projet en profondeur, afin certes de le rendre réalisable, mais surtout susceptible d'emporter sans tarder

---

<sup>167</sup> Voir le site de la paroisse de Marneffe : <http://marneffe.liege.catho.be/> (site consulté le 10/11/2008)

l'adhésion de ses supérieurs. En l'espace de quelques mois, il put le soumettre à son provincial, Romuald Devillers<sup>168</sup> pour obtenir son avis et le cas échéant, son appui. De nouveau, des documents d'archives nous fournissent des précisions sur les idées du P. Descoqs, sur les démarches qu'il entreprit pour obtenir l'aval de ses supérieurs jésuites et sur la structure hiérarchique de la Compagnie de Jésus. Ils révèlent aussi que ce projet prit tout de même près de quatre ans pour aboutir, détail qui n'apparaît pas dans l'article du P. Poncet<sup>169</sup> qui en retrace l'histoire.

### a) La réponse du P. Devillers

La réponse du P. Devillers, datée du 20 novembre 1919<sup>170</sup> est le premier document d'archive sur ce deuxième projet du P. Descoqs concernant la bibliothèque. Le provincial y rend compte au bibliothécaire, de la réponse du Père général auquel il avait transmis son projet pharaonique, consistant à faire de la Grande Bibliothèque de Jersey, la bibliothèque centrale de la Province de Paris. D'emblée, le supérieur annonce à son confrère l'opposition catégorique du P. Général à Rome vis-à-vis de son projet, mais précise cependant que le P. Général n'était pas contre l'idée en soi, qu'il trouvait bonne et nécessaire à réaliser dans un avenir proche. Il était surtout opposé au choix de Jersey, estimant que l'île était trop difficile d'accès pour ceux qu'intéresserait l'idée de venir, soit de France soit d'ailleurs, travailler dans cette bibliothèque. Le P. Général semblait donc vouloir voir ce projet « mené et étudié de près par les hommes les plus compétents en particulier pour le choix de lieu ». Bien qu'il ne fût pas du genre à se laisser abattre, l'on peut d'ores et déjà imaginer la déception du bibliothécaire, sans doute accentuée lorsqu'il apprit plus loin dans la même lettre, la décision du général d'attribuer le fonds de livres du collège de Vaugirard, non à Jersey, mais à cette « future bibliothèque ». Pour le cas de l'École Sainte-Geneviève, qui à l'époque existait toujours<sup>171</sup>, le supérieur souhaitait que la question de sa bibliothèque fut examinée en profondeur par le supérieur et les consultants<sup>172</sup> du collège eux-mêmes.

---

<sup>168</sup> R. Devillers : n 13 novembre 1864 – † 26 juin 1946. Provincial de Paris 1918-1924.

<sup>169</sup> *L de J, op. cit.*

<sup>170</sup> ABS : Lettre du P. Devillers au P. Descoqs : Paris, 20 novembre 1919.

<sup>171</sup> En 1913, l'école quitta la rue des Postes pour son nouvel emplacement à Versailles, rue de la Vieille Église. Après l'interruption des quatre années de la guerre, la scolarité reprit en 1919.

<sup>172</sup> Consultants : Tout provincial dans le gouvernement de sa Province, tout recteur ou supérieur dans celui de sa maison, est assisté d'un conseil de trois à quatre membres ; ce sont des consultants. Parmi leurs obligations, ils doivent envoyer plusieurs rapports par an soit au Provincial soit au Père général, pour rendre compte de la bonne marche de la maison.

Le provincial préférait donc s'en tenir à conseiller au bibliothécaire d'abandonner tout bonnement son projet de « Bibliothèque Centrale de Jersey », auquel l'opposition était formelle, lui rappelant au passage, que tous les livres qu'il avait cru bon d'emprunter, soit à Marneffe, soit à Cantorbéry, ne pouvaient aucunement être considérés comme ayant été attribués définitivement à la bibliothèque de Jersey, mais devaient au contraire y être considérés comme « un simple dépôt provisoire ». Il lui conseillait par ailleurs, « de ne plus demander à différentes maisons qu'elles veuillent bien (lui) abandonner tels ou tels ouvrages : ces demandes les ennuiet et elles ne sont pas disposées à se dessaisir de ces ouvrages ». Cette remarque formulée de manière directe et sans ambiguïté, révèle, entre autres aspects plutôt amusants de la personnalité du P. Descoqs, son avidité pour les livres et son obstination presque maniaque à enrichir sa bibliothèque à tout prix.

Le provincial conseille néanmoins vivement au bibliothécaire de continuer à s'occuper avec soin de sa bibliothèque de Saint-Louis et de la tenir à jour pour trois secteurs principaux, la Théologie, la Philosophie et l'Écriture Sainte, puisqu'elle était la seule bibliothèque jésuite française à jouir d'un tel entretien. En dernier lieu, il revient sur le choix du lieu de cette future bibliothèque centrale. Les règles concernant l'implantation de l'Ordre en France semblant s'être assouplies depuis l'Armistice, compte tenu de la part que ses membres avaient prise à la Guerre et du tribut qu'ils y avaient payé, les autorités jésuites romaines seraient selon lui, sans doute plus disposées à donner leur feu vert si celle-ci était située aux environs de Paris, comme annexe à une maison de retraites, plutôt que sur une île comme Jersey. Afin d'apporter quelque consolation au bibliothécaire, il l'assure qu'il serait forcément consulté sur ce point, puisqu'il l'avait déjà étudié en profondeur. Le provincial termine sa lettre en lui exprimant toute sa bienveillance et son inquiétude au sujet de la santé du bibliothécaire.

*Je me recommande à vos bonnes prières, et j'espère que vos mois de courses et de repos auront calmé vos nerfs. Veillez bien à vous accorder le repos nécessaire : je crois bien que votre lever matinal vous fatigue à la longue. Tant va la cruche à l'eau...ménagez-vous de grâce, votre santé est précieuse.*

Ses inquiétudes étaient en effet loin d'être infondées, le père était connu pour être debout dès 3h 45 du matin<sup>173</sup>. Entre la bibliothèque, les cours de Philosophie, les obligations religieuses, les travaux de recherche personnels et d'écriture, force est de constater qu'il avait un emploi du temps chargé. Mais ni la lettre du provincial, ni son emploi du temps ne le détournèrent de son idée, ni ne l'empêchèrent de continuer à travailler malgré tout à la

<sup>173</sup> Notice nécrologique du P. Descoqs (1877-1946) : *Compagnie*, n° 8, 1946, p. 127-128.

fondation d'une Bibliothèque centrale à Jersey. Au lieu de baisser les bras et de se soumettre aux ordres de ses supérieurs, le bibliothécaire n'en fut que plus déterminé à perfectionner ses arguments en ce sens, à les rendre aussi solides et irréfutables que possibles, afin d'obtenir l'aval des autorités romaines, pour réaliser son ambitieux projet. C'est cependant directement à celles-ci qu'il allait s'adresser désormais, le passage par l'intermédiaire du provincial n'étant indispensable que dans un premier temps, une formalité nécessaire avant de soumettre soi-même un tel projet aux véritables autorités compétentes dont le verdict seul comptait.

### **b) La note sur l'Institution d'une Bibliothèque Centrale à Jersey**

Aussitôt, le P. Descoqs se remit à la tâche, élabora minutieusement son projet et le mit noir sur blanc, afin d'en transmettre lui-même l'exposé à ses supérieurs. Ce texte nous est heureusement resté, et se présente sous la forme d'un document dactylographié d'une dizaine de pages<sup>174</sup>, intitulé *Note sur l'Institution d'une Bibliothèque Centrale à Jersey*. Bien qu'il ne comporte aucune date, l'analyse de son contenu indique clairement qu'il fut rédigé en réponse au courrier du P. Devillers, évoqué ci-dessus. De toute évidence, cette note fut conçue à l'intention du gouvernement de la Province de Paris et des autorités jésuites de Rome. La première partie traite principalement de l'utilité d'une bibliothèque centrale, la deuxième étant bien sûr consacrée au lieu où il conviendrait le mieux de l'installer. Le père pose clairement ces deux points dès le début de la lettre, afin sans doute de ne laisser d'emblée aucune équivoque sur sa démarche.

Il expose tout d'abord le sort réservé aux jésuites spécialistes de la Province de Paris qui, comme lui-même, préparaient des travaux de recherche de haut niveau dans des disciplines telles que la Théologie et les Sciences connexes (Patrologie, Conciles, Liturgie, Ascétisme, Droit canon), l'Histoire religieuse et ecclésiastique, l'Archéologie, la Philosophie ou différents domaines des Sciences. Le père se permet de faire remarquer à quel point les conditions de l'époque étaient peu propres à favoriser le travail de ces spécialistes. Faute d'une bonne bibliothèque d'études propre à leur Province, ils se plaignaient précisément de devoir vivre à Paris et d'y avoir à travailler dans des bibliothèques publiques.

Le P. Descoqs proposait donc une solution à long terme, pour remédier à cette situation pénible tant pour ses confrères que pour lui-même, et si préjudiciable à la qualité de leurs travaux. Il faudrait selon lui rassembler en un local unique les différents instruments de travail – grandes collections, encyclopédies, revues, ouvrages précieux – que possédait la

---

<sup>174</sup> ABS : *Note sur l'institution d'une Bibliothèque Centrale à Jersey* : s. d.

Province, dans le but de créer un centre vers lequel pourraient être dirigés les chercheurs jésuites, et où ils trouveraient facilement tous les ouvrages nécessaires à la poursuite de leurs travaux. Une telle solution leur épargnerait d'avoir à fréquenter les bibliothèques publiques, trop encombrées de monde pour qu'on y puisse vraiment travailler à son aise, sinon pour la consultation de documents vraiment particuliers tels certains manuscrits ou des originaux.

Le bibliothécaire évoque ensuite la possibilité d'ouvrir à terme, cette bibliothèque centrale de la Province de Paris aux chercheurs jésuites attachés à d'autres Provinces. D'une part, parce que le nombre de jésuites-spécialistes de la Province de Paris serait toujours assez réduit, entre quinze et vingt tout au plus, mais surtout parce que, comme il le dit lui-même, « aucune installation similaire n'a encore été tentée et nos pauvres Pères de France ne cessent de se lamenter de n'avoir pas où travailler »<sup>175</sup>.

Rappelons au passage, qu'en 1919 la plupart des jésuites français étaient toujours en exil, en Angleterre ou ailleurs. De fait, la situation provisoire des maisons d'exil n'incitait guère les supérieurs à y investir des sommes considérables, dans la construction de locaux propres à abriter d'importantes bibliothèques et à offrir de véritables lieux de travail principalement adaptés aux besoins des jésuites spécialistes. Certes depuis l'Armistice, le climat en France devenait notablement moins hostile vis-à-vis des jésuites, notamment du fait de leur mobilisation militaire et de la vaillante part qu'ils avaient su, sans protester, prendre aux combats – honnête et patriotique réponse au décret du ministre de l'Intérieur, Malvy, daté du 2 août 1914, qui suspendait l'application de la loi 1901<sup>176</sup>, mais preuve aussi de leur rectitude et de leur sens du devoir. Pour Descoqs cependant, le cas de Jersey était alors différent puisque le retour de la maison en France n'était pas envisagé dans l'immédiat.

Il lui semblait donc indispensable que soit entretenue et organisée une telle bibliothèque, afin qu'elle puisse véritablement remplir cette fonction d'instrument de travail spécifique des gens d'études, instrument qui faisait alors gravement défaut. D'où la nécessité de la pourvoir des principaux encyclopédies, répertoires, revues et les ouvrages les plus récents « qui tiennent au courant des progrès et nouveautés scientifiques ».

Conscient du rôle grandissant de l'étude des Sciences à l'époque, il rapporte aussi cet argument à son idée de bibliothèque centrale, rappelant à ses supérieurs l'intérêt pour la Compagnie de former davantage d'hommes de sciences, dans les différentes branches de cette discipline, afin qu'à nouveau les jésuites puissent s'imposer par des « travaux d'importance qui nous acquièrent l'autorité et inspirent confiance ». Selon lui, le meilleur moyen de

<sup>175</sup> P. Descoqs, *Note sur l'Institution d'une Bibliothèque Centrale à Jersey*, p. 2.

<sup>176</sup> Voir D. Avon, P. Rocher, *op. cit.*, p. 110-111. La confirmation de la suspension ne fut donnée qu'en 1924 et c'est seulement à partir de cette date que les jésuites reprirent progressivement le chemin de retour.

parvenir à ce résultat serait évidemment d'équiper correctement une bibliothèque centrale en Sciences et de la mettre à la disposition de ces jésuites-scientifiques que tout destinait à cette forme particulière d'apostolat intellectuel.

Le père continue en soulevant le problème des bibliothèques jésuites de sa Province. Il trouve déraisonnable et inutile de développer pour l'heure plusieurs grandes bibliothèques d'études, comme le faisait naguère l'ancienne Compagnie, à l'époque où les universités jésuites devaient se suffire à elles-mêmes. Mais ce temps était révolu. Le contexte n'était plus le même, notamment en raison de la présence des bibliothèques publiques, qui malgré leurs inconvénients, étaient aussi ouvertes aux jésuites, ce qui évitait à la Compagnie de devoir constituer des bibliothèques à vocation encyclopédique. Par ailleurs, le père rappelle à ses supérieurs que la Province de Paris possédait quatre bibliothèques importantes avant les expulsions de 1880 et les événements de 1901 : celles de Jersey, de Poitiers, du Collège de Vaugirard, et de l'École de Sainte-Geneviève. Descoqs décrit alors l'état dans lequel se trouvait désormais chacune de ces bibliothèques : « celle de Poitiers<sup>177</sup> n'a plus été entretenue depuis 1895, celle de Vaugirard qui avait un certain fonds en Histoire, ne l'a plus été à partir de 1892, enfin celle de la rue des Postes à partir de 1899. Seule la bibliothèque de Saint-Louis a continué à être entretenue.<sup>178</sup> » A l'exception de celle de Jersey, il estime inutile et dispendieux de continuer à entretenir les trois autres bibliothèques notamment parce que leurs principales collections et vieux ouvrages n'étaient plus d'aucun intérêt pour des maisons d'études secondaires. Celles-ci avaient « d'autres dépenses à faire, simplement pour vivre et se reconstituer. Inutile d'insister ». D'où la nécessité évidente de réunir tous ces livres, de provenances diverses, en un seul centre. Ce serait selon lui, l'occasion de faire revivre ensembles toutes ces collections et d'en tirer pleinement profit.

Après avoir débattu de la nécessité de cette future bibliothèque centrale, le père en vient au choix du lieu qui devra la recevoir. Avant tout développement, il étudie la solution « officielle » telle qu'elle avait été proposée par ses supérieurs. Celle-ci consistait finalement à réunir en France les deux bibliothèques dispersées de Vaugirard et de la Rue des Postes dans un endroit à déterminer, mais assez bien aménagé pour rendre agréable la consultation de leurs fonds et où serait même dressé et imprimé un catalogue informant les jésuites du contenu de cette bibliothèque. En revanche, celle-ci ne serait ni tenue à jour ni complétée. De toute évidence, le P. Descoqs ne partage pas l'enthousiasme de ses supérieurs pour ce projet

---

<sup>177</sup> Dans cette partie, on apprend que « Poitiers » fait effectivement référence, au moins ici, au collège jésuite de Saint-Joseph de la ville de Poitiers et non à la Faculté théologique, qui fut dirigée par les jésuites de 1875 à 1880. Cette information nous sera utile dans la poursuite de notre enquête sur le fonds de la bibliothèque de Jersey.

<sup>178</sup> P. Descoqs, *ibid.*, p. 4.

qu'il ne trouve pas viable. Très habilement et toujours dans le but de convaincre, l'infatigable zélateur revient en ellipse aux arguments développés dans la première partie de sa note, à savoir la nécessaire création pour les pères spécialistes d'un instrument de travail utilisable. De là, il passe à un aspect particulièrement délicat du problème, celui des finances. Loin d'être économique, cette solution avait toutes les chances d'entraîner de lourdes dépenses pour la Compagnie car elle impliquait la construction ou l'achat d'un local pour abriter un nombre de livres qui dépassait le total de la bibliothèque de Jersey<sup>179</sup>. Déjà cette dernière, construite de « la façon la plus économique » avant la Guerre, était revenue à plus de 75 000 francs. « Aux prix actuels qui ne redescendront jamais à ceux d'avant-guerre, et qui en tous cas ne s'abaisseront pas avant très longtemps, je laisse à conclure le prix qu'atteindrait le bâtiment soit à acheter et à aménager pour cela, soit à construire. Évidemment, il se peut que quelque bonne âme nous fasse cadeau d'un édifice *ad hoc* ! mais d'abord cette hypothèse appartient à l'irréel ; et de plus, à supposer qu'on nous donne ce local, il faudrait l'aménager : rien que pour cela, la dépense serait considérable »<sup>180</sup>.

Suit une analyse critique portant sur la fonction et les usagers de cette hypothétique bibliothèque. A son avis, celle-ci, réduite à un simple dépôt de livres, ne répondrait en rien aux besoins et attentes des chercheurs car elle serait parfaitement inutilisable au point de vue scientifique. De nouveau, il rappelle que ces deux bibliothèques de Paris ne contenaient ni grandes encyclopédies modernes, ni revues et qu'en outre, les grandes collections en avaient été interrompues à un moment où la production scientifique était particulièrement active. De sorte qu'aucun homme de science ne pouvait être intéressé par une telle bibliothèque à cause de ces lacunes. Les potentiels usagers n'y viendraient selon lui, certainement pas pour y faire de la recherche, mais seulement pour y consulter dans le calme tel ou tel livre dont ils auraient vu le titre mentionné dans le catalogue imprimé. Or, selon lui, ce type de consultations très ponctuelles et sans grand intérêt ne pouvait en aucun cas justifier un investissement aussi considérable.

*« Si l'on veut prévoir l'avenir au concret et voir ce qui est vraiment pratique pour des hommes d'étude, la réponse de ceux-ci ne saurait être douteuse : "Tant qu'à faire d'installer quelque chose, que l'on nous prépare un endroit où l'on puisse travailler à l'aise, au large, avec tout ce qu'il nous faut. Élever une institution bancaire sans avenir et sans issue, comme celle que l'on prévoit ici, ce n'est pas la peine. Nous aurons tout aussi bien, et même beaucoup mieux, malgré le désagrément, dans les bibliothèques publiques." »*<sup>181</sup>.

---

<sup>179</sup> La bibliothèque de Jersey comprenait approximativement 70 000 ouvrages lors du déménagement en 1913.

<sup>180</sup> P. Descoqs, *ibid.*, p. 4.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 5.

Un type d'argument qui, s'il résume parfaitement les sentiments du père vis-à-vis de la solution que ses supérieurs avaient cru bon d'opposer à son projet, nous donne surtout une assez juste idée de ces talents de polémiste qu'on lui reprochait si souvent au sein de la hiérarchie.

Pour montrer qu'il avait déjà étudié cette éventualité en profondeur, il explique qu'elle ne serait viable que dans deux cas. Le premier se résumait à une « bibliothèque courante » pour les *operarii*, c'est-à-dire pour des jésuites employés aux ministères du culte. Elle devrait donc être bien pourvue en matière de prédication, de controverse et de Théologie moderne à l'intention de ces jésuites qui désiraient préparer leurs conférences dans le calme, et où ils trouveraient les ouvrages qui leur manquaient dans les résidences de dispersion. Notons qu'après la loi de 1901, la majorité des jésuites qui sont restés en France, étaient précisément des *operarii*, qui poursuivaient tant bien que mal leurs œuvres spirituelles comme la prédication ou les retraites. Ils étaient effectivement répartis dans plusieurs maisons afin de passer inaperçus et de ne pas ressembler à une véritable communauté religieuse organisée. A titre d'exemple, les soixante-quatorze jésuites de Paris étaient répartis en vingt-cinq domiciles différents<sup>182</sup>.

Le deuxième cas revenait à la création, à partir des fonds de livres des deux établissements parisiens, d'une bibliothèque circulante, qui pourrait accorder des prêts de longue durée aux jésuites, suivant l'exemple de la « bibliothèque Piolet ». Cette dernière était en fait une Bibliothèque Centrale d'Étude, créée à Paris par le P. Jean-Baptiste Piolet (1855-1930)<sup>183</sup> autour de l'année 1905. Dirigée par un conseil d'administration, elle pratiquait le prêt par correspondance à l'imitation de la London Library<sup>184</sup>. Aucune de ces deux solutions ne serait cependant intéressante si l'on n'envisageait qu'elle soit tout de même entretenue, et ne comprenne ni les ouvrages de fonds ni les raretés, lesquels seraient de toute façon plus utiles à des hommes d'études. Elle ne devrait donc se constituer qu'à partir d'ouvrages courants dont les *operarii* peuvent avoir besoin. Il ajoute enfin qu'il n'était pas incompatible de créer deux bibliothèques - une bibliothèque courante et une bibliothèque centrale de Province - en puisant dans les collections de Vaugirard et de la Rue des Postes pourvu qu'on répartisse les

---

<sup>182</sup> Duclos, p. 9.

<sup>183</sup> P. Mech, « Les bibliothèques jésuites », *Histoire des bibliothèques françaises : 1789-1914*, dir. D. Varry, p. 473-475; J.-B. Piolet, « De la création d'une Bibliothèque d'Études Religieuses et Sociales », *Études*, n° 105, 1905, p. 669 ; R. Pinon, « In memoriam : Le R.P. J.-B. Piolet », *Revue d'histoire des missions*, n° 7, 1930, p. 1-7.

<sup>184</sup> Voir *The Libraries of London*, 2<sup>nd</sup> and revised edition, edited by R. Irwin, R. Stavely, London, The Library Association, 1961, p. 231-241.

livres en fonction des besoins spécifiques de l'une et de l'autre et qu'on réserve les principales richesses à la bibliothèque centrale<sup>185</sup>.

Sitôt posées les bases de son argumentaire, Descoqs consacre les dernière pages de sa note à développer son idée de ce que pourrait être cette bibliothèque centrale. Le P. Franz Xavier Wernz, le Père Général de l'époque, n'ayant montré aucune intention de ramener la maison d'exil en France, bien que le climat politique y fût désormais beaucoup moins hostile aux jésuites, le choix du scolasticat Saint-Louis de Jersey lui paraissait pour l'instant, idéal pour recevoir cette future bibliothèque. Il énumère donc les motifs qui, selon lui, abondent dans le sens de cette solution. Premièrement, il rappelle que seule la bibliothèque de Jersey avait été entretenue et développée, – notamment grâce à ses efforts depuis 1913 – et qu'il ne fallait que poursuivre cette politique. Les autres bibliothèques étaient en effet restées près de vingt ans dans des caisses. Si depuis son arrivée à Jersey, du fait de la Grande Guerre et des restrictions qu'elle avait imposées, notamment de par la suspension des liaisons maritimes, le P. Descoqs n'avait pu réellement remettre sa bibliothèque aussi complètement à jour qu'il avait pu le prévoir dans sa note de 1912, il n'en demeurait pas moins qu'il s'y était constamment efforcé pendant sept ans. Du reste, elle contenait déjà « un grand nombre d'ouvrages et de grandes collections » contrairement aux autres bibliothèques de la Province de Paris. Il suggère même la possibilité de vendre à un prix avantageux les grandes collections incomplètes de Sainte-Geneviève, Vaugirard et Poitiers, puisque celles de Jersey avaient été mieux entretenues. Les quelques lacunes qui persistaient dans ses collections et qui n'avaient pu être résorbées du fait de la Guerre, pourraient très bien être comblées en quelques années, sans entraîner des grands frais. Il remarque cependant, que le fonds d'ouvrages anciens de Jersey étant moins riche que ceux des trois autres bibliothèques, il était logique de les y intégrer, afin « de constituer certainement une bibliothèque de tout premier ordre ou sur toutes les matières »<sup>186</sup> qui pourraient intéresser les jésuites. La vente des doubles pouvait sans doute, à son idée, financer là aussi une part considérable du coût de l'opération.

Suit un autre problème dont il a évidemment déjà envisagé la solution. Dans le cas où le choix se porterait sur Jersey, la capacité du local existant n'était pas suffisante pour contenir ces nouveaux apports de livres. Conscient de l'importance que prenait la question financière dans cette affaire, Descoqs, tirant parti du caractère modulable des « zingots » de l'entreprise Harbrow, propose un extension du bâtiment déjà existant, d'un tiers de son volume, « en suivant exactement le même plan, celui-ci, en effet s'est montré à l'épreuve

---

<sup>185</sup> P. Descoqs, *op. cit.*, p. 8.

<sup>186</sup> P. Descoqs, *op. cit.*, p. 7.

excellent, tout de même que son organisation intérieure<sup>187</sup>». Avec ce type de construction, il était en effet facile de rajouter une ou plusieurs « tranches » de bâtiment préfabriqué supplémentaires, les modules de différents modèles pouvant être indéfiniment être rajoutés les uns aux autres.

Pour renforcer le choix de Jersey, il évoque l'intérêt d'y associer les professeurs de la Province de Paris qui travaillent sur l'île, en mettant à la disposition des lecteurs leurs propres compétences. Ceux-ci ajouteraient ainsi une plus-value intellectuelle indéniable à la mise en place de cette bibliothèque, afin d'en faire un véritable centre intellectuel. « Ajouterai-je à cela, que le corps professoral peut bien prétendre à constituer un centre intellectuel digne d'intérêt dans la Province, un ensemble vivant de compétences, utiles à consulter, qui, joint à la bibliothèque, peut n'être pas complètement à dédaigner par tous ceux qui viendraient à St. Louis ».

En dernier lieu, revenant sur les trois bibliothèques et sur la question de la cession des livres, telle que l'avait abordée Devillers, dans le courrier qu'il lui avait adressé précédemment, Descoqs examine plus précisément les difficultés liées à l'attribution de ces trois fonds à la future bibliothèque centrale, telle qu'envisagée par ses supérieurs. Chaque bibliothèque jésuite tombant sous juridiction de la maison dans laquelle elle se trouvait, il revenait donc à la consulte, dont on a vu qu'elle était une sorte de conseil d'administration interne à chaque maison, de trancher sur cette question. Pour le cas de Vaugirard, rappelle-t-il, le problème était réglé puisque la maison n'existait plus. En revanche, celui de la Rue des Postes était effectivement plus complexe, du fait que l'école fonctionnait toujours. Au lieu de dramatiser la situation, il démontre posément que « la maison de la Rue des Postes ne demandera pas mieux que de se prêter à la combinaison, en se réservant les ouvrages de science et un fonds de spiritualité ». Le fonds « sciences » désigne principalement les sciences mathématiques, qui étaient enseignées à l'École Sainte-Geneviève où l'on préparait les élèves aux concours des Grandes Écoles, comme l'École Polytechnique, Saint-Cyr, l'École Centrale ou la section scientifique de l'École Normale Supérieure. Quant à Poitiers, au sujet de laquelle il s'était déjà renseigné, il affirme que la maison serait tout à fait disposée « à céder les livres d'études spéciales moyennant compensation, si la demande lui vient de l'autorité compétente, et pourvu qu'elle puisse se réserver tous les ouvrages de littérature et langues classiques », ce qui ne lui posait aucun problème.

Après cet exposé détaillé, le père continue en constatant qu'une seule objection valable avait été formulée vis-à-vis de son projet, à savoir le choix même de Jersey ou plus

---

<sup>187</sup> *Ibid*, p. 7.

précisément la difficulté d'accès à l'île. Cette difficulté, explique-t-il, avait été entraînée par la guerre, durant laquelle tout service régulier de bateaux avait été supprimé ou détruit. On sait que pendant toute la durée de la Grande Guerre, les fameuses unités de U-Boot Allemands avaient donné la chasse à tout navire susceptible d'assurer un lien régulier entre la France et l'Angleterre ou l'Amérique, et avaient de fait détruit, au titre du blocus, la majorité des infrastructures d'échanges, provoquant par ailleurs l'entrée en guerre des États-Unis, suite au naufrage du *Lusitania*. Il précise toutefois que depuis quelque mois déjà, un service un peu près régulier assurait à nouveau la liaison avec la France, et que de prochaines améliorations étaient prévues et seraient mises en place aussitôt que les conditions de change se seraient modifiées et que le tourisme pourrait reprendre. Du reste, la proximité avec la France rendait évidemment inévitable une telle reprise des relations. Ce n'était qu'une question de mois, la guerre venait à peine de finir. Dans une dernière charge, il insiste sur le fait que les potentiels usagers d'une telle bibliothèque, n'y viendraient bien sûr pas pour une seule journée mais uniquement dans le but d'y poursuivre des travaux de longue haleine. « (...) il n'est que de choisir son jour et son époque, si l'on craint tant les inconvénients du voyage. Pour ceux que ce dernier argument arrête, on peut d'ailleurs leur rappeler que Jersey, d'avril à septembre, est l'un des plus jolis coins qu'ils puissent désirer... »<sup>188</sup>.

Tout en reconnaissant que la décision définitive d'entériner ou non ce projet revenait au seul P. Général et qu'elle ne serait prise qu'après la visite à Jersey du P. Visiteur<sup>189</sup>, il demande néanmoins qu'une décision soit prise rapidement, au moins pour la partie du fonds de Vaugirard qu'il avait mise de côté à Marneffe pour la bibliothèque de Jersey. Selon lui, les arguments exposés plus haut, devaient suffire par eux-mêmes pour justifier que Jersey reçoive définitivement ces livres. Il explique que le premier fonds provenant de Vaugirard, pouvait fusionner sans difficulté avec la bibliothèque de Jersey, sans qu'on ait besoin d'augmenter le local, ni qu'il soit nécessaire de laisser ce fonds de livres indéfiniment en dépôt dans les locaux vacants du collège de Bon-Secours<sup>190</sup>, à proximité du scolasticat. « Nous nous entendrions avec l'administration du « Conqueror » pour le transport des caisses : ce bateau nous apporterait en même temps les caisses de linge en dépôt à Anvers, qui doivent revenir ici ». Pourquoi Anvers ? Il semble que, suite à la fermeture définitive et à la vente du collège de Marneffe, sans doute survenue depuis la visite de Descoqs, la totalité des livres de la rue des Postes et la partie de ceux de Vaugirard qui leur avait été jointe, restés dans l'enceinte du

<sup>188</sup> P.Descoqs, *ibid.*, p. 9.

<sup>189</sup> Un P. Visiteur : « un père jésuite désigné par le Père général pour inspecter une autre province que celle à laquelle il appartient. Il bénéficie de pouvoirs extraordinaires et peut prendre toutes les décisions qu'il juge nécessaires ».

<sup>190</sup> Le collège fut supprimé en 1919.

collège, avaient tous été envoyés à Anvers et provisoirement entreposés en garde-meubles, où leur mise en dépôt coûtait cher.

En conclusion, le bibliothécaire évoque donc à nouveau le cas de l'École Sainte-Geneviève. Lors de son voyage à Marneffe, il avait en effet, également réservé pour Jersey une partie de cette bibliothèque. Son argumentation dénote clairement sa détermination à obtenir pour Jersey l'attribution définitive de ce fonds, qu'il estime beaucoup plus riche dans son ensemble que celui de Vaugirard. Mais il ne pouvait l'y amener sans y avoir été officiellement autorisé par le P. Général lui-même. Il cherche donc un argument pour mettre de son côté les faveurs de ce dernier, en demandant s'il y aurait quelque inconvénient - le même bateau pouvant aussi bien embarquer ensemble toutes les caisses de livres, et sans doute sensiblement pour le même prix - à mettre d'ores et déjà ceux-ci en dépôt au collège de Bon-Secours, compte tenu des frais considérables qu'occasionnait leur stockage à Anvers. Du Bon-Secours à Saint Louis, c'était seulement l'affaire de quelques dizaines de mètres, et tout au plus de quelques mois, avant qu'ils ne finissent par tomber comme un fruit mûr, dans sa bibliothèque.

Cette note est d'une importance de premier ordre pour comprendre la succession des événements qui ont abouti à la mise en place d'une bibliothèque centrale à Jersey. Outre les détails qu'elle nous fournit sur les recherches minutieuses menées par le P. Descoqs sur tous les aspects de la question, ainsi que sur son obstination à persuader ses supérieurs du bien fondé de son projet, ou sur ses talents de polémiste, elle est particulièrement intéressante dans la mesure où elle met aussi en évidence la situation des bibliothèques publiques en France. A plusieurs reprises, le père revient par exemple, sur l'incommodité des bibliothèques d'études parisiennes et par conséquent, sur la réticence des jésuites à fréquenter ces dernières. De récentes études consacrées à ce sujet<sup>191</sup> expliquent en effet clairement la situation assez lamentable de nombre de bibliothèques publiques en France, et le retard qu'elles avaient pris par rapport aux bibliothèques anglaises ou américaines. Du reste, le contexte particulier de l'époque, à savoir la Grande Guerre et la politique d'emprunts massifs qui l'avait accompagnée, afin d'en assurer le coût, n'avait sans doute guère favorisé la mise en place d'une réelle politique de réhabilitation, ou d'un suivi approprié. A l'époque où le bibliothécaire jésuite rédigeait sa note, les bibliothèques publiques manquaient non seulement de crédits suffisants pour entretenir et enrichir les collections, mais également de personnel et de place pour recevoir des usagers qui étaient de plus en plus nombreux. Face à cela, il n'est

---

<sup>191</sup> Voir les deux articles présentés dans le quatrième volume de l'*Histoire des bibliothèques françaises 1914-1990*, *op. cit.* : G. K. Barnett, « La léthargie des bibliothèques municipales », p. 53-71 ; A. Daumas, « Les bibliothèques d'étude et de recherche », p. 85-141.

guère étonnant que les jésuites aient préféré, malgré le coût considérable que cela représentait, conserver et entretenir leurs propres bibliothèques privées, richement équipées, calmes et confortables, où ils pouvaient se réunir entre eux pour travailler dans des conditions à la fois agréables et réellement propices à l'étude. Cette note est pertinente aussi car elle nous interroge très justement sur les disparités de l'époque, entre les sphères publiques et privées, voire au sein même de celles-ci, en ce qui concerne la gestion et l'usage des bibliothèques, et sur les manières assez différentes dont chacune d'elles évoluait simultanément en la matière. Mais nous y reviendrons ultérieurement.

### **c) Les recommandations du P. Visiteur**

La venue du P. Visiteur à Jersey constitue la prochaine étape vers la concrétisation du projet du P. Descoqs. Le P. Visiteur occupait un rang assez élevé dans la hiérarchie de la Compagnie de Jésus. Désigné par le P. Général lui-même, il avait pour responsabilité « *d'examiner, voire de réformer, suivant les instructions reçues, l'état spirituel, intellectuel, économique d'une Province ou d'une maison jésuite* ». S'agissant des bibliothèques, il avait pour mission de s'assurer qu'elles étaient entretenues avec soin et donnait le cas échéant, des conseils ou des avis sur la gestion, l'orientation, etc. A l'époque, le P. Visiteur qui s'occupait des provinces françaises était un jésuite belge, du nom d'Émile Thibaut (1865-1933). Ancien recteur du collège Saint-Jean Berchmans, à Louvain, il avait veillé en 1906, à la remise à neuf du local de la bibliothèque<sup>192</sup> et à d'autres changements majeurs dans l'organisation, tel la mise en place d'un catalogue alphabétique sur fiches. Il avait donc quelque expérience dans le domaine des bibliothèques jésuites.

La date précise de la visite du P. Thibaut à Jersey n'a pas été retrouvée mais un document d'archives suggère qu'il y serait venu au printemps de l'année 1920. C'est une note manuscrite, sans doute un compte rendu des différentes directives qu'il aurait laissées au sujet de Saint-Louis, intitulée *Directions du R.P. Visiteur concernant la bibliothèque*<sup>193</sup>. L'auteur nous est inconnu, mais ce document semble avoir été postdaté de juillet 1920 par une autre personne, probablement au moment de son archivage. Comme l'indique son titre, cette note énumère brièvement les instructions et les conseils que laissa le P. Visiteur pour la bibliothèque. Tout d'abord, il demande que soit dressé « dans un avenir plus ou moins prochain » un catalogue méthodique, sans doute afin de faciliter les recherches bibliographiques. Il donne ensuite des indications sur l'orientation que devait prendre la

<sup>192</sup> J. de Ghellinck, *op. cit.*, p. 586-587.

<sup>193</sup> AFJ Correspondances, varia : E Je 14.

bibliothèque : « *il faut continuer à développer la bibliothèque largement dans les catégories suivantes : Théologie et sciences connexes (patristique, ascétisme, liturgie), Écriture Sainte, Philosophie, Sciences mathématiques, physiques et naturelles, Lettres, Histoire ecclésiastique et religieuse (ordres religieux)* ». Le choix de ces catégories qui correspondent aux travaux de recherche des jésuites-spécialistes, met en évidence une réelle volonté de voir diversifier le fonds de la bibliothèque, encore trop spécialisé à l'époque. Par ailleurs, cette insistance à leur sujet, souligne aussi l'intention de former davantage les jeunes jésuites dans ces différents domaines, et notamment dans les disciplines scientifiques.

La phrase suivante indique manifestement que le Père Général n'avait pas encore tranché sur la question des fonds de Vaugirard et de Sainte-Geneviève, ni décidé s'il devait ou non les attribuer définitivement à Jersey. Elle laisse néanmoins transparaître une lueur d'espoir en ce sens : « *lorsque les conditions le permettront et si l'on doit nous attribuer le fonds des bibliothèques de Vaugirard et de Sainte-Geneviève, il faudra prolonger le bâtiment exactement sur le même type, sans modifier ni améliorer la disposition intérieure qui est très réussie ; mais il faudra construire en solide, c'est-à-dire mettre de vrais murs. Ensuite on avisera à refaire l'extérieur actuellement existant* ». Nous avons déjà expliqué les raisons qui avaient empêché les jésuites de faire construire en dur. Nous verrons plus loin qu'il ne fut d'ailleurs pas possible de suivre cette recommandation, et sans doute toujours pour les mêmes raisons. Au moins les jésuites purent-ils utiliser de meilleurs matériaux, notamment pour le crépissage, auquel un treillis métallique remplaçant ou couvrant les lattes des premières constructions offrait une meilleure accroche, protégeant donc mieux de l'humidité les précieux livres qui couvraient les murs. L'auteur reprend néanmoins l'idée développée par le P. Descoqs dans sa lettre aux autorités romaines, au sujet de l'agrandissement du local à l'identique. La note se termine par un dernier avis : « *il serait très à souhaiter que nous ayons un relieur attaché à la bibliothèque – mais un relieur expert et bien formé* ». Souvent dans les bibliothèques jésuites, il arrivait qu'un frère s'occupe de la reliure, sans pour autant avoir nécessairement reçu de réelle formation dans ce domaine. Il nous semble donc que, vus les standards visés, le P. Visiteur avait déconseillé que le travail de reliure soit désormais effectué par des personnes sans formation. Enfin, selon l'article du P. Poncet, le P. Visiteur aurait aussi accepté l'idée d'ouvrir la bibliothèque, non seulement aux pères de la maison et de la Province de Paris, mais aussi aux jésuites venant d'autres Provinces de France ou de l'étranger et qui auraient besoin de se documenter et d'effectuer leurs recherches dans le calme.

Bien que la visite du P. Thibaut parût encourageante, le P. Descoqs ne dut pas attendre moins de deux longues années supplémentaires pour obtenir enfin l'approbation personnelle du général des jésuites à Rome. Ce délai fort long s'explique peut-être par la période d'incertitude que traversait l'Ordre à l'époque. Outre, les bouleversements provoqués par la terrible guerre qui venait de se terminer, la Compagnie, et en particulier sa branche française, se demandait sans doute s'il fallait commencer à ramener les maisons d'exil en France ou s'il était préférable d'attendre encore quelques années. La question du budget dut sans doute peser elle aussi, car des fonds importants étaient nécessaires pour financer la construction et assurer le transport des livres par bateau. Après quatre ans de guerre, l'on peut imaginer que la Compagnie pouvait avoir d'autres impératifs plus prioritaires. Un autre facteur important fut aussi l'élection en 1920 d'un nouveau père général, le P. Wladimir Ledoschowski. Ce changement dut inévitablement retarder la prise de décision puisqu'il était indispensable que le nouveau supérieur, qui venait juste de rentrer dans ses fonctions, se familiarise avec le dossier avant d'allouer un budget.

#### **d) Les autorisations romaines**

Elles furent communiquées au provincial de Paris, le P. Devillers, le 7 mai 1922. Cependant, les minutes des consultes de Jersey révèlent que Rome avait déjà approuvé partiellement le projet dès le mois de mars 1922, et avait fait dès lors expédier sur l'île une partie des livres<sup>194</sup>. Mais les autorisations de mai 1922, plus précises, demandaient aussi que Jersey ne fût pas la seule à recevoir des livres de ces deux fonds parisiens. C'est une note manuscrite<sup>195</sup> rédigée par le P. Devillers lui-même, qui nous le précise. Le contenu en est succinct et ne comporte que l'essentiel. Elle indique néanmoins clairement, que la bibliothèque de la rue des Postes devait être dispersée parmi plusieurs bibliothèques, afin de les compléter : celle de Jersey, celle de la maison de Cantorbéry, celle de l'Action Populaire et « qq. autres maisons ». Ce qui ne serait utile à aucune d'entre elles devrait être vendu, mais le fonds « ascétisme » était à réserver pour l'École Sainte-Geneviève. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la maison de Cantorbéry, rappelons seulement qu'elle abrita le juvénat de la Province de Paris de 1919 à 1923. C'est donc sans doute un fonds littéraire qui lui était

---

<sup>194</sup> AFJ : Jersey Consultes 1921-1939 : E Je 19.

<sup>195</sup> ABS : « Rome a envoyé les autorisations suivantes : 7 mai 1922 ».

alors destiné. Quant à l'Action Populaire<sup>196</sup>, c'était une entreprise jésuite, principalement éditoriale, fondée en 1902 pour être mise au service des catholiques sociaux. Inspirée de l'encyclique de Léon XIII *Graves de communi*, elle participait d'un ensemble de mouvements dont l'objectif était de freiner autant que possible, la progressive sécularisation du monde ouvrier, en s'imposant sur le terrain même des organisations socialistes ou communistes concurrentes, reprenant au passage une bonne part de leur vocabulaire et de leurs thèmes fédérateurs. Parmi ses publications se trouvaient par exemple les brochures « jaunes » (1903), *la Revue de l'Action Populaire* (1914) ou encore *L'année sociale internationale* (1916). Après plusieurs années à Reims, l'œuvre s'installa à Paris en 1919 puis à Vanves en 1922 dans le bâtiment actuel des Archives jésuites.

En ce qui concerne la bibliothèque de Vaugirard, elle devait pour partie compléter la bibliothèque de Jersey, mais l'on avait aussi décidé de « laisser à Louvain certaines collections, en compensation de l'hébergement de la bibliothèque » le reste devant être vendu. Ce qui semble indiquer que la bibliothèque de Vaugirard, avait pu être en réalité répartie en deux lots, l'un entreposé à Marneffe et l'autre à Louvain. En marge de ces indications sur les deux fonds, sans doute un compte rendu de l'exécution des consignes reçues de ses supérieurs, le P. Devillers ajoute qu'elles ont également été transmises au P. Descoqs et au P. Charles Mitsche.

Suite à la réception de ces instructions, le P. Ministre de Saint-Louis, partit au mois de juin à Guernesey, afin d'y faire affréter le navire qui amènerait d'Anvers à Jersey les 564 caisses de livres, soit un poids total d'environ soixante à quatre-vingt tonnes. La plupart des informations qui permettent aujourd'hui de retracer l'itinéraire de ces livres proviennent elles aussi, de l'article de Jean-Baptiste Poncet évoqué plus haut. Celui-ci nous apprend que le bateau transportant la précieuse cargaison, arriva quelques semaines plus tard dans le port de Saint-Hélier.

*« Le 16 juillet 1922, le débarquement commença, et le soir, le bateau était complètement déchargé. Mais quel spectacle à Saint-Louis ! La bibliothèque avait perdu sa coquetterie habituelle : dans chaque salle, les caisses s'empilaient et obstruaient la lumière. Pendant de longs mois elles resteront là : on ne les ouvrira que peu à peu, et le flot de livres ne sera casé que bien plus tard »<sup>197</sup>.*

Les livres étaient donc enfin là, comme l'avait tant souhaité le bibliothécaire. Restait à présent à les abriter convenablement et à assigner à chacun sa place définitive. Cependant,

---

<sup>196</sup> *Dictionnaire des intellectuels français*, dir. J. Juilliard, M. Winock, Seuil, 1996, p. 42-43. Dans les années 1960, l'association fut rebaptisée Centre de recherches et d'actions sociales (CERAS), et elle s'établit à Paris, rue d'Assas. En 2000, la bibliothèque spécialisée en sciences sociales, avait 20 000 volumes.

<sup>197</sup> J.-B. Poncet, *op. cit.*, p. 167.

l'autorisation du P. Général, concernant l'agrandissement de la bibliothèque, ne fut, elle, accordée que près d'un an plus tard, en mars 1923. Jusqu'au printemps l'on poursuivit le tri des livres, et dès le mois de mai, les véritables travaux commencèrent<sup>198</sup>. De nouveau, les jésuites firent appel à la maison Harbrow à Londres. Il était simplement question d'allonger le local déjà existant, d'une nouvelle section de 20 m, portant ainsi la longueur totale du bâtiment à 52 m. Le plan de la bibliothèque<sup>199</sup>, daté de 1923 et que nous avons retrouvé aux archives jésuites, permet de mieux visualiser les nouvelles constructions. Furent donc ajoutées dans la même gamme de préfabriqué une grande salle supplémentaire, ainsi que trois autres plus petites, à l'identique des trois premières. L'harmonie du bâtiment était respectée puisque les deux types de « modules » utilisés étaient exactement les mêmes que ceux déjà en place. Il y avait donc là aussi trois niveaux, dont un rez-de-chaussée et deux étages de galeries. L'on ne put cependant se conformer aux recommandations du Père visiteur et les mêmes matériaux furent utilisés pour la construction, excepté le support du crépissage « dont la solidité se révéla bien supérieure ».

Les pièces, découpées sur mesure, arrivèrent donc par bateau de la maison-mère à Londres. Avant leur assemblage, il fallut se résoudre à abattre quelques arbres du parc, afin de dégager le terrain et de préparer les soubassements. Mais cette-fois ci, le montage ne se passa pas aussi bien que la première fois. Attentif au moindre détail, le P. Descoqs fut le premier à constater, un dimanche, inspectant le chantier durant l'absence des ouvriers, que les pièces envoyées ne correspondaient pas toutes à ce qui avait été demandé. Certaines galeries par exemple, étaient plus larges que les autres. Dans une salle, les piliers n'étaient pas symétriques ou encore les nouvelles balustrades avaient un tiers de moins de barreaux. Les consultes qui eurent lieu le 8 octobre 1923, c'est-à-dire six mois après le début des travaux, font état de ces anomalies : « *A la bibliothèque, les balcons du premier étage ne sont conformes ni à ce qui a été demandé, ni au plan accepté. Les architectes consultés ne sont pas cependant d'avis que l'écart soit assez considérable pour qu'on puisse exiger devant les tribunaux une compensation* »<sup>200</sup>. Le P. Poncet nous informe néanmoins dans son article, que les jésuites se virent tout de même accorder une réduction de 200 livres sterling sur le coût total, au titre d'indemnité compensatoire pour cette erreur de fourniture.

Outre le prolongement de la bibliothèque et les péripéties qui en résultèrent, l'année 1923 fut aussi marquée par le débarquement à Saint-Hélier d'autres caisses de livres à destination de Saint-Louis, arrivées de Louvain et de Cantorbéry. Ceux de Louvain,

<sup>198</sup> AFJ : Jersey Consultes 1921-1939 : E Je 19

<sup>199</sup> Voir annexe n° 30.

<sup>200</sup> *ibid.*

« quelques richesses extraites des doubles » provenaient des caisses « réfugiées momentanément dans les greniers de la maison »<sup>201</sup>. Il semble que ces livres provenaient à l'origine, du fonds de l'ancienne bibliothèque de Vaugirard. Quant à Hales Place-Cantorbéry, pas moins de 200 caisses supplémentaires de livres en furent envoyées à Jersey, suite à la fermeture définitive de la maison et à la liquidation du domaine de Hales Place, l'année où le juvénat fut transporté à Laval<sup>202</sup>. La plupart de ces livres provenaient vraisemblablement de l'ancienne bibliothèque de l'École Sainte-Geneviève qui, comme évoqué plus haut, avait été entreposée à Cantorbéry suite à la promulgation de la loi de 1901.

### e) La deuxième phase d'organisation de la bibliothèque

L'agrandissement du local et l'arrivée de ces différents fonds de livres donnèrent lieu à une deuxième grande phase d'organisation de la bibliothèque, qui d'après le témoignage du P. Poncet, remit en cause la première phase menée pendant le Grande Guerre. En effet, il fallait mener à bien tout le travail de tri, de classement, de catalogage, d'estampillage, de cotation, de rangement de tous ces livres, dont beaucoup venaient s'intercaler en trop grand nombre au milieu des sections déjà formées. Il fallait alors les subdiviser, les remanier, en déplacer certaines parties vers d'autres sections, bref, c'est tout le classement de l'ensemble des livres qui était à reprendre de fond en comble, et non seulement celui des derniers arrivés. Déjà en 1913, la Grande Bibliothèque de Saint-Louis comptait quelques 70 000 ouvrages, chiffre considérable pour une bibliothèque de scolasticat d'exil à cette époque. Le seul travail de classement des 80 tonnes de livres débarqués en juillet 1922, et leur intégration au fond déjà existant s'étendit sur près de dix ans, remis en cause à chaque nouvel arrivage. Un travail de Romains ! En 1931, lorsque la deuxième phase d'organisation arriva enfin à son terme, la grande bibliothèque comprenait désormais, selon les sources, entre 145 à 150 000 volumes, outre au moins 40 000 brochures<sup>203</sup> ! Son ampleur nouvelle la plaçait facilement parmi les plus grandes et les plus prestigieuses collections de la Compagnie de Jésus en Europe, et sans doute dans le monde.

---

<sup>201</sup> J. de Ghellinck, *op. cit.*, p. 584.

<sup>202</sup> La bibliothèque littéraire de Cantorbéry fut considérablement enrichie et développée à Laval. Après la fermeture définitive de Laval en 1968, une partie fut transférée à la bibliothèque de la Baume à Aix-en-Provence. Plus tard, les fonds littéraires de la Baume, comprenant l'apport de Laval, fut envoyé à Chantilly. De nos jours, ils peuvent être consultés à la BM de Lyon. Voir S. Moledina, *La bibliothèque du Centre culturel et spirituel de la Baume*, *op. cit.* <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1832> (en ligne)

<sup>203</sup> Ces chiffres proviennent de l'article du J.-B. Poncet et de la notice sur Jersey publiée dans *Nos Bibliothèques* de J. de Ghellinck.

A l'appui des sources disponibles, il sera question ici de faire un bilan de ces neuf années de travail intense, mené à bien par le personnel de la bibliothèque, toujours sous la houlette de l'infatigable P. Descoqs. C'est notamment grâce à ses efforts, à sa détermination, et à l'étonnante force de ses convictions que la bibliothèque du scolasticat de Jersey finit effectivement par devenir La Bibliothèque Centrale de la Province de Paris. Ce n'est pas seulement le titre qui changeait, mais véritablement le statut.

L'agrandissement du local avait entraîné des changements dans la configuration des salles. Celles-ci étaient donc onze en tout, comportant chacune un rez-de-chaussée et deux étages, ce qui donnait un total de trente-trois galeries. Quatre grandes, de quarante mètres de tour, dans les salles principales, et dix-huit petites, de trente-six mètres de tour, dans les plus petites salles. Soit un total de plus de huit cents mètres de rayonnages muraux, en plus des rez-de-chaussée. Chaque galerie avait vingt travées de huit à dix rayons en moyenne chacune. Pour soutenir les rayons, au lieu du tasseau, classique mais inconfortable, on opta pour une solution plus moderne, dont la description nous est proposée par le P. Poncet : « deux crampons s'engrènent dans de fines crémaillères, incrustées dans les montants : d'où la facilité pour déplacer les rayons et aucune gêne à leurs extrémités pour appliquer les livres contre les montants ». Remarquable innovation à l'époque, ce mode de fixation est aujourd'hui un grand classique des supports d'étagères, dans les bibliothèques comme dans les épiceries. Ajoutons aussi qu'à partir de 1928-1929, la bibliothèque fut électrifiée, autre prodige de la modernité, qui permettait aux plus assidus de continuer à travailler même après le coucher du soleil et particulièrement en hiver. L'éclairage électrique restait cependant modeste : quelques lampes de bureau dans les grandes salles et de quoi éclairer certains des rayonnages, comme l'indique sur les photographies la présence d'interrupteurs<sup>204</sup> au niveau des travées. Ces mêmes photographies montrent aussi des éléments du système de chauffage à circuit d'eau chaude, dont les radiateurs<sup>205</sup> se trouvaient semble-t-il, au centre de certaines pièces. Sans doute la présence de poêle à charbon ou à bois eut été peu recommandable au milieu de tant de livres, mais aucun document découvert n'indique où se trouvait la chaudière qui alimentait le circuit d'eau, ni si cette installation datait de la première construction en 1913, ou si elle fut apportée plus tard.

La surface totale des parois destinées aux livres était de 2 800 mètres carrés, auxquels il fallait ajouter les divers meubles conçus pour des formats spéciaux ou pour les périodiques, et que l'on avait disposés au rez-de-chaussée des salles. L'ensemble permettait de ranger

---

<sup>204</sup> Voir annexe n° 12 (1).

<sup>205</sup> Voir annexe n° 11.

facilement quelques 300 000 volumes, chiffre que la bibliothèque n'avait pas encore atteint, loin s'en faut. Elle le dépassera pourtant avant sa fermeture en 1940. Concernant le classement des livres, celui qui avait été élaboré entre 1913 et 1918 fut remanié et complété, afin d'inclure de nouveaux domaines et sous-secteurs. Inévitablement, ce nouveau cadre de classement bouleversait la répartition originelle des salles et obligeait le déplacement d'une pièce à une autre, de nombreux livres qui avaient déjà leur place propre, et qu'il fallut sans doute parfois descendre par petites piles, de la deuxième galerie d'une salle pour les remonter au second niveau d'une autre, par les escaliers en colimaçon, sous l'œil vigilant du P. Descoqs.

En ce qui concerne les meubles, presque tous étaient en bois massif, car le mobilier métallique était à l'époque encore beaucoup trop cher<sup>206</sup>. Outre les larges bureaux placés au centre des deux grandes salles, se trouvaient, plutôt sur leur pourtours, les meubles servant à ranger les ouvrages anciens, les périodiques et autres revues. Les photographies de la bibliothèque ont notamment permis d'identifier dans l'une des grandes salles, au moins un meuble pour atlas, au-dessus duquel était accroché un tableau d'affichage. À côté de celui-ci se trouvait le grand fichier du catalogue central sur fiches, lesquelles étaient rangées dans des tiroirs spéciaux. Comme nous l'explique le P. Poncet, « une lame, selon qu'elle était verticale ou horizontale, laissait passer ou retenait les fiches échancrées à cet effet ». La cote inscrite sur chacune de ces fiches indiquait la salle, ainsi que les numéros de la travée et du rayon pour faciliter la recherche d'un livre. Chaque salle avait aussi son propre fichier topographique, qui répertoriait tous les ouvrages qui s'y trouvaient<sup>207</sup>. Malgré les instructions du P. Visiteur, aucun catalogue méthodique ne fut dressé. Le bibliothécaire belge, le P. Joseph de Ghellinck, dans la première édition<sup>208</sup> de son ouvrage *Nos Bibliothèques*, conseillait impérativement la confection d'un catalogue méthodique qu'il jugeait aussi indispensable que le catalogue alphabétique, parce qu'il permettait de mettre en valeur les ressources dont disposait une bibliothèque pour le travail. Néanmoins dix ans plus tard, en 1931<sup>209</sup>, le père nuancait ce point de vue et conseillait avant tout la préparation d'un catalogue alphabétique, qui désormais lui semblait le plus important de tous. Selon ses propres termes, « sa rédaction exige grande attention pour faire éviter toute confusion et désordre ». Il estimait le catalogue méthodique de moindre importance que le registre d'entrée ou le catalogue alphabétique, mais reconnaissait

---

<sup>206</sup> Voir J. de Ghellinck, *op. cit.*, 1919, p. 12-13.

<sup>207</sup> Outre le catalogue alphabétique auteurs-anonymes, il y avait à Chantilly un catalogue topographique, un catalogue des revues et un catalogue des thèses. Les quatre sont consultables au cinquième étage de la BM de Lyon.

<sup>208</sup> J. de Ghellinck, *op. cit.*, p. 34-35.

<sup>209</sup> J. de Ghellinck, *op. cit.*, éd. 1931, p. 543.

cependant que son exécution ne pouvait être indéfiniment différée. Il est probable que le P. Descoqs ait partagé la même opinion que son confrère, réputé l'un des meilleurs bibliothécaires de la Compagnie. Néanmoins, l'absence de ce catalogue par matières ne devait pas faciliter la recherche bibliographique. Sans doute le bibliographe émérite qu'était le P. Descoqs, pouvait-il par lui-même pallier le plus souvent à cette difficulté.

#### **f) Les dispositions particulières dans la bibliothèque**

Grâce notamment aux souvenirs du P. Bernard de Vregille, nous avons aujourd'hui une meilleure idée de la disposition de la bibliothèque à cette époque. Son témoignage nous renseigne par exemple sur la présence d'une Réserve, située dans la grande salle de la partie nouvellement construite. Celle-ci n'était semble-t-il qu'une armoire vitrée fermant à clef, grand meuble à deux corps superposés, où se trouvaient conservés tous les ouvrages les plus précieux, notamment les incunables et les manuscrits. Mais le père a aussi souvenir d'un enfer dans la Grande Bibliothèque. Loin d'être une pièce à part, l'enfer n'était à Jersey, qu'une armoire grillagée fermant à clé, qui se trouvait au rez-de-chaussée de l'avant-dernière salle<sup>210</sup>. Quels étaient donc ces livres prohibés dont on estimait le contenu si nuisible et dangereux qu'on les tenait rangés à l'abri des regards ? Nous avons retrouvé parmi les livres provenant de l'enfer<sup>211</sup> de Chantilly, quelques ouvrages portant l'estampille de Jersey, dont il est fort probable qu'ils s'y trouvaient déjà dans l'enfer, avant leur transfert à Chantilly. La plupart sont des ouvrages qui traitent de sujets assez précis, liés à la sexualité, comme la gynécologie, la prostitution ou l'homosexualité. Certes, certains relèvent bien de la littérature libertine<sup>212</sup>, mais ceux sur la sexualité sont de loin plus nombreux : G.M. Bessède, *Ce Que Personne Ne Doit Ignorer : L'Initiation Sexuelle* (Paris, Bibliothèque Populaire des Sciences Médicales, 1915) ; M.-H. E. Meier, L.-R. de Pogey-Castries, *Histoire de l'Amour Grec*, (Paris, Stendal et Cie, 1930) ; Dr. Gallavardin, *Traitement Médical de la Passion Génitale*, (Paris, Lyon, Librairie Delhomme, Briguet et Cie, 1896) ; Dr. A. Hesnard, *Traité de Sexologie, Normale et Pathologique*, (Paris, Payot-Bibliothèque Scientifique, 1933) ; A. Hogge, *Physiologie Sexuelle Normale et Pathologique*, (Paris, G. Doin et Cie, 1931). L'analyse des dates d'édition révèle que la plupart de ces ouvrages furent expressément achetés par le P. Descoqs lui-même. Un document d'archive renforce cette idée ; il s'agit d'une facture de la librairie G.

---

<sup>210</sup> Voir annexe n° 30.

<sup>211</sup> Les livres se trouvent de nos jours à la BM de Lyon.

<sup>212</sup> Les livres relevant de la littérature ont été intégrés progressivement au secteur « Littérature » à partir des années 1970 par le P. André Derville.

Rapilly & Fils<sup>213</sup> de Paris datée de 1937. Adressée au P. Descoqs, elle énumère les titres des livres qu'il avait alors commandés à cette maison, parmi lesquels on trouve : Pierre Dufour, *Histoire de la Prostitution chez tous les peuples du monde depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours*, Paris, Sezé, 1851, 6 tomes<sup>214</sup>.

Sitôt achetés, ces livres se retrouvaient immédiatement sous clef, dans l'enfer de la bibliothèque de Jersey. Pourquoi alors les avoir acquis au départ ? D'abord, leur achat suggère fortement que ces livres étaient effectivement consultés par les pères qui en avaient l'autorisation et sans doute une bonne raison. Il est fort improbable en effet, qu'on les eût fait acheter s'ils n'avaient préalablement fait l'objet d'une demande spécifique et justifiée. Nous ne pouvons bien évidemment que spéculer sur les motivations des pères jésuites qui pouvaient avoir à consulter des ouvrages, dont le contenu était principalement consacré à la sexualité, sujet supposé tabou, surtout pour des hommes ayant fait vœu de chasteté. Il nous semble cependant que ces livres étaient présents à Jersey pour satisfaire le besoin de certains jésuites, de n'être pas moins instruit de ces sujets-là que d'autres plus licites, plutôt que de les ignorer ou occulter. Faut-il rappeler qu'à cette époque où le non-dit était de règle, on était encore bien loin de la révolution sexuelle des années soixante et soixante-dix ? Pouvait-on pour autant, dans une communauté religieuse où l'on entraînait adolescent, ne régler ou comprendre des problèmes de cet ordre, que par ou l'anathème ou l'autisme ? Aujourd'hui encore, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, l'intolérance vis-à-vis de l'homosexualité, voire de la sexualité tout court, se ressent encore fréquemment dans les sociétés, même occidentales. Pour autant, les milieux religieux seraient-ils forcément les plus délibérément inaptes, ou les moins bien placés pour les comprendre ?

En dernier lieu, la bibliothèque abritait aussi depuis 1927, les archives de la Province<sup>215</sup> de Paris. Celles-ci avaient leur propre salle, qui se trouvait tout au bout du bâtiment. A la différence des autres pièces, la salle des Archives était grillagée, ce qui implique que son accès était rigoureusement contrôlé. Outre les documents d'archives proprement dits, concernant principalement les Provinces jésuites françaises et celles des colonies qui leur étaient rattachées, se trouvait aussi enfermé dans cette salle un fonds beaucoup plus ancien et très précieux, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus tard.

---

<sup>213</sup> Chose curieuse, cette librairie, comme l'indique l'en-tête de la facture, était spécialisée dans les beaux-arts.

<sup>214</sup> Les six tomes, portant le cachet de Jersey, se trouvent aujourd'hui dans l'ancien enfer de Chantilly. BML SJ ZOV 00135/1-6.

<sup>215</sup> *Lettres de Jersey*, 1927-1928, p. 346-347. Depuis 1924, les archives se trouvaient en dépôt aux Vignes, résidence du R.P. Provincial de Paris, à Rhode Saint Genest, près de Bruxelles. Suite à la vente de la résidence, les archives furent transportées à Jersey.

### g) Le Christ en croix

De nouveau, le témoignage du P. de Vregille a mis au jour un élément extrêmement surprenant et singulier de la bibliothèque de Jersey. A l'époque où il était à Saint-Louis, rares étaient les éléments décoratifs ayant véritablement pour but d'orner les salles, dont la décoration demeurait d'une élégante sobriété. Il se souvient cependant d'y avoir vu un assez grand tableau, accroché à la balustrade d'une galerie de la deuxième grande salle<sup>216</sup>. Or il ne s'agissait pas d'un tableau quelconque. Ce magnifique Christ en croix du XVII<sup>e</sup> siècle, qui dominait la salle, imposant à ses hôtes un silence respectueux, était l'œuvre du maître espagnol Zurbaràn. C'est parce qu'il fut présenté à Paris, du 14 janvier au 11 avril 1988, dans le cadre de l'exposition Zurbaràn<sup>217</sup> qui se tenait au Grand Palais, que nous avons pu retrouver la trace de ce chef d'œuvre. La notice qui lui était consacrée dans le catalogue d'exposition, nous fournit davantage de détails sur son historique et sa composition. Long de 2.91m sur 1.65m de large, ce tableau daté de 1627, représente une interprétation assez bouleversante du Christ en croix : « le visage du Sauveur penché sur l'épaule exprime une douleur intérieure mêlée de résignation sublime, absolument poignante ; le corps repu de souffrance pèse sur le socle et les traverses de la croix d'une manière saisissante ». Selon la notice, le tableau aurait été offert aux jésuites de Cantorbéry par le duc d'Albe, avant d'être transféré à Jersey. Il s'agit en fait, d'une erreur. En réalité, c'est le duc de Padoue qui fit cadeau au P. Stanislas du Lac (1835-1909) en 1876, « du plus beau tableau de sa galerie, composée à peu près uniquement de tableaux rapportés d'Espagne »<sup>218</sup> afin de témoigner au jésuite qui avait préparé sa femme, la Duchesse de Padoue à la mort, toute sa reconnaissance. Outre le fait que ce tableau se trouvait en 1901 au scolasticat de Laval, nous ignorons les pérégrinations de celui-ci et notamment à quel moment précis, il arriva à la bibliothèque de Jersey.

Quoi qu'il en fût, nous savons que le Christ en croix de Zurbaran suivit encore les jésuites à Chantilly. Il fut vendu finalement en 1952, d'abord en France, puis en Suisse. Enfin deux ans plus tard, le tableau fut acquis par The Art Institute de Chicago, où il demeure depuis. A Jersey, ce tableau était l'une des rares pièces de décoration proprement dite de la bibliothèque, et sans doute la plus précieuse. Situé dans la salle de travail, il impressionnait sans doute les personnes qui visitaient les lieux pour la première fois. Témoin du lien entre les

---

<sup>216</sup> On discerne le tableau dans les photocopies en noir et blanc, sans pour autant reconnaître la composition. Voir annexes n° 11 et 11a.

<sup>217</sup> *Zurbaran : catalogue d'exposition*, Paris, Galeries Nationales du Grand Palais, 14 janvier-11 avril, 1988, Paris, Édition de la Réunion des Musées nationaux, 1988, p.96-99.

<sup>218</sup> CS. Lettre manuscrite du P. Stanislas du Lac, datée du 16 février 1901. Destinataire inconnu.

livres et l'art, son étonnante présence était comme un rappel des bibliothèques-musées de l'Ancien Régime et du XIX<sup>e</sup> siècle. La valeur symbolique de son thème, la totale solitude du Christ supplicié, grandeur nature au milieu de la toile, qu'accentuait l'expression de douleur intérieure autant que le violent contraste entre la lumière crue qui l'inondait en oblique et les ténèbres environnantes, à la manière des tableaux de Caravage, soulignait bien sûr l'appartenance à un Ordre religieux qui avait fait le vœux de lui être dédié. Néanmoins l'on pouvait aussi bien observer que le dépouillement graphique du tableau, rappelant aux jésuites leur vœu de pauvreté, contrastait singulièrement avec sa valeur même, et sa place dans la riche bibliothèque d'une maison d'études religieuses, installée dans un ancien hôtel de luxe.

### **h) Le réglementation, le personnel, la gestion financière**

La réglementation est mentionnée assez fréquemment dans les documents d'archives et s'inspire dans ses grandes lignes des *Regulae Praefecti Bibliothecae*, que nous avons examinées dans le premier chapitre. Selon la recommandation du P. Visiteur en 1922, la Grande Bibliothèque de Jersey n'était en principe, ouverte qu'aux pères jésuites, soit des Provinces françaises soit de l'étranger. Elle servait donc d'instrument de travail aux pères jésuites, principalement pour leurs travaux de recherche de niveau scientifique, ou la préparation de leur enseignement. Il sera question plus loin de dresser le portrait de certains des plus éminents usagers de cette bibliothèque. Exceptionnellement, l'on autorisait aussi parfois certains Jersiais cultivés à venir consulter les livres dans la Grande Bibliothèque.

Les scolastiques, quant à eux, avaient comme toujours à leur disposition leur propre bibliothèque, équipée des seuls livres liés au contenu de leurs études. Située dans l'aile du bâtiment principal du scolasticat, à proximité de la Grande Bibliothèque, elle était entretenue par l'un des scolastiques, mais toujours sous l'œil vigilant du P. Descoqs. Un extrait d'un document d'archives mérite d'être cité ici, car il révèle le poids de l'autorité exercée par le P. Descoqs sur l'ensemble des bibliothèques, sur leur contenu et sur leurs usagers. Il s'agit d'un rapport d'études daté de 1938, que le P. Christian Burdo<sup>219</sup>, professeur, adressa au provincial. Dans ce passage, il fait principalement référence à la bibliothèque des scolastiques :

*« Administrativement tout pouvait être parfait. Mais le choix des livres, et surtout leur exclusion, étaient devenus tyranniques. Le P. Recteur en était réduit à avoir chez lui certains volumes (par exemple certains du P. Maréchal) pour pouvoir les*

<sup>219</sup> Mendizabal 28.829 : n 13.5.1881 Rome ; i 9.11.1898 ; o 24.8.1910 ; p4 2.2.1906 ; † 14.5.1961 Nantes. PPar.

*prêter directement aux Scolastiques, étant donné qu'on refusait obstinément de les mettre à leur Bibliothèque et qu'on surveillait leur sortie de la Grande. Il est tout de même souhaitable que pareilles brimades ne recommencent pas ! »<sup>220</sup>.*

Le P. Burdo nous signale qu'à Jersey, les ouvrages du jésuite belge Joseph Maréchal (1878-1944)<sup>221</sup> faisaient l'objet d'une surveillance excessive. Il nous semble que le P. Descoqs ne partageait guère les idées de son confrère belge, telles qu'il les avait exprimées dans ses écrits, dont les plus célèbres furent ses *Cahiers* ou *Le point de départ de la métaphysique*, (5 cahiers, Bruxelles, 1922 à 1947). En revanche, le P. Maréchal avait surtout influencé des confrères français comme Henri de Lubac<sup>222</sup>, Yves de Montcheuil, etc.

La dictature intellectuelle que l'on reprochait au P. Descoqs, ressort clairement dans ce passage, et il ne fait aucun doute que celle-ci eut aussi des répercussions sur la Grande Bibliothèque, puisque le même P. Descoqs en était le chef par excellence. Pendant une quarantaine d'années, il fut chargé de sa direction intellectuelle et de son administration. Mais une bibliothèque d'une telle ampleur – elle comprenait près de cent cinquante mille livres en 1930 – ne pouvait qu'être difficilement gérée par un seul homme. Les archives le signalent, le P. Descoqs se plaignait régulièrement d'être surchargé de travail. Les tâches matérielles qui ne relevaient pas de ses obligations, furent donc confiées à un employé laïc et à deux scolastiques. Cette façon de diviser le travail et d'embaucher est d'ailleurs conseillée dans l'ouvrage du P. de Ghellinck<sup>223</sup>, notamment dans le cas d'une bibliothèque importante. Outre celle de Jersey, nous savons que les bibliothèques du collège de Louvain et du scolasticat d'Enghien avaient également dû renforcer leur personnel. De son côté, le P. de Vregille apporte des renseignements complémentaires sur le personnel, mais aussi sur la réglementation et quelques aspects de l'organisation du travail dans la Grande Bibliothèque de Jersey :

*Pour les scolastiques de Jersey qui n'y avaient accès qu'exceptionnellement – leur propre bibliothèque était bien pourvue en Philosophie et en sciences religieuses -, la grande bibliothèque demeurait un domaine passablement mystérieux.*

*Seuls en possédaient la clef deux scolastiques aides-bibliothécaires, l'un de 3<sup>e</sup> et dernière année, l'autre de 2<sup>e</sup> année, préparé pour l'année suivante. Ils occupaient les chambres les plus proches de la bibliothèque. Leur tâche était entre autres de recueillir les bulletins de demande remis par les scolastiques, de les soumettre à la signature du Père bibliothécaire et de sortir les livres demandés.*

---

<sup>220</sup> AFJ : Rapport d'études 1938 : E Je 12.

<sup>221</sup> Voir la notice sur J. Maréchal : *DTC, Tables Générales*, n° 16, col. 3095-3096.

<sup>222</sup> D. Avon, P. Rocher, *op. cit.*, p. 192.

<sup>223</sup> J. de Ghellinck, *op. cit.*, éd. 1931, p. 541-542.

*Même pour ces heureux initiés, la bibliothèque avait un peu l'air d'un sanctuaire, dont le P. Pedro Descoqs était l'officiant. Périodiquement, une démarche surtout revêtait une certaine solennité. Les arrivages de livres, venus de France ou de l'étranger – il n'y avait pas de librairie sérieuse sur place – étaient confiés par le P. Descoqs à un digne et charmant secrétaire, très britannique, Mr Walsh, lequel enregistrait et fichait soigneusement les volumes et les empilait à mesure sur une table de la grande salle. Le jour venu, le P. Descoqs, assisté de ses deux aides et de Mr Walsh, procédait à la répartition des nouvelles acquisitions dans les travées et les rayons (le classement par matière était très poussé). C'était une vraie cérémonie, en tout cas un exercice délicat et très formateur.* <sup>224</sup>

Le P. de Vregille eut lui-même le privilège d'être à Jersey, l'un de ces aide-bibliothécaires, d'où tout intérêt de son témoignage inédit. Né en 1915, il avait à peine dix huit ans lors qu'il fut admis en 1933, au noviciat de la Compagnie de Jésus à Yzeure dans l'Allier. Après ses quatre années de noviciat et de juvénat, il partit pour Jersey afin d'y effectuer sa formation en Philosophie de 1937 à 1939. Pendant ces deux années il fut désigné par le P. Descoqs lui-même, au regard de ses compétences, pour devenir l'un des aides-bibliothécaires chargés de la Grande Bibliothèque. C'était un privilège considérable, que de pouvoir pénétrer quotidiennement dans ce « sanctuaire » de livres, et d'y être formé à y prendre soin d'eux. Il fut en suite envoyé à Vals pour son « Troisième an », puis de 1943 à 1947 à Lyon-Fourvière et au collège de Mongré, à Villefranche-sur-Saône, pour ses études de Théologie. A partir de 1954, il s'occupa de la bibliothèque de Fourvière avec le P. Paul Mech. Enfin, de 1962 à 1966, il eut la charge de celle de la Baume près d'Aix-en-Provence. De retour à Lyon, il s'installa dans la résidence jésuite de la rue Sala, et débuta sa collaboration avec l'entreprise naissante des « Sources Chrétiennes ». Il y travaille encore de nos jours, et s'occupe en même temps, là aussi, de la bibliothèque de la résidence. Formé « sur le tas », il fut néanmoins initié à sa charge par deux grands bibliothécaires jésuites, les PP. Descoqs et Mech. Son parcours est exemplaire, dans la mesure où il eut en outre l'opportunité de s'occuper de trois des plus grandes bibliothèques de la branche française de la Compagnie : Jersey, la Baume et Fourvière.

Pour compléter le témoignage important du P. de Vregille, nous avons à nouveau eu recours aux archives. Les documents qui s'y trouvent, fournissent par exemple des éclaircissements sur les règlements de la bibliothèque, notamment en ce qui concerne l'admission des scolastiques, et le prêt des livres. En 1930, le recteur de Saint-Louis rappelait lors d'une consulte, que le provincial insistait pour « *que l'on n'admette les scolastiques à la Grande Bibliothèque que conformément à la coutume, c'est-à-dire accompagnés d'un*

---

<sup>224</sup> Témoignage du P. Bernard de Vregille, recueilli à Lyon, mars 2002.

*prêtre* »<sup>225</sup>. Deux ans plus tard, le Provincial apporta à nouveau d'autres précisions sur ce point au cours de sa visite au scolasticat : « *Lorsque un professeur juge à propos de prêter un livre, il ne peut le faire qu'à deux conditions : 1° que celui auquel il le prête soit son élève actuel, 2° que le livre ne soit pas prêté à d'autres par celui auquel le professeur le remet. En dehors de ces conditions, il faut une permission du R.P. Recteur, comme pour les livres de la grande bibliothèque* »<sup>226</sup>. Par la suite, un règlement plus détaillé fut même dressé à ce sujet, intitulé *la Note sur l'usage de la bibliothèque par les Scolastiques*<sup>227</sup>, et daté de 1938. En voici les points les plus importants :

*1. que les scolastiques ne doivent jamais garder plus d'un mois aucun livre de la grande bibliothèque. (la date de prêt est marquée sur le cahier de l'aide-bibliothécaire) ; les Revues ne doivent pas être gardées plus de huit jours.*

*2. que, lorsqu'un professeur prête un livre de la grande bibliothèque sous sa responsabilité à un scolastique, le scolastique fera enregistrer le prêt sur le cahier de l'aide-bibliothécaire, non pas au nom du Père.*

*3. que les scolastiques ne peuvent jamais se prêter les livres que les uns ou les autres auront pu avoir de la grande bibliothèque avec la permission, cette permission étant strictement personnelle.*

*4. que les scolastiques n'ont pas à demander à la grande bibliothèque les livres qu'ils ont déjà à la leur.*

*5. que le bibliothécaire des Philosophes doit montrer une diligence courageuse, s'il le faut, pour récupérer les livres retenus indûment.*

Un dernier point concerne la gestion financière de la bibliothèque. L'état actuel de nos recherches ne nous permet pas de développer ici en profondeur cette question complexe. Cependant il nous reste à poursuivre l'enquête, afin d'apporter des réponses concrètes aux interrogations suivantes : comment était géré l'ensemble des bibliothèques jésuites françaises, il y avait t-il une politique de gestion financière commune ? qui fixait le montant des crédits et selon quels critères ? Comment était réparti le budget à Jersey ? Quelle était la part exacte de responsabilité du bibliothécaire dans la politique d'achat ? Dans la perspective d'élargir notre champ de recherche, il serait intéressant de comparer la situation financière des bibliothèques publiques de l'époque avec celle des bibliothèques jésuites.

S'agissant de Jersey, les observations suivantes ont pu être tirées des documents d'archives. D'abord, les subventions de la bibliothèque provenaient de deux sources majeures : la Province de Paris et la maison Saint-Louis elle-même. La Province prenait en

<sup>225</sup> AFJ : Jersey, Consultes 1921-1939 : le 27 octobre 1930 : E Je 19.

<sup>226</sup> AFJ : Mémorial de la Visite de la Maison Saint-Louis : 16 février- 5 mars 1932 : E Je 12.

<sup>227</sup> AFJ : E Je 12.

charge 60% des budgets, tandis que les 40% restants revenaient à la maison. Le provincial, aidé par des consultants, fixait annuellement le montant des crédits accordés, en fonction de l'exercice de l'année précédente et des fonds disponibles. Les sommes allouées étaient souvent importantes : de 1930 à 1935 par exemple, la bibliothèque reçut annuellement entre 30 000 et 50 000 francs. Malgré cela, il était difficile au P. Descoqs de tenir des comptes équilibrés. Les dépenses dépassant bien souvent les recettes, certaines années, au moment de leur clôture, les comptes étaient déficitaires. Il ressort aussi des documents d'archives, que la bibliothèque représentait une lourde charge pour la Province. A partir de 1936, pour faire face à la crise financière, l'on tenta de réduire les subventions accordées à la bibliothèque, au grand désarroi du bibliothécaire, qui protesta que son pouvoir d'achat était déjà en baisse du simple fait de la dévaluation. Dans un document intitulé *Simple note sur le budget de la bibliothèque*<sup>228</sup>, daté du 22 décembre 1937, le P. Descoqs se plaint notamment de l'insuffisance du budget et du fait que celui-ci devait être désormais calculé en francs français plutôt qu'en livres sterling. Il s'y plaint aussi de ce que le salaire du secrétaire dût être pris sur le compte de la bibliothèque. Selon lui, cette simple décision réduisait drastiquement sa capacité d'achat, en raison notamment de la dévaluation progressive du franc français<sup>229</sup> par rapport à la livre sterling et au mark allemand. A titre d'exemple, il attire l'attention sur l'augmentation, pouvant s'élever jusqu'à 100%, des abonnements aux revues allemandes et anglaises, et des souscriptions aux publications scientifiques<sup>230</sup>. Les publications françaises et belges avaient d'ailleurs sensiblement suivi le même rythme. De même le prix des reliures, avait du jour au lendemain été majoré de 50%. Il rappelle toutefois qu'il avait déjà, autant que possible, « compressé » les dépenses en supprimant une douzaine de revues et de souscriptions onéreuses, « *mesure dont, je le crains, on se repentira plus tard pour plusieurs d'entre elles. En ce mois de décembre 1937, je viens encore d'en supprimer six (...). Quant aux acquisitions nouvelles même courantes et indispensables, quant à l'entretien de la bibliothèque, si l'on met au compte du budget le salaire de M. Walsh, il n'y faut plus songer. Mais alors aussi je ne vois pas comment je pourrai continuer à assumer la responsabilité de cette administration et je me verrai contraint de prier respectueusement, le R.P. Provincial de me relever de ma fonction* ». Il suffit cependant de se rappeler le contexte particulier de l'époque et d'évoquer les conséquences de la Crise de 1929, pour comprendre les décisions de

---

<sup>228</sup> ABS : Simple Note sur le Budget de la Bibliothèque de Jersey : 22 décembre 1937.

<sup>229</sup> Voir l'ouvrage de M.-P. Chélini, *Histoire du Franc au XXe siècle*, Paris, Picard, 2001, coll. « Signes du temps », p. 152-153.

<sup>230</sup> Quand le P. de Vregille était à Jersey, la bibliothèque recevait les *Œuvres complètes* de Galilée : *Le Opera de Galileo Galilei*, ristampa delle edizione nazionale sotto l'alto patronato di S.M. Il Re d'Italia e di S.E. Benito Mussolino, Firenze, Barbéra, 1926-1968, 21 vol. BML SJ AF 6/1 à 21. Voir annexe n° 24.

la Province vis-à-vis de la bibliothèque.

Compte tenu de sa ténacité légendaire et des arguments extrêmes qu'il met dans la balance, le P. Descoqs finit néanmoins par avoir gain de cause, car lors de la visite du provincial à Jersey le 7 juin 1938<sup>231</sup>, les ressources de la bibliothèque furent même augmentées. Pour l'exercice 1937-1938, la Province de Paris lui accorda une double subvention, une partie étant versée en francs français, l'autre en livres sterling, en précisant toutefois que celle-ci ne changerait pas, quels que fussent les cours de ces deux monnaies. Les montants étaient respectivement de 20 000 FF et 115 £. Outre ces sommes non négligeables, il fut décidé que ce serait la maison Saint-Louis et non plus la bibliothèque, qui prendrait en charge le salaire annuel de M. Walsh, à savoir 15000 FF, soit 130 £. En contrepartie, l'attribution de ces crédits généreux était néanmoins soumise à des conditions contraignantes, que le P. Descoqs était tenu et prié d'observer rigoureusement. Le détail de celles-ci autant que leur précision, nous éclairent au passage, sur certaines pratiques peu orthodoxes que d'aucuns pouvaient avoir à l'époque, à reprocher au Père Bibliothécaire.

*a) Aucune dépense supplémentaire, non autorisée par le R.P. Provincial ne sera soldée pour la Grande Bibliothèque (G.B.) soit par la maison soit par la Province, et un déficit d'exercice diminuerait d'autant la subvention suivante de la maison.*

*b) Les VENTES que le Père Bibliothécaire pourrait faire des livres qui lui viennent par la Province seront à déduire des subventions qu'elle fournit.*

*c) Les DROITS D'AUTEURS des seuls livres écrits par le Père Bibliothécaire peuvent être utilisés pour le budget de la G.B. par concession du R.P. Provincial.*

Cet ensemble de décisions remonte à 1938, c'est-à-dire un an avant l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. Il va sans dire que les privilèges qui venaient alors d'être accordés à la bibliothèque, furent suspendus durant cette période terrible. Nous verrons d'ailleurs plus loin, que la guerre n'épargna pas non plus le scolasticat Saint-Louis.

### **i) Les usagers de la Grande Bibliothèque**

La *Liste des livres et articles écrits à Jersey (1880-1930)* publiée dans le n° 43 des *Lettres de Jersey*<sup>232</sup> permet déjà d'avoir une idée de l'activité intellectuelle et les grands noms qui firent la renommée du scolasticat Saint-Louis dans la Compagnie. Parmi cette liste, on

<sup>231</sup> AFJ : Maison Saint-Louis Jersey 7 Juin 1938 : Grande Bibliothèque : E Je 12.

<sup>232</sup> N° 43, p. 221-233.

retrouve les jésuites André Brémond, Christian Burdo, Paul Troussard, Jules de la Vaissière<sup>233</sup>, André Marc et bien sûr Pedro Descoqs. Leurs œuvres traitent de toutes sortes de sujets, de la météorologie à la psychanalyse, en passant par l'histoire, la Philosophie, et maints domaines plus spécifiquement religieux, et démontrent, outre l'étonnante diversité de leurs centres d'intérêts, une véritable curiosité intellectuelle et une volonté de maîtriser les innovations de leur temps. Ces jésuites disposaient d'ailleurs d'une bibliothèque de tout premier ordre pour la préparation de ces travaux scientifiques d'envergure. Cependant, pour ceux qui s'étaient trouvés mêlés à des querelles doctrinales avec le P. Descoqs, et avaient eu le malheur de s'opposer à lui, il ne serait pas étonnant qu'ils aient pu avoir quelque difficulté à lui faire commander tel ou tel livre dont il réprouvait le contenu.

En revanche, le bibliothécaire était tout à fait capable de se montrer aimable et serviable à l'égard de ceux parmi les jésuites qu'il estimait ou qui partageaient au moins certaines de ses idées. Parmi ceux-ci, il en est deux qui méritent particulièrement d'être mentionnés ici, car ils figuraient aussi parmi les plus illustres usagers de la Grande Bibliothèque. Il s'agit de Léonce de Grandmaison et de Jules Lebreton.

Né le 31 décembre 1868 au Mans, le P. Léonce Loyzeau de Grandmaison<sup>234</sup> effectua une grande partie de sa formation jésuite dans les scolasticats d'exil. Dès le début, il se démarqua parmi ses camarades par ses multiples talents. C'est par exemple au cours de son noviciat à Slough en Angleterre, qu'il composa sa célèbre prière *Sainte Marie, ...gardez-moi un cœur d'enfant*. Après cinq ans d'études littéraires et philosophiques et deux ans de régence au Mans, il partit pour Jersey afin d'y effectuer sa formation théologique. Il y resta de 1895 à 1899, et y fut aussi ordonné prêtre en 1898. Nommé professeur de Théologie fondamentale à Fourvière pendant les neuf années suivantes, il suivit le théologat à travers ses pérégrinations : Lyon, Cantorbéry, puis Hastings Ore Place. En août 1908, il fut désigné comme supérieur de la Maison des Écrivains à Paris et directeur de la revue *Études*. Son objectif était alors de renouveler la revue tout en maintenant l'orthodoxie. Deux ans plus tard, il fonda les *Recherches de sciences religieuses* et leur donna pour but de « fournir un lieu d'expression aux travaux qui s'imposent aux catholiques, s'ils ne veulent pas s'exclure de la marche du monde ». Il s'agissait aussi de contribuer à surmonter « avec prudence et rigueur » le modernisme, qui battait son plein à l'époque, et les interrogations nouvelles qui se posaient en

---

<sup>233</sup> Le P. de la Vaissière fut le premier catholique français à publier une étude sur *La théorie psychanalytique de Freud. Étude de psychologie positive*, Paris, Beauchesne, 1930.

<sup>234</sup> Duclos, p. 136-137; D. Avon, P. Rocher, *op. cit.*, p. 103-104; J. Lacouture, *op. cit.*, t. 2, p. 482-484. Paul Bourget, « Le P. L. de Grandmaison », *Revue des Deux Mondes*, n°14, 1933, p. 446-453; Henri du Passage s.j., « In memoriam », *Études*, n°192, 1927, p. 5-21. J. Lebreton, « Le P. L. de Grandmaison, son œuvre scientifique », *RSR*, n°17, 1927, p. 385-413.

sciences des religions et en psychologie religieuse. En 1918, il fit partie du comité de direction des *Nouvelles religieuses*, publication bimensuelle, qui visait à faire comprendre et à défendre les orientations du Saint-Siège. Son article sur *Jésus-Christ* dans le *Dictionnaire apologétique* fut le point de départ de son œuvre majeure *Jésus Christ, sa personne, son message, ses preuves*<sup>235</sup>, qui parut juste après sa mort en 1927. C'est justement pour la rédaction de cet ouvrage qu'il revint travailler à la bibliothèque de Jersey. Dans son livre intitulé *Le Père Léonce de Grandmaison* (Paris, Beauchesne, 1932, p. 405-406), le P. Lebreton nous livre des informations importantes sur le séjour de son confrère à Jersey :

*« Pour échapper aux occupations qui, à Paris, dévoraient sa vie, le P. de Grandmaison alla passer les mois d'été dans le scolasticat de Jersey ; dans cette maison où, trente ans plus tôt, il avait fait ses études philosophiques et théologiques, il trouva tous les appuis humains qui pouvaient soutenir son travail : les livres français et étrangers d'abord ; chacun sait que la littérature étrangère est, depuis la guerre, difficile à suivre de Paris ; et pourtant, sur les questions fondamentales de l'apologétique chrétienne, la controverse est toujours aussi acharnée, aussi fiévreuse ; des attaques les plus violentes la plupart sont éphémères ; l'exégète, le théologien peuvent souvent s'en désintéresser sans grand dommage ; l'apologiste ne le peut pas ; il doit à tous ses lecteurs la réponse qu'ils attendent de lui ; l'objection qu'il juge frivole ébranle plus d'un chrétien fragile ; ces faibles, qu'une vaine lueur éblouit, attendent la réponse de l'apologiste. Le P. de Grandmaison ne s'est jamais dérobé à ce devoir ; pour y faire face, il s'est imposé un immense effort de lecture. La tâche lui était facilitée par le bibliothécaire de Jersey, son ancien élève et son ami ; s'intéressant aussi vivement que l'auteur lui-même au grand ouvrage qui s'élaborait sous ses yeux, il avait à cœur de satisfaire tous ses désirs et, au besoin, de les devancer. (...). A la fin de ses dernières vacances, en 1926, il prolongea son séjour à Jersey ; il avait hâte de terminer l'ouvrage depuis si longtemps entrepris ; ses supérieurs, autant que lui, en désiraient l'achèvement ; le T.R. Père Général, connaissant les soucis qui l'absorbaient à Paris, (...), lui écrivit de demeurer à Jersey ; sauf raison majeure, jusqu'à la fin de son travail. Il y resta en effet jusqu'à la fin de décembre et ce fut grâce à ce séjour prolongé, qu'il put mettre la dernière main à son œuvre ».*

De retour à Paris, le père y décéda le 15 juin 1927, à l'âge de 59 ans. Dans cet extrait, l'auteur insiste sur la grande exigence intellectuelle du P. de Grandmaison, et sur son amitié avec le P. Descoqs. Outre son enthousiasme à l'égard de l'œuvre de son ancien professeur, et son dévouement vis-à-vis de lui, le texte met clairement en relief les efforts déployés par le bibliothécaire pour enrichir sans cesse la bibliothèque en ouvrages français et étrangers, et pour se procurer ou commander d'urgence ceux dont le P. de Grandmaison pouvait avoir besoin pour son travail. Plusieurs témoignages convergent sur un point : la passion du bibliothécaire pour sa bibliothèque ne relevait point de la simple bibliophilie. Au contraire, il

---

<sup>235</sup> Paris, Beauchesne, 1928.

voulait à tout prix que sa bibliothèque serve et qu'elle soit utile à ceux qui venaient y travailler.

Le deuxième usager fut donc le P. Jules Lebreton<sup>236</sup>. Le P. de Vregille, alors jeune scolastique, eut l'occasion de le rencontrer personnellement à la bibliothèque, lorsqu'il y était aide-bibliothécaire. Il se souvient de lui en train d'y travailler assidûment à ses recherches durant les vacances d'été, jusqu'à l'éclatement de la guerre en 1939. Né à Tours le 20 mars 1873, le P. Lebreton effectua lui aussi sa formation en exil, comme beaucoup de jésuites de sa génération. Il couronna ses humanités par deux thèses de doctorat ès lettres sur *La langue et la grammaire de Cicéron* (Sorbonne, 1901). Ordonné prêtre en 1903, il partit à Paris deux ans plus tard, pour enseigner la Théologie à l'Institut catholique, enseignement qu'il poursuivit jusqu'en 1943. En 1910, il devint le principal collaborateur à l'œuvre naissante des *Recherches de sciences religieuses*. Après le décès de Léonce de Grandmaison, il en dirigea lui-même la publication jusqu'en 1945. Parmi ses écrits les plus célèbres, on compte *l'Histoire du Dogme de la Trinité des origines au concile de Nicée* (Paris, Beauchesne, 1927-1928), *La Vie et l'enseignement de Jésus Christ* (Paris, Beauchesne, 1931) ainsi que sa biographie de Léonce de Grandmaison, mentionnée ci-dessus. Il contribua également aux premiers volumes de *l'Histoire de l'Église*, publiée sous la direction d'Augustin Fliche et de Victor Martin chez Bloud & Gay (1934). Vers la fin de sa vie, il s'intéressa davantage au spirituel et à la mystique et produisit deux ouvrages dans ce domaine, *Lumen Christi: la doctrine spirituelle du Nouveau Testament* (Paris, Beauchesne et ses fils, 1947) et *Tu solus sanctus* (Paris, Beauchesne, 1949).

## **j) Le contenu de la bibliothèque**

Dans l'état actuel de nos recherches, ni un catalogue, ni une notice descriptive détaillée de la bibliothèque de Jersey n'ont été retrouvés aux archives. Sans renoncer pour autant à leur découverte, il s'est avéré indispensable de recourir aux seules sources disponibles, pour avoir une meilleure idée générale des secteurs majeurs de la Grande Bibliothèque de Jersey. Il s'agit de trois articles qui ont été à plus d'une reprise, cités dans les pages précédentes de cette recherche : celui de Jean-Baptiste Dumortier<sup>237</sup>, celui de Jean-

---

<sup>236</sup> Duclos, p.173-174; *L de J, Cent ans d'Histoire, op. cit.*, p. 113 ; R. d'Ouinice, « Le P. J. Lebreton » ; *Études*, sept. 1956, p. 274-280 ; « Bibliographie du R.P. Lebreton », *RSR*, n°40, 1952, Mélanges Lebreton, II, p. 446-477 ; « In memoriam : Le R.P. Jules Lebreton », *RSR*, n° 44, 1956, p. 321-322.

<sup>237</sup> J.-B. Dumortier, « La bibliothèque des Jésuites de Chantilly », *Revue française d'histoire du livre*, n° 33, 4<sup>e</sup> trimestre, Bordeaux, Imprimerie Taffard, 1981.

Baptiste Poncet et la version remaniée de celui-ci, parue dans *Nos Bibliothèques* de Joseph de Ghellinck. Les documents d'archives et les fiches du catalogue de la Collection des Fontaines, ont par ailleurs permis de compléter les informations fournies par ces trois articles.

En premier lieu, rappelons quelques chiffres. La bibliothèque comprenait près de 150 000 volumes en 1931, sans compter les quelques 40 000 brochures. En 1949, ce chiffre s'élevait à 365 064 volumes, dont 10 584 pour la seule réserve. La bibliothèque était principalement spécialisée en Théologie et en Philosophie ancienne et moderne. Le fond de Théologie ancienne était particulièrement riche, ainsi que ceux des branches connexes, telles la Patristique, l'Ascétisme ou la Liturgie. S'y trouvaient aussi des écrits sur le Jansénisme et des ouvrages de controverse. Le fonds « Philosophie » comprenait, entre autres, des manuscrits sur la Philosophie scolastique, datant du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Histoire de France était aussi bien représentée, notamment pour ce qui concernait la période révolutionnaire<sup>238</sup> et l'Histoire des provinces françaises. Ce dernier secteur renfermait nombre de grandes collections et mémoires de toute sorte.

Une autre partie spécialement bien représentée, était celle consacrée à l'Histoire des Ordres militaires, et à celle des Ordres religieux<sup>239</sup>, comme les Bénédictins, les Camaldules, les Chartreux, les Carmes, les Franciscains, les Dominicains, « avec tous leurs Bullaires et toutes les sources de leur histoire ». Les archives de l'Ordre, envoyées à Jersey en 1927, comprenaient, entre autres, un très riche fonds sur l'Histoire de l'Ancienne Compagnie de Jésus, et principalement sur celle de ses Provinces et de ses Assistances. Le P. Poncet évoque par ailleurs, la présence d'une « superbe collection de manuscrits ou de copies de manuscrits » touchant aux relations ou aux anciennes missions des jésuites. Parmi ces sources précieuses sur l'activité missionnaire, citons les *Lettres Édifiantes*, et les *Litterae Annuae*<sup>240</sup> de Chine, des Indes et du Japon. En 1931, ces pièces au nombre de 150 à Jersey, étaient chacune d'une valeur estimée entre 4 et 500 francs de l'époque. Mais les pièces les plus rares parmi cette collection étaient des lettres concernant les Martyrs Canadiens. Quelques-unes furent même envoyées à l'Exposition rétrospective des colonies françaises de l'Amérique du Nord de 1929, assurées pour un montant de 15 000 Francs Français de l'époque. Tous ces précieux documents étaient tenus sous clef, dans la salle grillagée des

---

<sup>238</sup> Voir le *Catalogue du fonds révolutionnaire de la Bibliothèque des Fontaines*, publié avec le concours du Ministère de la Culture : Dir. Du Livre et de la Lecture ; de la Dir. Régionale des Affaires Culturelles de Picardie ; et de l'Université de Picardie, 2 vol. , 1989.

<sup>239</sup> Les Ordres Religieux : BML SJ HO 25 à HO 196 ; Les Ordres Militaires : BML SJ HO 200 à 239. Voir aussi *Le Catalogue des instruments de travail de la Bibliothèque des Fontaines : Bibliographie, dictionnaires, encyclopédies, manuels*, publié avec le concours du Min. de la Culture, Direction du livre et de la lecture et de l'Université de Picardie, 1987, p. 126-136.

<sup>240</sup> *Litterae Sinenses, Litterae Indicae, Annue del Giappone*.

archives, décrite plus haut. Le responsable de ce « trésor » n'était pas le P. Descoqs, mais un jésuite archiviste, le P. Charles Mitsche (1877-1947).

Le P. Dumortier mentionne aussi dans son article, un ancien fonds de littérature indienne, sur lequel nous reviendrons ultérieurement, ainsi que le fonds « Histoire des Sciences » rassemblé par le P. François Russo<sup>241</sup>. Citons aussi la série des vieux auteurs scolastiques, considérée comme l'une des pièces-maîtresses de la bibliothèque et dont la constitution fut l'une des priorités majeures du P. Descoqs. Pour l'enrichissement de cette série, « la Providence lui a ménagé des aides inespérés en France et à Louvain » nous dit l'auteur. Celle-ci comprenait à la fois des incunables et des éditions du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, on y trouvait par exemple le *Novarum Defensionum Angelici doctoris beati Thomae de Aquino super quatuor libros Sententiarum volumina quatuor* (Hispalis, Krombergher, 1517, 4 t. en 3 in-f<sup>o</sup>) du dominicain espagnol Diego de Déza<sup>242</sup>, les *Quodlibeta aurea commentariis Vitalis Zuccolii illustrata* (Venetia, Jacques de Francis, 1613) d'Henri de Gand<sup>243</sup>, les *Pontificis Maximi ex ordine Praedicatorum assumpti qui antea Petrus de Tarantasia dicebatur in IV libros sententiarum commentaria* (1517) de Pierre de Tarentaise<sup>244</sup>.

En ce qui concerne les incunables<sup>245</sup>, ils étaient au nombre de 104 en 1931. La plupart concernait des textes qui n'avaient pas été réédités depuis. Mais la bibliothèque possédait presque toutes les œuvres de Guillaume d'Occam<sup>246</sup>, celles de Gilles de Rome<sup>247</sup>, de Jean Duns Scot<sup>248</sup> et de Jean Buridan<sup>249</sup>. Cependant, le plus vieil incunable était un Johannes de Turrecremata<sup>250</sup>, *Expositio super toto Psalterio* de 1470 (1<sup>ère</sup> éd., Rome), « imprimé, comme

---

<sup>241</sup> Duclos, p. 238.

<sup>242</sup> D. de Déza, 1443-1523. Son œuvre théologique principale est une défense de Thomas d'Aquin. Il fut Inquisiteur en 1498. BML SJ TH 158/51a à 53.

<sup>243</sup> Henricus de Gandavo, v. 1217-1293, théologien séculier, maître ès arts de traités de logique. Il fut l'adversaire plus ou moins déclaré de l'aristotélisme et du thomisme. BML SJ TH 53/2 et 3.

<sup>244</sup> Voir la notice sur Innocent V dans le *DTC*, t. 7, Paris, Letouzey et Ané, 1923, col. 1996-1997.

<sup>245</sup> A notre connaissance, les incunables de Jersey, voire l'ensemble des incunables de Chantilly n'ont encore fait l'objet d'aucune étude précise. Cependant, un catalogue dactylographié des incunables fut réalisé à Chantilly en 1983.

<sup>246</sup> Ont été répertoriés dans le fichier alphabétique de la Bibliothèque des Fontaines, les titres suivants de G. d'Occam: BML SJ Inc b 34 : *Opera diversa, 4 Quaestiones et decisiones in IV libros sententiarum cum centilogio theologio*, Lugduni, Johann Trechsel, 1495; BML SJ Inc b 49 : *Centilogium*, Lugduni, J. Trechsel, 1495, 9 nov.; BML SJ Inc b 49 : *Opus XC dierum*, suivi de : *Centilogium*, Lugduni, J. Trechsel, 1496, ap. le 16 juillet, p. 237 ; BML SJ Inc b 54-2 : *Compendium errorum Johannis XXIII*, Lugduni, J. Trechsel, s.d. (1495).

<sup>247</sup> Gilles de Rome (Aegidius Romanus), v. 1245-1316, cistercien thomiste, disciple de Gottfried de Fontaine : Inc b 35-1, *Expositio super libros Aristotelis de anima*; suivi de *Quaestiones methaphisicales*, Venetiis, Bonatus Locatellus, pour Oct. Scotus, 1496/7, 31 janv.; *In Aristotelis de anima commentum*, Pavie, Christophorus de Canibus, pour Heronimius de Durantibus, 1494.

<sup>248</sup> J. Duns Scot, 1266-1308, frère mineur, l'un des théologiens-philosophes les plus célèbres du Moyen Age, surnommé le *Doctor Subtilis*. L'initiateur de l'école scotiste.

<sup>249</sup> J. Buridan, philosophe français, né à Béthune vers 1300. Recteur de l'Université de Paris en 1327 et en 1340.

<sup>250</sup> J. de Torquemada, 1388-1468, dominicain espagnol, théologien-pontifical au concile de Bâle (1432). Envoyé auprès du roi de France, Charles VII pour le persuader de faire la paix avec l'Angleterre. Suite à la publication de son traité de l'Église, Eugène IV lui adressa un bref en 1436 le louant, et lui décernant le titre de *Defensor*

cela avait lieu à ce moment, en caractères non gothiques, mais romains ; en outre il a de superbes encadrements et enluminures ».

En 1939, la bibliothèque était aussi abonnée à environ 160 revues, touchant à la Philosophie, à la littérature, à la science, à l'ascèse, à l'art, etc. Celles-ci visaient notamment à tenir les pères jésuites au courant des nouveautés dans ces divers domaines. L'on y trouvait : les *Échos d'Orient* (1897)<sup>251</sup>, l'*Europe Nouvelle*, la *Gazette des Beaux-Arts* (1859), la *Géographie* (Bulletin de la Société de Géographie, Paris, 1822), *Historisches Jahrbuch* (1880), *Jahrbuch für Liturgie Wissenschaft* (1921), *Jahrbuch für Philosophie*, le *Journal Asiatique* (depuis 1822), le *Journal des Savants* (depuis 1665), le *Journal of Philosophy*, la *Revue critique d'Histoire et de Littérature* (1866), la *Revue d'Histoire Ecclésiastique* (1900)<sup>252</sup>, la *Revue de l'Histoire des Religions* (1880)<sup>253</sup>, la *Revue Historique* (1876), etc., pour ne citer que les plus réputées à l'époque.

Outre ces périodiques en cours, la bibliothèque possédait aussi des collections anciennes, comme la *Bibliothèque britannique* (1796-1816), la *Bibliothèque universelle des romans* (1775-1789), la *Bibliothèque universelle de Genève* (1816-1865), l'*Edinburg Review* (1802-1833)<sup>254</sup>, la revue allemande *Katholik* (1821-1918)<sup>255</sup>, les *Mémoires ou Journal de Trévoux* (1701-1774)<sup>256</sup>, la *Revue Britannique* (1825-1901), etc. En dernier lieu, il convient d'évoquer la présence de nombreux journaux édités au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles.

### **k) Une bibliothèque composée de bibliothèques**

Dans les pages précédentes, nous avons déjà évoqué les différents transferts de livres, envoyés de toute part, dont bénéficia la bibliothèque de Jersey. Comme beaucoup d'autres bibliothèques jésuites, elle s'était enrichie progressivement à partir d'apports de livres de provenances diverses. Tantôt on lui envoyait des fonds de livres d'anciens établissements

---

*fidei*. SJ Inc b 63.

<sup>251</sup> Devient en 1943, *Études Byzantines* puis *Revue des Études Byzantines* en 1946.

<sup>252</sup> Revue trimestrielle, publiée par l'Université catholique de Louvain.

<sup>253</sup> Annales du Musée Guimet. Bimestrielle.

<sup>254</sup> BML SJ Z 605 : Revue constituée à partir d'un choix d'articles traduits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne sur la Littérature, les Beaux-Arts, les Arts Industriels, l'Agriculture, la Géographie, le Commerce, etc.

<sup>255</sup> (*Der Katholik*) : *Eine religiöse Zeitschrift zur Belehrung und Warnung* (puis *Zeitschrift für Katholische Wissenschaft und Kirchliches Leben*).

<sup>256</sup> Voir P. Ferrand, « Mémoires de Trévoux : 1701-1767 », *Dictionnaire des Journaux 1600-1789*, dir. J. Sgard, Paris, Universitas, 1991, vol. 2, p. 805-816.

jésuites, tantôt des bibliothèques personnelles de pères jésuites lui étaient intégrées. Les pages suivantes seront donc consacrées à la description sommaire de ces maisons ou personnes, dont les bibliothèques furent incorporées à la Grande Bibliothèque de Jersey. Il ne sera cependant pas question d'étudier ici en détail les différents fonds de livres. Travail de longue haleine, qui ne pourra être effectué que dans la suite de nos recherches, tout en poursuivant le dépouillement des archives.

### **L'École Sainte-Geneviève, le Collège de Vaugirard et Poitiers**

Fondée en 1854 après le vote de la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement, et suite aux demandes pressantes des familles catholiques, l'École Sainte-Geneviève<sup>257</sup> assurait la préparation des concours de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Navale, de Saint-Cyr et de l'École Centrale. Elle se trouvait alors au numéro 18 de la rue des Postes, aujourd'hui rebaptisée rue Lhomond, dans l'hôtel Juigné où s'était établi auparavant la première résidence jésuite en France, depuis la restauration de l'Ordre en 1814. C'était la première fois que les pères jésuites pratiquaient ce type d'enseignement particulier, qui exigeait une formation de haut niveau de leur part. Les premières années furent donc inévitablement marquées par des difficultés. Mais peu à peu, le nombre d'inscrits augmenta ainsi que les réussites aux concours. En 1857, l'école célébra son premier candidat à Polytechnique.

La mise en place d'une bibliothèque pour professeurs s'avéra bientôt indispensable dans l'école. Les professeurs jésuites en avaient besoin pour préparer leur cours, et le cas échéant, leurs travaux de recherche personnels. Celle qui fut créée à la rue des Postes, avait un fonds particulièrement riche en sciences mathématiques. Il convient de citer certains des professeurs de l'école, car ils étaient évidemment les usagers privilégiés de cet instrument de travail. Plusieurs étaient des savants qui avaient acquis une certaine notoriété au sein de la Compagnie. Parmi les mathématiciens, il y avait les PP. Charles Joubert (1825-1906)<sup>258</sup>, Robert d'Esclaibes d'Hust (1848-1918)<sup>259</sup>, Auguste Saussié (1826-1914)<sup>260</sup> professeur de

---

<sup>257</sup> Voir la notice de H. du Passage dans *Delattre*, t. II, col. 1352-1374 ; *L de J, Cent ans d'Histoire, op. cit.*, p. 125-130. Voir également J. Burnichon, *La Compagnie de Jésus en France, histoire d'un siècle (1814-1914)*, t. V (inédit), p. 273-

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>259</sup> *Duclos*, p. 109-110; *Lettres de Jersey*, 1922, p. 230-248. En 1876, il soutint brillamment ses thèses de doctorat en mathématiques supérieures à la Sorbonne. De 1882 à 1885, il fut doyen de la Faculté des sciences à l'Université libre d'Angers où il occupa la chaire de Calcul différentiel et de Calcul intégral. De 1888 à 1901, il prit la succession du P. Joubert au cours préparatoire à l'Ecole polytechnique et provisoirement sa chaire d'analyse à l'Institut catholique à Paris.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 241.

mathématiques supérieures ou encore Eugène Cosson (1830-1906)<sup>261</sup>. Enfin, la bibliothèque servait évidemment aux jeunes jésuites qui résidaient dans les locaux mêmes de l'établissement, et qui y perfectionnaient leur formation en mathématiques, en vue de l'enseignement. Ceux-ci assistaient en outre à des cours à la Sorbonne et au Collège de France<sup>262</sup>.

La guerre de 1870, puis la Commune, furent un chapitre sombre dans l'histoire de l'École Sainte-Geneviève. Pendant la guerre franco-prussienne, elle fut transformée en service ambulancier, puis en caserne, tandis que les professeurs devinrent spontanément des aumôniers militaires. La Commune quant à elle, fut tragique pour les jésuites, qui soutenaient les Versaillais et le Comte de Chambord. Après leur arrestation, le directeur, les professeurs, les frères coadjuteurs et les domestiques, furent tous transférés à la prison de la Roquette. Là bas, le P. Ducoudray, recteur, et le P. Alexis Clerc, ancien officier de la marine et professeur de mathématiques, furent tous deux fusillés. En dépit des bouleversements de cette période, l'École reprit dès le renversement de la Commune et la fin des massacres qui suivirent. Grâce au nouveau recteur, le P. Stanislas du Lac (1835-1909)<sup>263</sup>, qui fut aussi l'une des personnalités les plus illustres de l'École, elle connut une période de prospérité. Pendant son rectorat de 1871 à 1880, pas moins de 1371 élèves de Sainte-Geneviève, furent admis aux Grandes Écoles. Après les événements de 1880, le P. du Lac fut envoyé à Cantorbéry où il dirigea le collège d'exil pendant les dix années suivantes.

En conséquence des décrets Ferry, les professeurs de la rue de Postes furent tenus de se disperser. La *Société anonyme des Ecoles préparatoires*, fondée pour la circonstance, permit de sauver l'œuvre en contournant la loi, et assura la continuité de l'établissement sous la présidence du baron de Mackau, puis sous celle du comte Albert de Mun. Progressivement, les jésuites eux-mêmes y revinrent et reprirent discrètement leurs anciens postes d'enseignants. Suite à la loi de 1901, l'école passa sous la direction d'un ancien élève, mais quelques années plus tard, les locaux firent de toute façon l'objet d'une confiscation. Informé de la poursuite illégale des activités d'enseignants des jésuites, le tribunal de la Seine déclara une à une toutes les sociétés civiles et personnes interposées « propriétaires fictifs de biens appartenant réellement aux congrégations » et donna gain de cause aux liquidateurs nommés par l'État. La bibliothèque quand à elle, échappa *in extremis* à la saisie. Les jésuites trop conscients de sa double valeur, pécuniaire et patrimoniale, avaient pris soin de la faire

---

<sup>261</sup> Mendizabal, n° 11170 : n 2.5.1830 à Foullerey (Meurthe) ; i 9.10.1849 Fr; p4 15.8.1875 ; † 25.6.1906 Paris.

<sup>262</sup> H. du Passage, *art. cit.*, col. 1354.

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 103-104.

acheminer vers des destinations plus sûres, à Cantorbéry et Marneffe notamment. Il n'était pas question pour eux, de céder leur trésor livresque aux pouvoirs profanes et au saccage.

Le collège de Vaugirard<sup>264</sup> eut une durée d'existence semblable à celle de l'École Sainte-Geneviève. Avant de devenir un établissement jésuite, il était dirigé par l'abbé Poiloup. Mais ne pouvant faire face à certaines difficultés, celui-ci décida de le confier aux pères jésuites dès février 1851. Après une période de pourparlers avec les supérieurs de la Compagnie, l'affaire fut finalement conclue, et le 3 août 1852 les jésuites prenaient possession de l'établissement. Celui-ci s'appela dans un premier temps *Collège de Vaugirard*, puis à partir de 1860, fut rebaptisé *École libre de l'Immaculée Conception*. Comme beaucoup d'établissements jésuites, les locaux de la rue de Vaugirard étaient assez spectaculaires, voire luxueux. Un splendide parc d'environ 23 000m<sup>2</sup> entourait le bâtiment central. Dès 1865, les jésuites élargirent leur propriété en rachetant les terres situées sur toute la longueur de la rue Vaugelas<sup>265</sup>.

Le collège gagna rapidement la réputation, notamment dans les milieux bourgeois et catholiques, d'être l'un des meilleurs de la capitale. L'article qui lui est consacré dans le dictionnaire de Pierre Delattre, évoque les méthodes d'enseignement qu'y pratiquaient les jésuites ainsi que les résultats qu'ils obtenaient. Par exemple, l'enseignement dans les hautes classes devait se donner en latin. On demandait aux professeurs de rhétorique et des humanités d'expliquer en latin, non seulement le sens « des préceptes sur l'éloquence, la poésie, et les belles lettres », mais aussi « les auteurs grecs et latins assignés à leur classe ». On leur accordait cependant de recourir au français pour tout ce qui concernait l'analyse et la critique<sup>266</sup>. Une autre méthode d'enseignement propre aux jésuites se pratiquait dans le cadre des « Académies ». Il s'agissait semble-t-il, d'une mise en compétition annuelle des meilleurs élèves, auxquels l'occasion était donnée de faire valoir leurs talents et leur degré d'érudition. Le but était dans leur idée de favoriser une saine et stimulante émulation profitable à l'ensemble de l'établissement. Jusqu'en 1880, chacune des classes donnait tous les ans une séance, ou une concertation. Les séances d'Académie comprenaient en règle générale une série de devoirs variés : narrations, poésie française, latine, grecque, dissertations coupées de dialogues ou de discussions. Œuvre et fierté des élèves eux-mêmes, les professeurs ne devaient pas intervenir. Il s'agissait avant tout, tant à Vaugirard qu'à Sainte-Geneviève, de

---

<sup>264</sup> A. Rolin, « Le Collège de l'Immaculée Conception de Vaugirard », *Delattre*, t. II, col. 1374-1392 ; AFJ : *Histoire du 391 rue de Vaugirard* : étude historique réalisée par l'équipe d'In-Folio, association de chercheurs en sciences sociales : E Pa 51. Voir aussi <http://www.paris15histoire.com/promenade.htm> (Promenades dans le XV<sup>e</sup> arrondissement).

<sup>265</sup> Voir annexe n° 7.

<sup>266</sup> A. Rolin, *art.cit.*, col. 1380.

former une élite chrétienne capable de s'imposer dans la société, et d'y tenir les postes de commande.

Les décrets Ferry eurent à Vaugirard les mêmes conséquences qu'à Sainte-Geneviève. Les jésuites interdits d'enseigner étaient censés quitter l'établissement, mais le collège continua tout de même de fonctionner, cette fois-ci sous la direction de Mgr de Forges, évêque de Tenarie. Un conseil d'administration, composé d'anciens élèves prit en main la gestion financière et matérielle. Mais sitôt que les tensions politiques se sont apaisées, les professeurs jésuites ne tardèrent pas à revenir, afin de reprendre leurs postes de jadis. Après la loi de 1901 qui supprimait le droit d'association aux congrégations non-autorisées, la direction du collège passa d'abord aux mains du chanoine Orain, ancien supérieur du collège de Blois, puis à une société civile présidée par M. Lefébure. L'entreprise fut néanmoins de courte durée car en 1908, le collège dut définitivement fermer ses portes. Pendant les trois années suivantes, les locaux furent loués par Mgr Amette, archevêque de Paris pour y abriter son petit séminaire. Puis, suite à l'achèvement de la liquidation des biens des jésuites, l'État devint propriétaire des lieux. Il semble cependant que la bibliothèque fut envoyée à Marneffe, dès la promulgation de la loi de 1901. Là encore, sentant le vent tourner, les jésuites avaient su prendre les devants et mettre leurs trésors à l'abri.

Le cas de « Poitiers » est beaucoup plus mystérieux que les deux autres, les sources sur la provenance exacte de ce fonds de livres étant divergentes. Le P. Dumortier en attribue l'origine à la Faculté de Théologie de Poitiers. Mais l'article du P. Poncet et les livres eux-même, vont à l'encontre de cette thèse. Fort heureusement, l'étude de M. Bruno Neveu sur *La Faculté de Théologie de Poitiers*, parue dans la publication jésuite *l'Archivum Historicum Societatis Iesu*<sup>267</sup>, a permis de combler certaines lacunes et d'apporter nombreux détails intéressants. Une comparaison entre les informations fournies par les deux jésuites dans leurs articles respectifs s'avère ici nécessaire, dans la mesure où elle permet d'en déceler les incohérences. D'abord, une incertitude demeure au sujet de la date à laquelle ce fonds de livres fut envoyé à Jersey. Tandis que le P. Dumortier avance l'année 1908, le P. Poncet, affirme que « depuis 1905, en effet, les livres de ce collège étaient ici en dépôt, dans une maison, située au bas du jardin que l'on appelle encore aujourd'hui "Poitiers" ». Le témoignage du P. Poncet peut nous sembler *à priori* plus fiable, puisqu'il date de 1930, à l'époque où celui-ci était encore à Saint-Louis et y assumait la fonction d'aide-bibliothécaire dans la Grande Bibliothèque. En outre, dans la phrase citée ci-dessus, il emploie précisément le terme de « collège » et non de faculté. Ce qui donne à penser que les livres provenaient en

---

<sup>267</sup> B. Neveu, « La faculté théologique de Poitiers 1872-1880 », *AHSI*, vol. LXII, 1993, p. 87-128.

fait, au moins majoritairement, du collège jésuite Saint-Joseph de Poitiers. Une enquête menée dans les rayonnages tend à corroborer cette hypothèse. En effet tous les livres que nous avons retrouvés, et dont on puisse être certain qu'ils ont appartenu à la fois à Jersey et à Poitiers, portent invariablement la marque du collège Saint-Joseph, l'ex-libris « BIB. COLL. PICTAV. S.J. <sup>268</sup> » .

Au départ, les jésuites dirigeaient à Poitiers le collège Saint-Vincent de Paul, de 1854 à 1860. Puis, suite à l'achat d'un terrain et la construction d'un nouvel édifice, le collège fut dédié à Saint-Joseph, dont il prit le nom. Après la guerre de 1870, l'établissement connut une ère de prospérité jusqu'en 1880. A Poitiers, les décrets Ferry ne parvinrent pas totalement à proscrire les jésuites de l'enseignement. En effet, à la place d'un grand établissement, l'on en ouvrit quatre ou cinq, afin de permettre aux pères de poursuivre leur œuvre à titre personnel plutôt qu'au titre de congréganistes. Cependant entre 1880 et 1901, l'entreprise connut une histoire assez mouvementée, car à plusieurs reprises, les jésuites furent soupçonnés de vouloir malgré tout reconstituer un collège unique dirigé par leur Ordre<sup>269</sup>. Elle prit fin elle aussi, à la suite des événements du début du siècle dernier : la loi de 1901, puis la loi de la séparation de l'Église et de l'État en 1905. La bibliothèque de Saint-Joseph, fut rapidement envoyée à Jersey.

Pour ce qui concerne la Faculté théologique de Poitiers, à laquelle le P. Dumortier attribuait la provenance des livres du fonds « Poitiers », l'étude de M. Neveu révèle qu'il n'y avait pas de bibliothèque proprement dite dans cet établissement<sup>270</sup>. La Faculté de Théologie de Poitiers fut en réalité une entreprise de courte durée. L'initiative en revenait à Mgr Pie<sup>271</sup>, alors évêque de Poitiers, qui avait dans un premier temps envisagé de confier aux jésuites la direction complète de son grand séminaire. Après la promulgation de la loi du 15 juillet 1875 autorisant la fondation de facultés catholiques, il fut déterminé à en fonder une dans sa ville et à nouveau, décida de la confier aux pères jésuites. Cependant, il rencontra de vives résistances chez les supérieurs de l'Ordre, qui estimaient son projet bien trop ambitieux. Il semble qu'ils ne disposaient pas à l'époque d'assez de pères enseignants en France, pour prendre convenablement la charge d'une faculté de Théologie, sans devoir renoncer partiellement à

---

<sup>268</sup> Voir annexe n° 15.

<sup>269</sup> Voir aussi *Les Collèges Saint-Joseph et Saint-Stanislas de Poitiers, 1607-1980*, Notes historiques et souvenirs d'anciens rassemblés sous la direction de J.Vandel, Poitiers, Brissaud, 1981. (AFJ : E Po 60)

<sup>270</sup> A la lumière de découvertes récentes, cette thèse est à nuancer. La Faculté de Théologie de Poitiers possédait effectivement une bibliothèque. Celle-ci cependant n'appartenait pas à la Compagnie de Jésus mais à l'évêché de Poitiers. Lors des confiscations religieuses, survenues en conséquence de la loi sur la Séparation des Églises et de l'État, les livres rejoignirent la Bibliothèque Universitaire de Poitiers, en 1909, où ils se trouvent encore de nos jours.

<sup>271</sup> Mgr Baunaud, *L'histoire du Cardinal Pie, évêque de Poitiers*, 3<sup>e</sup> éd., Poitiers, Oudin, 1887, 2 vol.

leur engagement de privilégier les collèges. Mais l'évêque ne céda pas. Il eut même recours au pape afin d'obtenir ce qu'il voulait par cette haute intervention auprès du père général des jésuites. En 1876, sept jésuites, tous étrangers, inaugurèrent donc les cours de Théologie et de Philosophie à Poitiers. Pendant les quatre années suivantes, la faculté fonctionna tant bien que mal. Après la mort de Mgr Pie en 1880, puis les décrets Ferry, l'œuvre fut définitivement abandonnée par les jésuites. Les documents d'archives analysés par M. Neveu soulignent l'absence d'une véritable bibliothèque<sup>272</sup>. Les professeurs d'ailleurs se plaignaient fréquemment de n'avoir pas à leur disposition une bibliothèque dans leur établissement. Il semble donc plus probable que les livres qui furent intégrés à la Grande Bibliothèque de Jersey, provenaient en réalité du Collège Saint-Joseph. En outre, ceux-ci n'y furent envoyés qu'après 1901, date de la fermeture provisoire du Collège et non en 1880, date des décrets Ferry, qui scellèrent définitivement le sort de la Faculté.

Par ailleurs, dans la note du P. Descoqs intitulée *la Bibliothèque de Saint-Louis*<sup>273</sup>, rédigée en 1912, le père suggère de prélever les livres touchant à l'Histoire de la Compagnie sur la bibliothèque de Poitiers, « quitte à l'indemniser plus tard ». A notre avis, puisque la Faculté n'existait plus depuis une trentaine d'années, il ne peut s'agir ici que de la bibliothèque du Collège, établissement qui n'était pas supprimé alors, mais dont on avait déjà pris la précaution de mettre les livres à l'abri. Dans un autre document<sup>274</sup>, il fait encore référence à la bibliothèque de Poitiers comme étant l'une des plus importantes de la Province de Paris avant les expulsions. Or, les documents d'archives évoqués dans l'étude de M. Neveu, démontrent au contraire que la bibliothèque de la faculté n'était qu'embryonnaire sinon quasiment inexistante. Il paraît cependant fort étonnant que le P. Dumortier, lui-même ancien bibliothécaire aux Fontaines, ait pu attribuer par erreur ces livres à la Faculté de Théologie. Il est donc possible qu'une partie des livres se trouvant à la Faculté fut transférée à la bibliothèque du Collège.

### **D'autres fonds**

Les trois établissements cités ci-dessus furent donc à l'origine de l'agrandissement de la bibliothèque de Jersey à partir de 1923. En l'espace de dix-huit ans, celle-ci prit de

---

<sup>272</sup> B. Neveu, *art. cit.*, p. 119 : « La disproportion avec les élèves qui leur sont confiés est manifeste, sans parler des inconvénients liés à l'hébergement à la résidence des jésuites et à l'absence de bibliothèque. Mgr Pie paraît avoir projeté des plans grandioses mais s'être peu à peu refroidi pour l'œuvre, à laquelle il était hors d'état d'apporter un soutien suffisant ».

<sup>273</sup> Voir pages 43-49, et l'annexe n°28.

<sup>274</sup> *L'institution d'une Bibliothèque Centrale à Jersey*. Voir pages 66-75.

l'ampleur et le nombre de ses livres fut plus que doublé. Mais certains documents d'archives conservés à Vanves, nous informent que la bibliothèque avait aussi bénéficié de collections personnelles de livres, ayant appartenu à des jésuites spécialistes. C'est ce que nous apprend par exemple un courrier daté du 27 mars 1940<sup>275</sup>, c'est-à-dire avant l'occupation de l'île de Jersey par l'armée allemande, que François-Xavier Ronsin, alors recteur de la maison Saint-Louis, adressa à son provincial à Paris, François Datin. L'avenir de la bibliothèque ne semblait pas alors particulièrement menacé et elle occupait toujours une place importante dans les affaires quotidiennes de la maison. Dans ce courrier, le père recteur fait le compte-rendu d'une mission que le provincial lui avait confiée au sujet des bibliothèques personnelles des pères spécialistes. Une partie des archives ayant été perdue, comme il le confirmera lui-même par la suite, il avait été chargé de retrouver la trace des décisions qui avaient été prises dans les années vingt à l'endroit de ces bibliothèques et plus précisément sur leur attribution à la Grande Bibliothèque de Jersey après le décès de leurs « propriétaires ». Constatant l'absence totale d'archives sur ce sujet, le P. Ronsin en fut réduit à se contenter de témoignages oraux. Après avoir vainement interrogé l'ancien provincial de Paris le P. Devillers, qui ne se souvenait de rien, il eut recours au bibliothécaire lui-même, le P. Descoqs. Celui-ci fut le seul à pouvoir lui fournir un témoignage précis et clair. A sa question : « Quand et par qui a été prise cette décision affectant à la mort de nos spécialistes leurs bibliothèques à la Grande Bibliothèque ? » la réponse du bibliothécaire fut nette et sans équivoque. Il se rappelait en effet qu'une décision avait été prise à l'époque où le P. Devillers était provincial de Paris (1918-1924) et au moment de la Codification du Droit, qui fut effectuée donc entre 1918 et la Congrégation Générale de 1923<sup>276</sup>. Selon lui, il avait été établi que « canoniquement et au point de vue pauvreté », il n'y avait pas de problème à ce que les spécialistes jésuites puissent de leur vivant avoir une bibliothèque personnelle pour leurs travaux mais qu'après leur décès, celle-ci serait affectée par leur provincial aux deux grandes bibliothèques de la Province de Paris à savoir celle de l'École Sainte-Geneviève pour les Mathématiques et celle de Jersey, pour la Théologie, la Philosophie, l'Écriture Sainte, etc. L'on peut ici préciser en effet que les jésuites, de par le vœu de pauvreté prononcé lors de leur ordination, ne pouvaient posséder de biens d'aucune sorte à titre personnel. Suite à leur décès, tout ce qu'ils avaient pu acquérir au cours de leur vie de prêtre revenait à la communauté,

---

<sup>275</sup> AFJ : Lettre du P. Ronsin au P. Datin : 27 mars 1940 : E Je 14.

<sup>276</sup> « Les Congrégations Générales du Vingtième Siècle », *Annuaire des Jésuites*, éd. fr., 2000, p. 9. Pendant ce « chapitre général » de la Compagnie de Jésus, les délégués approuvèrent la *Collection des décrets (Collectio Decretorum)*, c'est-à-dire le résumé des statuts des congrégations précédentes, et aussi l'*Epitome de l'Institut de la Compagnie de Jésus*, qui comprenait les principales règles propres à l'Ordre selon le droit pontifical et selon son propre droit.

c'est-à-dire en principe à la maison à laquelle ils avaient appartenu. Descoqs évoque ici le cas de la Province de Paris, parce que Jersey, comme l'École Sainte-Geneviève tombait sous la juridiction de celle-ci.

Le P. Ronsin continue sa lettre en citant le bibliothécaire. Celui-ci explique que c'était en vertu de cette mesure prise au début des années vingt que sa bibliothèque avait reçu les livres du P. Méchineau, tandis que Versailles (Sainte-Geneviève) devait recevoir ceux du P. de Séguier<sup>277</sup>. En revanche, la bibliothèque du P. de la Taille<sup>278</sup>, au lieu d'échoir à Jersey, comme l'avait souhaité le P. Descoqs, avait été acquise par le P. Pierre Delattre (1876-1961)<sup>279</sup>, alors archiviste de la Province de Champagne et bibliothécaire d'Enghien, et qui avait « mieux manœuvré ». Enfin, le bibliothécaire informait son recteur que Jersey devait recevoir prochainement deux autres bibliothèques personnelles, celles des PP. Boyer, et d'Armailhaq. « En conséquence de tous ces dires, mais les précisions sont telles qu'il doit bien y avoir eu à l'origine des décisions claires », le P. Ronsin conclut que la bibliothèque du P. Joüon devrait en toute logique, aboutir également à Jersey. Il nous semble qu'au départ, le Provincial avait lui-même consulté F.-X. Ronsin sur la question de cette dernière bibliothèque, ne sachant pas clairement où il fallait l'envoyer.

Nous apprenons dans la suite du courrier que le recteur avait interrogé Descoqs sur une autre question, concernant la propriété de ces bibliothèques. En principe, « la Province ne [pouvait] pas avoir la propriété d'une bibliothèque, pas plus que tout autre bien ». Encore une fois, la réponse du P. Descoqs était claire et sans appel. Il se souvenait « *qu'il avait été bien précisé que c'était "la Maison" qui avait la propriété de tous ces livres (...) et même la comparaison avec Versailles, se voyant attribuer des héritages au même titre que "nous" confirmait ce point de vue... canonique !* » Il semble clair que le P. Descoqs n'avait d'autre alternative que de justifier de toute façon l'envoi de ces différents fonds de livres à Jersey. Il fit la comparaison avec l'École Sainte-Geneviève à Versailles pour démontrer que les livres appartenaient aux maisons jésuites, indépendamment de leur statut : établissement privé, maison d'études jésuite ou résidence. Le P. Ronsin, étant lui-même manifestement dépassé sur ce point, n'eut pas grand-chose à ajouter. Il conclut en faisant remarquer à son provincial qu'il avait tout de même pris soin de mettre un « titre » à son courrier pour faciliter son archivage, ce qui éviterait à leurs successeurs jésuites « d'avoir à remettre encore cette question sur le tapis, à un moment où personne ne [serait] plus là pour apporter un témoignage

---

<sup>277</sup> Jean de Séguier, décédé en mai 1936.

<sup>278</sup> Maurice de la Taille : 1872-1933. Théologien attaché à la doctrine de Thomas d'Aquin.

<sup>279</sup> *Duclos*, p. 87. C'est justement en 1940 que le premier fascicule des *Établissements des Jésuites en France*, ouvrage dirigé par P. Delattre, parut.

compétent ». Peut être le provincial suivit-il les conseils de son confrère, car le document s'est trouvé suffisamment bien conservé pour nous parvenir jusqu'aujourd'hui. Il nous a en outre servi de guide, pour retrouver la trace des différentes bibliothèques personnelles incorporées au fonds de Jersey. Dans un premier temps, un travail de dépouillement des fiches du catalogue alphabétique des auteurs, a permis de repérer les différents ouvrages écrits par ces jésuites spécialistes. Outre une recherche biographique sur chacune de ces personnes, il s'est avéré extrêmement utile de consulter les livres eux-mêmes et d'identifier les provenances à partir des ex-libris ou autres marques d'appartenance.

Une notice biographique de Pierre d'Armailhacq, parue dans le *Bulletin trimestriel de l'Association amicale des anciens élèves des Collèges Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Joseph de Poitiers*<sup>280</sup>, nous a été particulièrement utile pour déterminer la nature de sa bibliothèque. Né le 23 mars 1868 à Saintes dans la Charente-Maritime, dans une famille originaire du Médoc, le P. Armailhacq fit ses études secondaires chez les jésuites à Poitiers. Puis au cours d'une année d'études à l'École Sainte-Geneviève en 1886, il forma le vœu de devenir lui-même membre de la Compagnie. Après son noviciat effectué en exil, il fut ordonné prêtre à Tours en 1889. Mais dès le début, sa santé fragile l'écarta de l'enseignement et d'autres ministères physiquement éprouvants. Lors d'un séjour de repos à Cannes, il se lia d'une grande et longue amitié avec la comtesse de Caserta. Par son entremise, il se vit ainsi chargé de diriger à Paris les études des princes Rénier et Philippe. Plus tard, c'est lui qui bénit à Londres le mariage de l'Infant Don Carlos de Bourbon avec la princesse Louise de France.

Nommé aumônier en 1909 à la rue Lhomond, l'ancienne rue des Postes, il conserva cette fonction pendant toute la durée de la Grande Guerre, et même après l'armistice, quand ses services furent demandés à l'Hôpital des Invalides. En tant que jésuite, il se fit surtout remarquer par ses dons artistiques et ses goûts pour les arts. Or, l'article nous informe qu'aux alentours de 1920 il s'installa dans un appartement, 324 boulevard Saint-Germain, « avec ses chers livres, la bibliothèque d'art qu'il [avait] réunie avec amour, l'ancien fonds Cahier et Martin dont il [avait] été chargé. Assez de place pour loger les collections de gravures, d'images religieuses et de cartes postales (documents pour les projections des conférences) »<sup>281</sup>. Ce fonds Cahier-Martin, était principalement constitué de documents traitant de l'archéologie chrétienne à laquelle les PP. Charles Cahier (1807-1882)<sup>282</sup> et Arthur Martin (1801-1856) avaient consacré de nombreux travaux. A l'origine le fonds fut sans doute

<sup>280</sup> AFJ : *Bulletin trimestriel de l'Association amicale...*, s.l., s.d., p. 46-50. Voir annexe n° 8.

<sup>281</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>282</sup> C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Cie de Jésus, Bibliographie*, t. II, Paris-Bruxelles, 1891, col. 515-518 ; Duclos, p. 62 ; « Notice sur le P. Cahier », *L de J*, 1883, p. 643-661. Voir annexe n° 20 : livre dédié au P. Cahier.

constitué à l'École Sainte-Geneviève avant d'être confié au P. d'Armailhacq. A cette époque, ce dernier devint l'aumônier des artistes chrétiens à Paris, il les réunit, les conseilla et mit ses documents et sa bibliothèque à leur disposition. En tant qu'artiste, l'article nous informe qu'il travaillait et exposait au Grand Palais. Après l'armistice, il participa aussi au concours de la Ville de Paris pour le monument en l'honneur de la Victoire. Il fut consulté par le curé de la paroisse, Mgr Gaston pour la construction de l'église Saint-Pierre de Chaillot. Parmi ses créations, il conçut la décoration de la chapelle jésuite dans la basilique de Montmartre, fit des maquettes de plusieurs calices avec application d'ivoire sur or, les reliquaires des Martyrs Jésuites du Canada et les vitraux du Collège de Saint-Joseph de Poitiers. A la fin de sa vie, le père se passionna pour la question du Suaire de Turin. Convaincu de l'authenticité de ce dernier, il lui consacra de nombreux articles. Suite à des crises successives de bronchite, le père décéda le 7 février 1941.

En 1940, à l'époque où le P. Ronsin adressa son courrier au P. Datin, la bibliothèque de Pierre d'Armailhacq avait été transférée à l'ancienne résidence de la rue de Sèvres. Bien qu'aucun ex-libris n'ait été retrouvé parmi les livres consultés du secteur « Histoire de l'Art » de la Bibliothèque des Fontaines, l'étude de Béatrice Duc-Delestre<sup>283</sup> sur le fonds iconographique des Fontaines, mentionne la présence, entre autre, du fonds Cahier-Martin et d'une collection de gravures marqués du cachet de la bibliothèque de Jersey. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit bien là de la bibliothèque du P. d'Armailhacq, qui fut bel et bien envoyée à Jersey, probablement avant le décès de ce jésuite survenu en 1941.

La deuxième bibliothèque mentionnée par le P. Ronsin est celle de Lucien Méchineau. Nous avons déjà fait référence à ce jésuite dans la partie de ce mémoire relatant la fermeture de Laval et le départ de la communauté pour Jersey. Né le 6 décembre 1849 à la Bruffière dans le diocèse de Luçon en Vendée, Lucien Méchineau<sup>284</sup> fit ses premières études au petit séminaire de Chavagnes et au grand séminaire de Luçon avant d'achever ses cours de Théologie au grand séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Après son ordination qui eut lieu le 13 juin 1873, il retourna à Luçon où il enseigna l'Écriture Sainte pendant un an. Puis, il fit une année de ministère paroissial à Fontenay-le-Comte avant de décider d'entrer dans la Compagnie de Jésus en 1875. Après son noviciat à Angers, il fut envoyé à Laval pour y reprendre pendant trois ans ses études philosophiques et théologiques. A la suite des décrets de 1880, il suivit la maison d'études sur son exil jersiais. De 1880 à 1882, il y enseigna même

<sup>283</sup> B. Duc-Delestre, *Inventaire et description général d'un fonds iconographique appartenant à la collection jésuite des Fontaines* : Mémoire de Maîtrise d'Histoire : Unité d'expérience professionnelle, sous la direction de Bernard Hours, Lyon : Université Jean Moulin III, année universitaire 2000-2001.

<sup>284</sup> AFJ : Notice biographique et manuscrite sur le P. L. Méchineau ; notice de S. Lyonnet, *DBS*, V, Paris, Letouzey et Ané, 1957, col. 956.

la Philosophie. Ensuite, il fut assigné spécialement à l'enseignement de l'Écriture Sainte et des langues orientales. On l'envoya donc préalablement à l'Université d'Innsbruck, effectuer la première année d'un cycle de spécialisation qu'il poursuivit pendant les trois années suivantes à l'École des Hautes Études à Paris, pour conclure par une cinquième année à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Après les « voyages classiques de l'Orient », il revint à Jersey en 1887 pour y faire ses débuts dans l'enseignement de l'exégèse et des langues sémitiques. Entre temps, il fit son « troisième an » puis prononça ses vœux définitifs en 1891. De 1892 à 1902, le P. Méchineau s'installa à Paris où il devint rédacteur à la revue *Études*. Après la promulgation de la loi de 1901, il s'exila en Italie pour y enseigner au scolasticat de Chieri, près de Turin. Quatre ans plus tard, il fut appelé à Rome pour y occuper la chaire d'exégèse à l'Université Grégorienne, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1919. En 1909, il avait été nommé consultant de la Commission Biblique<sup>285</sup>. Dès lors, il consacra la majeure partie de son activité littéraire à l'interprétation et à la justification des principaux décrets de ladite Commission. Parmi ses publications figurent *L'historicité des trois premiers chapitres de la Genèse* (Rome, Officina Poligrafica Editrice, 1910), *La Parusia nelle Epistole di S. Paolo e degli altri Apostoli secondo le riposte della Commissione Biblica* (Rome, 1912, 1913, 1914, 1917, 1921).

Avant son arrivée en Italie, il s'était déjà fait connaître par la publication de trois opuscules apologétiques *L'autorité humaine des Livres saints* (Paris, Bloud, 1900), *L'origine apostolique du Nouveau Testament* (Paris, Bloud, 1900) et *L'origine mosaïque du Pentateuque* (Paris, Bloud, 1901). Outre cette production importante, il collabora aussi à de nombreux dictionnaires, tel le *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux, ainsi qu'à des revues comme la *Bibliographie Catholique* du P. Bonniot, les *Études*, les *Lettres de Jersey*, etc. D'ailleurs, le P. Méchineau avait rassemblé soigneusement ses articles dans cinq volumes reliés. Ceux-ci figurent parmi les livres de sa collection personnelle, envoyée de Rome à Jersey, après son décès. Deux volumes comportent une table des matières et une page de titre manuscrites rédigées par le père lui-même<sup>286</sup>. Enfin, sur certains ouvrages, la présence d'un ex-libris manuscrit « L. Méchineau Prov. Franciae »<sup>287</sup> permet d'identifier aisément son premier propriétaire.

<sup>285</sup> *Dictionnaire historique de la papauté*, dir. Ph. Levillain, Fayard, 1994, p. 422. Fondée par Léon XIII (pape de 1878 à 1903), la commission biblique pontificale fut réorganisée par Paul VI (1971), pour être rattachée à la Congrégation pour la doctrine de la foi dont le cardinal préfet est son président de droit. Composée de 20 membres nommés pour 5 ans par le pape, elle a pour tâche d'approfondir certains thèmes d'études bibliques soumis par le dicastère de tutelle.

<sup>286</sup> L. Méchineau, *Articles de revues 1880-1896*. cote : BML SJ E 543/101. Voir annexe n° 21.

<sup>287</sup> Dans P. Joüon, *Syntaxis Hebraica I, De Temporibus Hebraicis*, Romae, Sumptibus Pontifici Insitituti Bibliici, 1916. cote : BML SJ AC 509-4 ; BML E 742/108.

La troisième bibliothèque était celle de Paul Joüon<sup>288</sup>. Toutefois, il n'est pas certain qu'elle fût envoyée à Jersey. Notre recherche ayant dû se limiter, à défaut d'inventaire, aux seuls livres écrits par le jésuite lui-même, les exemplaires retrouvés ne permettent pas de déterminer s'ils provenaient ou non de sa bibliothèque personnelle. Bien que certains comportent effectivement les estampilles de Jersey ou du scolasticat d'Enghien, il semble plus probable qu'ils aient été achetés par ces deux bibliothèques, ou leur aient été offerts par l'auteur lui-même. Un autre, comporte même l'ex-libris personnel du P. Méchineau ! Il convient tout de même d'évoquer brièvement la biographie de Paul Jouön (1871-1940), qui compte parmi les érudits jésuites de son époque. Comme Lucien Méchineau, il se spécialisa en langues sémitiques et il enseigna la philologie sémitique à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, de 1907 jusqu'au début de la Première Guerre mondiale. De 1915 à 1919, il poursuivit son enseignement à l'Institut biblique de Rome. Par la suite, en raison de sa santé précaire, il se consacra entièrement à la recherche. De 1926 jusqu'à sa mort en 1940, il travailla principalement à Paris où il s'était établi. Son œuvre la plus importante fut sa *Grammaire de l'hébreu biblique* (Rome, Institut Biblique, 1923), où il mit en valeur la syntaxe hébraïque et qui occupe encore aujourd'hui une place importante à côté d'autres ouvrages postérieurs. On retrouve aussi sa contribution à la philologie sémitique dans les dix fascicules des *Mélanges de la Faculté Orientale (Mélanges de l'Université Saint-Joseph)* de Beyrouth. Elle comporte notamment des commentaires du *Cantique des cantiques* (1909) et de *Ruth* (1924). Par la suite, le P. Jouön se pencha sur l'étude du substrat sémitique des écrits du Nouveau Testament : *L'Évangile de N.S. Jésus Christ. Traduction et commentaire du texte original grec, compte-tenu du substrat sémitique* (Paris, Beauchesne, 1930, coll. « Verbum Salutis, 5 »).

En dernier lieu, le P. Ronsin mentionne la bibliothèque personnelle du P. Boyer. Malheureusement, peu de renseignements biographiques ont pu être recueillis sur ce jésuite. Un article des *Lettres de Jersey*<sup>289</sup>, consacré aux travaux intellectuels des jésuites de la Province de Paris, a néanmoins fourni un petit indice. Il s'agirait semble-t-il, du P. Auguste Boyer (1850-1938)<sup>290</sup>, qui était indianiste. Né à Vannes en 1850, il entra au noviciat jésuite d'Angers en avril 1870. Dès 1872, il commença des études spéciales de mathématiques, matière qu'il enseigna par la suite à Laval pendant trois ans, puis à Brest. Après avoir terminé son « troisième an » à Slough en Angleterre, il revint à Paris en 1891 et s'y installa

<sup>288</sup> J. Harvey, article sur P. Jouön, *Catholicisme*, t. VI ; S.Lyonnet, art. P. Joüon, *DBS*, IV, Paris, 1949 ; *Duclos*, p. 159.

<sup>289</sup> « L'Apostolat Intellectuel », *L de J : Cent ans d'histoire, op. cit.*, p. 115.

<sup>290</sup> *Paris-Shanghai*, janvier 1938-août 1939, p. 6 : source privée.

définitivement. C'est à partir de cette époque, qu'il s'adonna à l'étude des langues orientales. Il écrivit de nombreux articles sur l'Inde, dont certains furent publiés dans le *Journal Asiatique*. La Bibliothèque des Fontaines contient effectivement un riche fonds spécialisé en civilisation et littérature indienne. Dans la suite de nos recherches, nous souhaitons étudier en profondeur ce fonds méconnu afin de contribuer à sa valorisation.

D'autres documents d'archives viennent encore attester de cette pratique d'intégration des bibliothèques dans la Grande Bibliothèque de Jersey. Le P. Descoqs lui-même dans sa *Note sur la Bibliothèque de Saint-Louis*<sup>291</sup>, commentée dans l'un des chapitres précédents, mentionne le cas de « la très riche et abondante bibliothèque d'économie sociale du P. Antoine ». Le nom de Charles Antoine (1847-1921)<sup>292</sup> se retrouve parmi ceux des jésuites intellectuels du XIX<sup>e</sup> et du début XX<sup>e</sup> siècle. Ingénieur de l'École des mines de Paris et membre de la Société royale de chimie de Berlin, il était entré dans la Compagnie de Jésus en 1869. Après avoir dans un premier temps enseigné les sciences, il devint par la suite professeur de Théologie dogmatique et de Théologie morale. Il enseigna ces matières successivement à Jersey, à l'Institut catholique d'Angers, à Enghien, à Cantorbéry, et à Ore Place. Ces déplacements incessants d'une maison à une autre, peuvent n'avoir été que l'une des inévitables conséquences de la période troublée qui suivit les décrets Ferry puis la loi de 1901, et du transfert permanent des maisons d'études d'un endroit à l'autre. Cependant, aucun des documents retrouvés à son sujet n'expliquent clairement pourquoi en 1913, le père décida de quitter définitivement la Compagnie. Il vécut désormais chez des religieuses, conservant toutefois des relations avec ses anciens confrères.

Sa production littéraire fut principalement consacrée aux questions sociales, qui demeurèrent toute sa vie l'une de ses préoccupations majeures. Comme en témoignent le contexte de l'époque et les différentes mesures prises par les gouvernements à l'encontre du clergé, l'anticléricalisme et l'athéisme connaissaient alors un essor sans précédent, tant dans les milieux populaires touchés par les idées socialistes, que dans la partie de la bourgeoisie la plus sensible à l'idéologie libérale. Il n'est donc guère étonnant que des religieux comme le P. Charles Antoine<sup>293</sup> se soient si profondément investis dans l'étude des sciences sociales, dans l'objectif de chercher des réponses aux problèmes sociaux et de lutter contre la sécularisation de la société.

En 1892, il rédigea à l'attention des élèves, notamment des scolastiques de dernière année à Jersey, des *Éléments de science sociale*. Quant à son *Cours d'économie sociale*, prêt

---

<sup>291</sup> Annexe n° 28.

<sup>292</sup> *Duclos*, p. 26-27; notices par V. de Clero, *DBF* ; R. Brouillard, *Catholicisme*.

<sup>293</sup> D. Avon, P. Rocher, *op. cit.*, p. 81.

dès 1894, il ne put être publié que deux ans plus tard. Il semble que les positions politiques défendues dans ce livre, et que revendiquait alors la mouvance « sociale » à laquelle appartenait le P. Antoine, suscitaient de telles tensions au sein même de l'Ordre en France, que le Provincial de Paris à l'époque, jugea plus raisonnable de demander au Père général à Rome de réviser l'ouvrage, préférant ne pas prendre le risque de donner lui-même *l'Imprimatur*.

Dès sa sortie en 1896, ce livre remporta un grand succès, y compris hors de France, car il était le premier traité de ce genre depuis 1834 à s'inspirer des principes chrétiens. Dans celui-ci, Charles Antoine cherchait à « frayer à la pensée catholique un chemin entre le libéralisme et le socialisme, dont les repères [étaient] les ordres "naturels" » à savoir la famille, le métier organisé et avant tout l'Église « chargée de conduire la société à ses fins dernières »<sup>294</sup>. Enfin, il collabora aussi à plusieurs revues telles l'*Univers*, *Études*, *Dictionnaire de théologie catholique* et particulièrement à *L'Association catholique*. Comme l'indique le P. Descoqs, sa bibliothèque était donc effectivement spécialisée en économie sociale. L'enquête menée au fichier alphabétique de la Bibliothèque des Fontaines, révèle la présence de plusieurs de ses titres, comme *Démocratie politique et démocratie chrétienne* (Paris, Quelque Jeu, 1899, in-8) ; *Économie sociale au grand séminaire. Démocratie politique et démocratie chrétienne. Démocrates et catholiques* (Paris, Lethielleux-Quelque Jeu, 1899, 1901, 1903) ; *Éléments de Sciences Sociales ; leçons professées à Jersey : 1892-1893*, (Poitiers, Oudin, 1893). Tous ces livres ont été classés aux Fontaines sous la cote « SS », c'est-à-dire, Sciences Sociales.

En dernier lieu, le témoignage oral du P. de Vregille a permis d'identifier un autre apport de livres, qui fut intégré à la bibliothèque de Jersey vers 1939. Toujours à Saint-Louis à l'époque, ce dernier se souvient en effet que le P. Descoqs avait reçu un lot de livres provenant de la bibliothèque d'un érudit anglican, Herman Charles Emile Hoskier (1864-1938)<sup>295</sup>. Il fut invité personnellement par la veuve de ce dernier pour venir estimer la valeur de la bibliothèque, et elle le pria de se servir parmi les livres qui pouvaient l'intéresser. Descoqs accepta avec plaisir cette offre généreuse, et emporta avec lui un certain nombre de livres pour les ajouter à sa chère bibliothèque. Hoskier, bibliiste d'une certaine renommée,

---

<sup>294</sup> *Ibid.*, p.98.

<sup>295</sup> Fils du Herman Hoskier (1832-1904). Il semble que son père, ancien banquier et bibliophile, possédait également une bibliothèque importante dont la partie la plus précieuse fut vendue aux enchères en 1908. cf. *Catalogue of a portion of the valuable library of H.C. Hoskier, Esq. ... : containing a choice collection of rare early printed books ... : which will be sold by auction*, Londres, The firm, [1908]; *Le Jersey Heritage Trust* a conservé le testament de H. C. Hoskier: Série [D/Y/A/103/45](http://jerseyheritagetrust.jeron.je/home.html); <http://jerseyheritagetrust.jeron.je/home.html> [page consultée le 24/11/2008].

avait produit de nombreuses études sur les versions anciennes, notamment coptes et latines, du Nouveau Testament. Plusieurs de ses ouvrages, portant l'estampille de Jersey, ont pu être répertoriés dans la Bibliothèque des Fontaines, tels *Concerning the date of the Bohairic Version. Covering a detailed examination of the text of the Apocalypse and a review of some of the writings of the Egyptian monks*, London, Bernard Quaritch, 1911 (BML SJ E 40/103); *Codex B and its allies : a study and an indictment*, London, Quaritch, 1914 (BML SJ E 38/104); *Concerning the text of the Apocalypse. Collations of all existing available Greek documents with the standard text of Stephen's third edition together with the testimony of Versions, Commentaries and Fathers*, London, Quaritch, 1929 (BML SJ E 38/105); *Golden Latin Gospels in the Library of J.Pierpont Morgan, formerly known as the Hamilton Gospels and sometimes as King Harry the VIIIth's Gospels*, New York, privately printed by F.F. Sherman, 1910 (BML SJ E 29/107). En dehors des annotations dans les marges, les livres ne comportent aucune marque d'appartenance significative, à l'exception d'un seul parmi ceux vérifiés : *Full and complete Index of the Mahabharata* (New York, privately issued, 1929, dactylographié)<sup>296</sup>. A la fin du volume, fut ajoutée postérieurement et reliée avec le reste du texte, toute une liasse de courriers adressés personnellement à M. Hoskier. Ceux-ci lui avaient été envoyés à une adresse au New Jersey aux Etats-Unis par des éditeurs, depuis l'Angleterre, les Etats-Unis voire les Indes. Un seul de ces courriers est de la main de Hoskier lui-même. Sans doute un brouillon, il fut rédigé à Jersey même le 22 février 1931, comme nous l'indique l'en-tête : « Ivy Farm [La Maison Maret], Trinity, Jersey, C.I. [Channel Islands] ».

Tous ces fonds de livres, de provenances diverses, et chacun ayant sa propre histoire, ayant suivi dès le départ des itinéraires bien différents les uns des autres, s'en venaient un à un terminer leur course à la Grande Bibliothèque de Jersey, sans doute à la grande joie du bibliothécaire, et mais aussi bien des usagers qui les faisaient revivre. Certains de leurs anciens propriétaires y avaient laissé leur trace ineffaçable, d'autres avaient préféré demeurer anonymes, signalant seulement par quelques notes au fil des pages, que ces ouvrages avaient bien un jour servi.

---

<sup>296</sup> Cote : BML SJ R 150/12. Voir annexe n° 23.



## CONCLUSION

La guerre qui éclata en 1940, mit fin à l'exil jersiais de nos jésuites. L'île de Jersey fut occupée par les troupes allemandes dès le premier juillet et peu après, les locaux de la maison Saint-Louis furent eux-même réquisitionnés en grande partie. Comme mesure d'urgence, le scolasticat fut évacué et fusionna avec celui situé à Vals Près Le Puy où depuis 1919 les jeunes jésuites des Provinces de Toulouse et de Champagne effectuaient leur formation en Philosophie. Ainsi, pendant les cinq années de guerre, Vals devint en fait l'unique philosophat des quatre Provinces jésuites de France. L'exode des jésuites<sup>297</sup> de Jersey commença aussitôt que cette décision fut prise : les scolastiques quittèrent l'île par petits groupes accompagnés de quelques pères tels André Brémond et notre bibliothécaire, Pedro Descoqs. D'autres restèrent sur place encore quelques temps.

La bibliothèque, quant à elle, demeura sur place elle aussi, dans l'attente des meilleures conditions. Elle servit probablement très peu pendant la période de l'occupation, d'autant que son dévoué bibliothécaire était lui-même absent. Après la Libération, les supérieurs envisagèrent de réinstaller le scolasticat à Jersey mais ils se ravisèrent aussitôt. Les jésuites n'avaient plus grand intérêt de s'isoler sur l'île. Les conditions de l'époque n'étaient plus les mêmes qu'en 1919. La branche française de la Compagnie, bien qu'elle ne fût pas encore reconnue officiellement<sup>298</sup>, avait acquis le droit de se constituer en association. L'anticléricalisme n'était plus un défi. En revanche, dès cette époque les jésuites se trouvaient confrontés à d'autres types de problèmes, notamment la baisse des vocations, la montée du communisme, la déchristianisation et bien sûr, l'athéisme.

Les autorités jésuites décidèrent donc de ramener définitivement la maison d'études en France, mais de l'installer provisoirement au collège de Mongré à Villefranche-sur-Saône. Ainsi en 1946, les philosophes jésuites des Provinces de Paris et de Lyon quittèrent Vals, en direction de Villefranche-sur-Saône. L'un des documents d'archives daté de cette époque révèle que le P. Descoqs était retourné d'abord à Jersey pour s'occuper de sa bibliothèque avant de gagner son nouveau domicile. Il s'agit d'un courrier manuscrit qu'il rédigea le 24 juillet 1946<sup>299</sup> et dont on ne connaît pas le destinataire. Comme la plus grande partie de ses correspondances, celle-ci traite aussi des livres. On y apprend par exemple que le

---

<sup>297</sup> *Courriers : Province de Lyon*, Juin-Oct., 1940.

<sup>298</sup> *Compagnie : Jésuites de France*, Courrier de la Province jésuite de France, 2002, p. 65-67. La reconnaissance légale de la branche française de la Compagnie ne remonte qu'au 19 février 2001. Le décret, signé par MM. Lionel Jospin et Daniel Vaillant, a paru au *Journal Officiel* du 24 février 2001.

<sup>299</sup> ABS : Lettre du P. Descoqs, datée du 24 juillet 1946.

bibliothécaire, aidé par d'autres personnes avait préparé des caisses de livres pour les envoyer en France, mais qu'il ne savait encore ni la date exacte du départ du bateau pour Saint-Malo, ni si ces caisses allaient par la suite être dirigées vers Mongré ou ailleurs. Cette lettre nous informe aussi de l'état d'abattement physique et moral dans lequel se trouvait le bibliothécaire surchargé de travail, profondément déprimé et manifestement dépassé par les événements.

*Ici en ce moment le travail est accablant, mais aussi navrant. Je procède à la dispersion et destruction de notre belle bibliothèque. Celle-ci finie comme instrument de travail et comme valeur de capital. Peut-être 100 millions à tout jamais gaspillés et perdus. L'ère des Vandales et des Barbares ne sera donc jamais close ! C'est une œuvre perdue pour toujours ! Je n'en dis pas plus !*

La bibliothèque ne fut en réalité ni « détruite » ni « dispersée » comme le croyait alors le P. Descoqs. En revanche, il était vrai que « sa » bibliothèque dans son ensemble – les livres, et le local qui les abritait – n'existerait plus, avant longtemps, et qu'elle ne retrouverait plus le prestige dont elle bénéficiait jusque-là au titre de Bibliothèque Centrale de la Province de Paris. Son chagrin immense face à cette fatalité se comprend d'autant mieux que cette bibliothèque était incontestablement l'œuvre de sa vie, comme en témoignent clairement toutes les pages de ce mémoire. De retour à Mongré, après ce séjour éprouvant, le père succomba le 8 novembre 1946 à une épidémie de typhoïde, sans soupçonner un instant qu'à peine cinq ans plus tard, à Chantilly, c'est son œuvre qui allait renaître de ses cendres avec un prestige accru.

*Pendant 15 jours, il avait lutté contre le mal, continuant à dire la messe, à faire sa classe, à classer les livres venus récemment de Jersey. Puis les 8 derniers jours, il se coucha " bêtement", disait-il, étonné d'être au lit, lui qui était debout d'ordinaire à 3 h 45 du matin. (...) Les dernières paroles distinctes qu'on entendit de lui furent : " Je ne crois pas m'être trompé ? Non, je ne me suis pas trompé. " Paroles révélatrices d'un effort et d'une vie consacrée à la recherche du Vrai en Philosophie.<sup>300</sup>*

### **a) De Jersey à Chantilly : la poursuite des pérégrinations des livres**

Cette même année, les jésuites achetèrent donc à la famille Rothschild, la propriété des Fontaines à Gouvieux près de Chantilly dans l'intention d'y transférer ultérieurement l'ancien scolasticat de Saint-Louis de Jersey<sup>301</sup>. En ce qui concerne la bibliothèque, elle ne fut ramenée à Chantilly qu'en 1949, ce qui semble indiquer qu'il y eut des hésitations pendant ces quatre années, autour de son devenir et autour des constructions coûteuses à entreprendre pour

<sup>300</sup> « Notice nécrologique du P. Descoqs », *Compagnie*, n° 8, p. 127.

<sup>301</sup> Le scolasticat ne s'y établit qu'à partir de 1951.

l'abriter. Pour l'instant, aucun document d'archives n'a été retrouvé qui se réfère explicitement à cette période intermédiaire. En revanche, nous avons plus d'informations sur la mise en caisses et le déménagement de la bibliothèque qui eurent lieu en 1949. Le premier témoignage provient des extraits du journal intime<sup>302</sup> d'un jeune scolastique qui fit partie d'une équipe envoyée à Jersey pour mettre en caisses les livres de la bibliothèque et le matériel des laboratoires. Il y décrit son séjour à Jersey et le travail éprouvant de mise en caisse qu'il effectua du 9 juillet au 24 août. Ces deux extraits résument clairement ce que fut la fin de la Grande Bibliothèque de Jersey :

*Samedi 9 juillet. Midi. Le travail commence aujourd'hui. Nous travaillons dans la bibliothèque fameuse, où j'aurais tant aimé m'instruire. On dirait une prison, avec dans chacune de ses pièces trois chemins courants superposés, le long desquels des milliers de livres sont entassés, fermés comme des cellules, sur des mystères de science et de sagesse.*

*J'ai senti chez tous le désir de faire un chic boulot en équipe et c'est un sérieux appui moral dans le travail. Car le dit travail est dur. Chaque caisse pèse 100 kilos en moyenne, il faut un coup de reins pour l'enlever...*

*21h. Cette première journée m'a brisé. Les autres aussi semblent rompus. Nos corps sont las, mais nous sommes heureux, conscients du devoir accompli, et c'est avec fierté qu'au repas du soir, nous prenons place à table, sous les regards compréhensifs et affectueux des Pères qui sont venus se reposer parmi nous.*

Le 24 août commença donc la deuxième phase du déménagement, qui se termina trois jours plus tard.

*Au port de Saint-Hélier, le « Trégor », le cargo de 450 tonnes, engloutit dans ses cales les caisses de livres et les produits variés du laboratoire, enfermés dans de petits flacons. On en charge encore sur le pont, puis par dessus ce qui est sur le pont. "En cas de coup dur, nous dit finement le capitaine, je jette simplement la pontée à la mer."*

*A 13h 12, le vaisseau largue ses amarres. Une page de l'histoire du scolasticat est tournée. Adieu, petit bateau, tout seul sur la mer. Si frêle, parmi les flots, tu emportes le fruit de nos labeurs, des instruments précieux pour de futurs travaux, la masse des souvenirs de nos maîtres.*

Le vaisseau en question eut en effet quelques difficultés en fin de trajet. Trop chargé, il n'avait pas assez de fonds pour remonter l'Oise. Ainsi, à Conflans-Sainte-Honorine, au confluent de l'Oise et de la Seine, il fallut transborder les caisses sur deux péniches

---

<sup>302</sup> ABS : « Journal intime », *Quodlibeta*, Mongré, novembre 1946, anonyme.

« Jacques » et « Maud » pour le reste du trajet. Par la suite, les caisses furent déchargées à Creil et finalement transportées par camions à la maison des Fontaines à Chantilly. Les 1 500 caisses ne furent ouvertes que quatre ans plus tard, en 1953, lorsque s'achevèrent les travaux de construction de la nouvelle demeure pour abriter les livres de Jersey.

Quant à la maison Saint-Louis de Jersey, elle fut mise en vente cette année-là. Quelques années plus tard, la propriété redevenait ce qu'elle était avant l'arrivée des jésuites en 1880, c'est-à-dire un hôtel<sup>303</sup>. La parenthèse se refermait donc sur les soixante années d'existence de l'établissement Saint-Louis. Selon un témoignage, les Jersiais finirent eux-mêmes par regretter le départ des jésuites :

*« Aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les catholiques qui expriment leur regret de nous voir quitter Jersey ; ce sont aussi, et surtout peut-être les gens cultivés, non catholiques pour la plupart. Ils ont conscience de perdre, avec le départ du scolasticat, un centre culturel de grande valeur et une bibliothèque dont eux-mêmes étaient fiers, bien qu'elle appartienne à des étrangers »*<sup>304</sup>.

Cette série d'événements vint clore le chapitre du scolasticat Saint-Louis de Jersey et de sa Grande Bibliothèque, dont rien ne laissait supposer à l'époque qu'elle pouvait encore prendre davantage d'ampleur et devenir la plus importante de la Compagnie en France.

*Jeudi 15 Septembre. C'est fini. Rendu mon clergyman et mon trench coat à la lingerie. J'ai retrouvé avec joie le Mongré de l'année dernière, sa piscine d'eau douce et ses moustiques. Jersey vit dans ma mémoire. Je regrette ses paysages, ses plages, ses rochers. Heureusement, j'y peux encore penser chaque jour, car de ma fenêtre, je ne vois plus le petit feu clignotant de Noirmont, ni Elisabeth Castle – mais comme là-bas, je me console en voyant monter et descendre le niveau d'un énorme gazomètre.*<sup>305</sup>

---

<sup>303</sup> Hôtel de France, St Saviour's Road, St Hélier, Jersey JE1 7XP. <http://www.defrance.co.uk>

<sup>304</sup> « Nos Scolasticats et Collèges : Jersey », *Compagnie*, n°24, nov.-déc. 1949, p. 377.

<sup>305</sup> ABS : « Journal intime », *op. cit.* Voir la carte géographique de l'île (annexe n° 6) pour situer Elisabeth Castle et Noirmont Point.

## **b) Projet de recherche**

Cette étude de la bibliothèque de Jersey à partir de sa fondation jusqu'à son transfert à Chantilly n'est donc que le point de départ d'une recherche visant à reconstituer l'histoire de l'ensemble des bibliothèques jésuites en France au XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agira d'étudier encore la politique de gestion et d'organisation des bibliothèques et des fonds de livres, dans et entre les maisons de formation, en liaison avec le contexte particulier de l'époque et son évolution. Il apparaît en effet que l'ensemble de ces mouvements de livres, le choix des politiques d'achat ou de regroupement des collections seraient en quelque sorte le reflet des priorités et des stratégies de l'Ordre. Par la mise en lumière de l'évolution de ces orientations et l'analyse de l'organisation et du contenu des bibliothèques ou des changements qu'elles ont subis, il sera donc question de déterminer la finalité des différentes formations qu'elles entendaient servir : lutte contre la déchristianisation ; formation de la jeunesse bourgeoise ; missions dans les colonies françaises ; formation d'une élite d'intellectuels et d'érudits jésuites, obéissant à Rome et capables d'exercer leur influence sur les milieux scientifiques et décisionnels en Europe et dans les colonies... Restera à déterminer si tout cela s'inscrit dans une tradition propre à la Compagnie, s'il existait véritablement en matière de bibliothèques, une politique commune à l'ensemble des provinces jésuites et si de telles pratiques se sont perpétuées par la suite.

Cependant cette étude se fera principalement sur et autour de la Bibliothèque des Fontaines, bibliothèque française par excellence de la Compagnie de Jésus du XX<sup>e</sup> siècle. Les fonds majeurs qui la composent n'ont encore fait l'objet d'aucune étude, à l'exception du mémoire de maîtrise que nous avons consacré à la bibliothèque de la Baume et qui n'a évidemment pas la prétention d'être exhaustif. L'évolution des bibliothèques de Laval, de Vals près Le Puy et d'Enghien, qui constituent les autres fonds et dont l'historique aurait intérêt à être mis en parallèle avec celle de Jersey, serait à mettre en chantier avant que ne disparaissent les derniers témoins vivants pouvant y contribuer personnellement. Par ailleurs, nous envisageons aussi d'étudier en particulier le fonds de littérature indienne dont une partie provient de la bibliothèque de Jersey, mais qui fut enrichi par d'autres apports. Il s'agira donc de faire une étude approfondie de ce fonds qui demeure très méconnu, afin de contribuer à sa mise en valeur.

Enfin, en vue d'inscrire cette recherche dans une perspective comparatiste, non seulement en France mais aussi à l'étranger, il serait intéressant de considérer les plus importantes des bibliothèques jésuites de la même période, appartenant à deux aires

géographiques majeures ayant un lien avec la Bibliothèque des Fontaines : l'Europe et l'Asie du Sud. Projet aux dimensions certes ambitieuses, mais propre à mettre en évidence un aspect méconnu mais particulièrement éclairant des orientations stratégiques de l'un des Ordres religieux les plus influents de notre temps.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### 1) Les Sources archivistiques et manuscrites :

a) Archives de la Compagnie de Jésus en France (Vanves) : 15 rue Raymond Marcheron, 92170 Vanves.

Fonds Province de Paris

#### i) Jersey : E Je

E Je 10. Maison S. Louis, titres de propriété, baux, 1892-1902.

E Je 11. St. Louis, établissement, installation....

Bibliothèque, plans, 1923.

Carte de Jersey, 1933.

Carte de géologie du P. Noury, 1886.

Dossier : status, 1941-1943 ; Historia domus, 1880-1886, 1930-1933.

Lettres annuelles, 1923-1938.

Relations avec les États de Jersey, loi de 1901, Articles

Relations avec l'Angleterre, 1880-1884.

Tentatives d'implantation avant 1880.

Baux de 1880 à 1906.

Comptabilité : 1927-1934-1936 ; 1946-1950.

Vente de la maison, 1949-1954.

E Je 12. St. Louis, vie du collège : 1880-1946.

Règlements, liber textus.

Ordo scholarum, 1880...1933.

Enseignement à Jersey, 1915-1922.

Rapports sur les études, 1891-1936.

Scolasticat unique en France ? 1941.

Guerre, 1914-1918.

Vie du collège, 1930...1946.

Notes prises pendant la guerre, 1940-1945.

### E Je 13 – Saint Louis

Article du *Moniteur Universel*, 1880.

Documents sur une affaire de coups de fouet, mars-avril 1881

Documents et articles contre les Jésuites, 1883.

Visite du Gouverneur de Jersey, 14 Juin 1883.

Documents sur des scolastiques insultés, 1882.

Affaire des miliciens, mai 1889.

Relation de l'accident de Val-Marie, 21 août 1889

Article de la *Chronique de Jersey*, 1<sup>er</sup> juillet 1893.

Accident de la Rosière, 5 avril 1893.

Dossier sur le cinquantenaire de la maison, 1931.

### E Je 14 – Saint-Louis, correspondances, varia

Correspondances : 1879-1885.

Correspondance de Peter Guitton, solicitor, 1880-83.

Lettres au P. Provincial, 1931-36.

Lettres du P. Ronsin au P. Provincial, 1936-40.

## **ii) Laval : E Lv**

E Lv I – Couanier de Launay Stéphane : *Histoire de Laval, 1818-1855*, [s.l. ?], 1856, 606 p.

E Lv 2 : Maignan, Charles, Notre-Dame d'Avesnières ; 16 p.

E Lv 7 – Notices historiques : origines de propriété, contrats. : Départ pour Jersey, 1880, Chalendar J. de, s.j., *Petit guide de Laval*, 1968, 50 p. dact. ; Chalendar J. de, s.j., *Petit guide de Laval*, 1968, 50 p. dact. Illustré ; V. Delaporte, *De Laval à Jersey, Expulsion et Dispersion de Saint-Michel, Fondation et Commencements*, s.l., s.d., 224 p., ms. ; *La maison Saint-Michel, Centenaire de l'établissement des jésuites à Laval*, Laval, 1916, 57 p. ; Pelletier, André, *Les 14 prêtres martyrs de Laval (21-1-1794)*, Ap. de la Pr., 1928, 31 p.

E Lv 8 – Moreau, René, s.j., *Histoire de la maison Saint-Michel de Laval*, s.l., s.d., manuscrit.

E Lv 9- Moreau, René, s.j., *Histoire de la maison Saint-Michel 1816-1916* ; 2 boîtes pp.1-281 ; pp. 282-705.

E Lv 11

6. Correspondance, 1837-1870. Lettres du P. Studer pendant son double rectorat, 1848-1870.

7. Correspondance : (copie) avec le ministre, 1844-45 ; 8. Correspondance. 1870 ; 9. Correspondance : 1880-1898 ; 10.....  
11. Correspondance 190-1910 ; 12. Correspondance 1913-1926 ; 13. Venu des Espagnols : 1868 ; venu des Italiens : 1874.

E Lv 21 Lettres annuelles, 1835-1899 ; 1866-1899 ; copies 1825-1912 ; 64-67

E Lv 22 Historia Domus : 1815-1877 ; Jersey (1880-1907) ; Historia (copie) 1845...1885, 1886-1899, copies 1825-1912 ; 1964-1967 (boîte) : Histoire du noviciat 1944-45,53-56, Cahier de consultes : 1956-66.

E Lv 30-32 : Noviciat

E Lv 33-37 : Juvénat : diaire 1901-1916 ; 1917-39 ; 69-57 ; 57-63 ; 63-67 puis Aix La Baume, 1967-68.

### **iii) Poitiers : E Po**

E Po 35 – Résidence

1. Varia ; 2. Lettres annuelles : 1842-1852, 1924-1932 ; 3. Historia domus, 1847-1887, 1957-1964 ; 4. Rapports après la visite : 1956 à 1976 ; 8. Correspondance, 1896-1901 ; 9. Correspondances : 1932-1941 ; 10. Correspondances : 1949-1962 ; 11. Correspondances : 1966-1974 ; 12. Comptes financiers : 1843-1960.

E Po 42 - Bibliothèque (1879) : *La Bibliothèque Catholique de Poitiers, 13 Rue Edouard Grimaux, 1876-1920*, [s.l.n.d.].

E Po 60 - Les Collèges Saint-Joseph et Saint-Stanislas de Poitiers : 1607-1980.

Notes historiques et souvenirs d'anciens rassemblés sous la dir. de Jean Vaudel, Poitiers, Brissaud, 1981, 456 p.

E Po 61 - Historia Domus : 1852-1900.

E Po 62 - Consultes : 1848-1901.

E Po 66 - 1920-1955 : 1. Varia ; 2. Histoire 1923-1948.

### **iv) Marneffe (Belgique) : E Ma**

E Ma 1 - Collège Saint-Joseph de Marneffe ; s.l., s.d., brochure de 34 p.

E Ma 2 - Marneffe, Collège St-Joseph, s.l., s.d., brochure de 25 p.

E Ma 3 - Dossier : A) Eléments d'histoire : 1902-1903 : scolasticat de Philosophie. Status; lettres du P. Général; rapports avec l'évêché de Liège; lettres diverses; nouvelles; notes; Marneffe pendant la guerre 1914-1918 (rapport du P. d'Ambrières); débats au Sénat où il est question de Marneffe (3/6/1919), papier du P. Decout.

E Ma 15 - Diare du P. Ministre 1902-1908; 1909-1919.

#### **v) Chantilly : E Ch**

##### E Ch I – Les lieux.

1. Projet de scolasticat à Sémont ; 2. Demande de permis de construire ; 3. Chapelle, bibliothèque, cimetière ; 4. Devis pour la construction du bâtiment des scolastiques (1948) ; 5. Dommages de guerre ; 6. Correspondances avec Provincial sur des questions matérielles.

##### E Ch 2 – Plans.

##### E Ch 3 – Philosophat 1951-1957.

1. Historia domus (L. Grillon, *Histoire des Fontaines*) ; 2. Correspondances avec le P. Général (1950-1956). Visite du P. Plaquet ; 3. Correspondances avec le P. Provincial (1946-1954) ; 4. Visites du Provincial : 1951-1957, 1963-1970 ; 5. Personnel, status ; 6. Thèses, disputationes, cas de conscience ; 7. Examens ; 8. « Trois chapitres des *Constitutions* offerts au P. Visiteur ; 9. Consultes du scolasticat, 1946-1959 (commence à Mongré) ; 10. Diare du ministre, 1943 (à Mongré) – 1958, Finances.

#### **vi) L'École Sainte Geneviève, rue des Postes, Paris : E Ve**

E Ve 1 – Versailles : Résidence, 1866-1938 : 1. Fondation de la maison ; 2. Récit autographique du P. Jean Noury (33p.) ; 3. Œuvres ; 4. Finances (notes) ; 5. Correspondance ; 6. Actes juridiques.

E Ve 2 – Sainte-Geneviève (Paris) : 1. H. du Passage, *Les jésuites à Paris au XIXe siècle : l'École Ste. Geneviève (1854-1901)*, 1955 ; 2. Lettres annuelles (1852-1886) ; 3. Diare du ministre, 1867-1884, 1896-1901 ; 4. Lettres résumées au P. Provincial, 1855-1863.

E Ve 3 – Paris : 1. Catalogus primus 1856-1876; 2. Documents :1854-1868 ; 3. Prospectus 1868-1901 ; 4. Statistiques : 1854-1900 ; 5. 1871 : documents ; 6. Vers latins de rénovation ; 7. Congrégations ; 8. Œuvres ; 9. Oeconomia.

E Ve 4 – Paris : 1. Dossier du P. du Lac (correspondance) ; 2. Accusation de fraude : procès de 1876 ; 3. Sarrette Henri : souvenirs d'école, de carrière et de retraite (1875-1938), 148 p. dactylographié.

E Ve 5 – Paris : 1. Saint-Cyr ; 2. Polytechnique, 1875 ; 3. Centrale ; 4. Chapelle.

E Ve 6 – Paris : 1. 1881-1899, articles ; 2. 1881-1900, correspondance ; 3. Papiers du P. Prudhomme, 1886.

E Ve 8 – Paris : 1. Défense de la Compagnie, 1901-1902 ( 6 documents) ; 2. Mémoire de M. de Mun pour Pie X (1905) ; 3. Prospectus, 1902-1908 ; 4. 1902-1913, documents.

E Ve 9 – Paris : Société anonyme des Écoles préparatoires ; 1. Actes juridiques ; 2. Inventaires, 1880-1881 ; 3. Actionnaires, 1880 ; 4. Status, 1892, 1903 ; 5. Assemblées générales, 1881-1924 ; 6. Spoliation, 1901-1923.

E Ve 40 – Paris : Histoire ; 1. Boyer d'Agen, *L'École Sainte-Geneviève de la Rue des Postes*, Paris, 1902, 47 p. ; Boyer d'Agen, *Loyola et Jésuitières*, Paris, 1902.

E Ve 41 – Sainte-Geneviève : Brochures ; 1. Institut économique, 1907-1912 et École préparatoire, 1910-1915 ; 2. École, 1919-1920 ; 3. École, 1913-1932 ; etc.

E Ve 45 – Paris : Catalogues des élèves ; 1. Registre ms., 1867-1884 ; 2. Liste alphabétique , 1910-1911 ; etc.

E Ve 50 – Sainte-Geneviève : anciens élèves; 1. Association amicale des anciens élèves (notes) ; 2. Notes biographiques.

E Ve 51 – Chauveau (Emile), s.j. [livre], *Souvenirs de l'École Sainte-Geneviève – notices sur les élèves tués à l'ennemi*, 3 t.

E Ve 52 – Joly (abbé Léon), [livre], *Quinze ans à la rue des Postes (1880-1895), Souvenirs*, Paris, V. Lecoffre, 1909.

E Ve 61 – Sainte-Geneviève : Livre d'or ; 1. 1854-1924, 574 p., etc.

#### **vii) Le collège de l'Immaculée Conception, rue de Vaugirard, à Paris : E Pa**

E Pa 151 ; E Pa 154 : Extraits des archives du collège ; E Pa 726 : 1.1908 – 1924 ; 2. 1915-1917 : note du P. Descoqs.

**b) Documents d'archives non-inventoriés : Bibliothèque Sèvres, 35 bis rue de Sèvres, 75006 Paris.**

**c) Archives départementales de la Mayenne: 6, place des Archives, 53000, Laval.**

Mc 14 : *Chronique de Saint-Michel de Laval*, [s.l.n.d. ?], ouvrage dactylographié de 559 p.

**d) Les Archives départementales de Poitiers : 30, rue des Champs-Balais, 86000 Poitiers.**

J 761,1 ; N 3/2-4 ; V 4/38 ; 2 Fi M 252-265.

## **2) Les sources publiées sur l'histoire de la Compagnie de Jésus (liste non-exhaustive)**

### **a) Les instruments de référence.**

BURNICHON, Joseph, s.j., *La Compagnie de Jésus en France : histoire d'un siècle : 1814-1914*, Paris, Beauchesne, 1916-1920, 4 vol.

Tome V (version dactylographiée conservée aux archives jésuites de Vanves).

DEBACKER, Auguste et Aloys ss.jj., CARAYON, Auguste s.j., *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, éditeur scientifique : Carlos Sommervogel s.j., Bruxelles : Oscar Schepens ; Paris : Picard : 1890-1930, 12 vol. Réimpression anastatique de Heverlé-Louvain, Bibliothèque S.J. Collège philosophique et théologique, 1960.

*Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles, Répertoire topobibliographique*, dir. Pierre DELATTRE s.j., Enghien (Belgique), Institut Supérieur de Théologie, 1940-1957, 5 volumes.

*Dictionnaire du Monde Religieux dans la France contemporaine*, t.1, *Les jésuites*, dir. Paul DUCLOS s.j., Paris, Beauchesne, 1985.

MENDIZABAL, R., s.j., *Catalogus defunctorum in renata Societate Iesu ab a. 1814 ad a. 1970*, Rome, 1972.

POLGAR, Laszlo, s.j., *Bibliographie sur l'histoire de la Compagnie de Jésus : 1901-1980*, t. I, *Toute la Compagnie*; t. II, *Les Pays : Europe*, Rome, Institutum Historicum S.I., 1981,1983.

SOMMERVOGEL, Carlos, s.j., *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés par des Religieux de la Compagnie de Jésus depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie de la Soc. Bibliogr., 1884.

*Archivum Historicum Societatis Iesu*, Roma, Institutum Scriptorum de Historia S. I., depuis 1932.

*Catalogue de fonds révolutionnaire de la Bibliothèque des Fontaines*, 1989.

*Catalogue des incunables conservés à la bibliothèque S.J. Les Fontaines*, Chantilly, 1983.

*Catalogue des instruments de travail de la Bibliothèque des Fontaines*, 1987.

*Catalogus sociorum et officiorum provinciae franciae societatis iesu.* (source privée)

*Lettres de Jersey*, Wetteren (Belgique), Imprimerie de Meester, 1881-1937.

- *Lettres de Jersey, Souvenirs du cinquantenaire : 1880-1931*, numéro spécial, 1931, 250 p.

- *Lettres de Jersey, Cent ans d'histoire : Cent ans d'histoire : 1836-1936*, vol. XLV.

- *Tables Générales : 1881-1931.*

## **b) Études.**

ANTÉBI, Élisabeth, LEBRUN, François, *Les Jésuites ou la Gloire de Dieu*, Paris, Stock-Antébi, 1990.

AVON Dominique, ROCHER Philippe, *Les Jésuites et la société française XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, Privat, 2001.

BOYER d'AGEN, Auguste-Jean, *L'Ecole « Sainte-Geneviève de la Rue des Postes »*, Paris, Rudeval et Compagnie, 1903.

DHÔTEL, Jean-Claude s.j., *Histoire des jésuites en France*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991.

GUILLERMOU, Alain, *Les Jésuites*, 5<sup>e</sup> édition corrigée, Paris, PUF., 1992, (« Que sais-je »).

LACOUTURE, Jean, *Les Jésuites : Les Conquérants*, t.1, Paris, Le Seuil, 1991.

- *Les Revenants*, t.2, Paris, Le Seuil, 1992.

PRÉVOTAT, Jacques, *Les Catholiques et l'Action française : Histoire d'une condamnation 1899-1939*, préface de R. Rémond, Paris, Fayard, 2001.

ROUSSEAUX, Xavier, *Les Jésuites belges 1542-1992, 450 ans de la Compagnie de Jésus dans les Provinces belges*, Bruxelles, AESM, 1992.

### **c) Articles**

LA BRIERE, Yves de s.j., « L'École Sainte-Geneviève de la Rue des Postes », *Études*, t. 136, 1913, p. 386-413. Réédition « La maison de la rue des Postes », *Les luttes présentes de l'Eglise*, II, Paris, G. Beauchesne, 1916, p. 428-460.

KING, Michel, s.j., « French Jesuits in England from 1880 », *Letters and Notices*, n° 27, 1903-1904, p. 428-431.

MAYEUR, Jean-Marie, « Il y a cent ans : la République contre les jésuites », *Histoire*, n° 24, Juin 1980 p. 85-87.

MOREAU, René s.j., « La Fondation de Saint-Michel de Laval », *Lettres de Jersey*, n° 42 (1928-1929), p. 380-394.

NAVEAU, Jacques, « La Collégiale Saint-Michel du Cimetière-Dieu », *La Mayenne, Archéologie, Histoire*. Revue de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, n° 1, 1979, p. 120-123.

NEVEU, Bruno, « La Faculté de Théologie de Poitiers et la Compagnie de Jésus (1872-1880) » *Archivum Historicum Societatis Iesu*, LXII, 1993, p. 87-128.

PEETERS, Paul s.j., « Après un siècle. L'œuvre des Bollandistes de 1837-1937 », *Analecta bollandiana*, n° 55, 1937.

PICARD, Gabriel, s.j., « In memoriam : P. Descoqs », *Archives de Philosophie*, XVIII-I, P. 129-135.

### **3) Sur les bibliothèques jésuites ou ecclésiastiques**

ALBARIC, Michel, op., « Les bibliothèques ecclésiastiques », *Histoire des bibliothèques françaises : 1914-1990*, dir. M. POULAIN, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1992, p. 388-390.

BORRAS, Antonio, s.j., « La biblioteca-archivo del Institut supérieur de philosophie "Les Fontaines" de Chantilly », *Biblioteconomia*, n° 9, 1952, p. 8-11.

CHOMARAT, Michel, LAROCHE, Jean-Paul, *Ouvrages maçonniques du fonds des jésuites (1727-1810), de la Bibliothèque Municipale de Lyon/Collection des Fontaines*, Bibliothèque Municipale de Lyon, IDERM Rhône-Alpes, 2001, coll. «Bibliographica ».

CONNOLLY, Brendan, s.j., « Jesuits library beginnings », *Library Quarterly*, n° 30, 1960, p. 243-252.

De GHELLINCK, Joseph, s.j., *Nos bibliothèques, Organisation, Utilisation, Conservation, Gestion et Direction*, Extrait des *Nouveaux Essais pédagogiques à l'usage exclusif des nôtres*. Tome VI, Supplément, Août, 1919.  
Nouvelle édition : 1931.

DIOT, Jacqueline, « La Bibliothèque des Fontaines », *Patrimoine des bibliothèques de France*, vol. 2, Paris, Banques CIC pour le livre, Ministère de la Culture et Payot, 1995, p. 78-

83 ; « Chantilly : La bibliothèque », *Jésuites de France*, 1996, p. 18-21 ; « Nouvelles de la Bibliothèque Sèvres », *Bulletin de liaison de l'A.B.C.F.*, n° 116 , 2000, p. 6-11. En ligne <http://www.abcf.fr/bulletin.html>

DUC-DELESTRE, Béatrice, *Inventaire et description général d'un fonds iconographique appartenant à la collection jésuite des Fontaines* : Mémoire de Maîtrise d'Histoire : Unité d'expérience professionnelle, sous la direction de Bernard Hours, Lyon : Université Jean Moulin III, année universitaire 2000-2001. (consultable à la BM de Lyon: <http://sbibbh.si.bm-lyon.fr/cgi-bin/bestn?id=&act=7>)

DUMORTIER, Jean-Baptiste, s.j., « La bibliothèque des Jésuites de Chantilly » , *Revue française de l'histoire du livre*, n° 33, 4<sup>e</sup> trimestre, Bordeaux, Imprimerie Taffard, 1981, p. 635-658.

HUREL, Daniel-Odon, « Des usages des Bibliothèques chez les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur (XVII-XVIII<sup>e</sup> siècle) » *Sources Travaux Historiques*, n° 41-42, 1995, p. 79-88.

KRUMENACKER, Marie-Lise, *Les Relations entre les Bibliothèques Ecclésiastiques en France des années 1950 à nos jours*, 130 p. et annexes, DEA : Sciences de l'information et de la communication (option : Évolution et conservation des supports de l'information) : ENSSIB : Lyon : 1992. (cf. son article paru dans le *Bulletin de l'ABCF*, n°93-94, janvier-avril 1994).

MECH , Paul, s.j., « Les bibliothèques de la Compagnie de Jésus », *Histoire des bibliothèques françaises sous l'Ancien Régime 1530-1789*, dir. C. JOLLY, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1988, p. 57-63 ; « Les bibliothèques jésuites », *Histoire des bibliothèques françaises : 1789-1914*, dir. D. VARRY, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, p. 473-475.

MOLEDINA , Sheza, *La bibliothèque du Centre culturel et spirituel de la Baume à Aix-en-Provence* : Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art ; sous la direction de Michel Fixot et Jean-Louis Jouanaud, Aix-en-Provence : Université de Provence, Faculté de Lettres et de Sciences Humaines, 2001. En ligne: <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1832> ; « La construction d'une bibliothèque de travail au XX<sup>e</sup> siècle : l'ancienne bibliothèque

jésuite d'Yzeure », *Revue française d'histoire du livre (RFHL)*, n° 112-113, 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> trimestres, 2001, p. 171-190; « Deux bibliothécaires jésuites de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », colloque *Histoire des bibliothécaires*, Lyon, 2003.

En ligne: <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1297> ; « Les incunables chez les jésuites à Jersey au début du XX<sup>e</sup> siècle », *RFHL*, n° 118-121, 2003, p. 403-408; « Livres en exil : le cas de la bibliothèque du scolasticat jésuite de Jersey, modelée par le père Descoqs », *Gryphe* (revue de la Bibliothèque municipale de Lyon), n° 6, 2003, p. 34-39; « Du Bourbonnais à la Part-Dieu », *Gryphe*, n° 9, 2004, p. 27-31.

MOLEDINA , Sheza, *L'histoire des bibliothèques jésuites à l'époque contemporaine, 1814-1998: 1814-1998*, Doctorat d'Histoire, dir. Frédéric Barbier, Paris, École Pratique des Hautes Études, 2007. (BML Cote MSD 487 t. 01, t.02)

PONCET, Jean-Baptiste, s.j., « La vie intellectuelle à Jersey : La Grande Bibliothèque », *Lettres de Jersey : Souvenir du cinquantenaire 1880-1931*, 1931.

ROUËT DE JOURNAL, M. J., « La Bibliothèque Slave », *Lettres de Jersey*, n° 36 (1922), p. 613-648.

WILT A. s.j. « De bibliotheek van het Theologisch College S.J. te Maastricht » *Verslag van het*, 17<sup>e</sup>, Nederlandse Bibliotheekcongres, Rotterdam, 1940, 8<sup>e</sup>, 142.

WILT A, s.j., « Jezuïetenbibliotheek in Maastricht », *De Maasgouw*, n° 78, 1960, p. 167-176.

« Quatre pas dans nos bibliothèques », *Jésuites de l'Assistance de France*, n°3, 1957, p. 18-24.

#### **4) Livres, bibliothèques, archives**

BARBIER, Frédéric, *Bibliographie de l'Histoire de France*, Paris, Masson, 1986.

CARON, P., JARYC, M., *Répertoire des périodiques de langue française philologiques, historiques, philosophiques et juridiques*, Paris, Comité international des sciences historiques, 1935-1939, 1 vol. et 2 suppl.

FARGE, Arlette, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, coll. « Points : Histoire ».

FAVIER, Jean, *Les Archives*, 5<sup>e</sup> éd. cor., Paris, PUF, 1991, coll. « Que sais-je ? ».

MACLÈS, Louise-Noëlle, *Les Sources de Travail Bibliographique*, t.I (*Bibliographies générales*), t. 2 (*Bibliographies spécialisées : sciences humaines*), Lille (Librairie Giard) ; Genève (Librairie E. Droz), 1952 ; *Manuel de bibliographie*, 4<sup>e</sup> éd. revue et augmentée par Andrée Lhéritier, Paris, PUF, 1984.

MALTBY, Arthur, *Sayers' Manual of Classification for Librarians*, 5e éd., Londres, André Deutsch, 1975.

MEYER-NOIREL, Germaine, *L'Ex-libris : histoire, art, techniques*, Paris, Picard, 1989.

MEYER-NOIREL, Germaine, *Répertoire général des ex-libris français, des origines à l'époque moderne, 1496-1920*, Lunéville, Impr. Paradis, 1983-, 6 tomes.

MUSMANN, Klaus, *Technological Innovations in Libraries : 1860-1940, An Anecdotal History*, Westport, Connecticut ; Londres, Greenwood Press, 1993.

PALLIER, Denis, *Les Bibliothèques*, 9e éd., Paris, PUF, 2000, coll. « Que sais-je ? ».

RICHTER Noë, *Les Bibliothèques populaires*, Paris, Cercle de la Libraire, 1978.

*Bibliothèques Organisation – Technique - Outillage, Exposition Internationale des Arts et Techniques*, introduction de Julien Cain, Paris, Éd. Denoël, 1937.

*Catalogue collectif des Périodiques du début du XVII<sup>e</sup> siècle à 1939*, Bibliothèque Nationale, Département des Périodiques, 1977-1981, 5 tomes.

*Histoire des bibliothèques françaises, les bibliothèques de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle : 1789-1914*, dir. Dominique VARRY, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1991.

*Histoire des bibliothèques françaises du XX<sup>e</sup> siècle : 1914-1990*, dir. Martine POULAIN, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1992.

*Règles pour le Catalogue des Imprimés*, éd. française, Cité du Vatican, Bibliothèque Apostolique Vaticane, 1950.

## **5) Histoire religieuse, sociale, politique et intellectuelle de la période contemporaine.**

ALBERTINI, Pierre, *La France du XIX<sup>e</sup> siècle 1815-1914*, Paris, Hachette, 1995, coll. « Les Fondamentaux ».

BAUNAUD, Mgr, *L'histoire du Cardinal Pie, évêque de Poitiers*, 3<sup>e</sup> éd., Poitiers, Oudin, 1887, 2 vol.

BOISSONNADE, Jean, *Histoire de l'université de Poitiers, Passé et présent (1432-1932)*, 1932.

CHÉLINI, Michel-Pierre, *Histoire du Franc au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 2001.

*Histoire de la France religieuse*, dir. Jacques LEGOFF, René REMOND, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle (t.3); le XX<sup>e</sup> siècle (t.4), Paris, Seuil, 1991, 1992.

MAYEUR, Jean-Marie, *Les Débuts de la III<sup>e</sup> République : 1871-1898*, Paris, Le Seuil, 1973, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine, 10 ».

*Histoire du christianisme 1914-1958* (t. 12), dir. Jean-Marie MAYEUR, Charles PIÉTRI, André VAUCHEZ, Marc VENARD, Paris, Desclée - Fayard, 1990.

PELLETIER, Denis, *Les Catholiques en France depuis 1815*, Paris, La Découverte, 1997.

RONAN, Colin, *Histoire mondiale des sciences*, trad. Claude Bonnafont, Paris, Le Seuil, 1988.

SCHOR, Ralph, *L'Eglise catholique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1999, coll. « Synthèse », Série « Histoire ».

## **6) Encyclopédie et dictionnaires**

*Catholicisme : Hier-Aujourd'hui-Demain*, Paris, Letouzey et Ané, 1947 →  
(XV tomes, 74 fascicules en 2002)

*Dictionnaire critique de théologie*, dir. J.-Y. LACOSTE Paris, PUF, 1998.

*Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1933 →

*Dictionnaire des philosophes*, dir. Denis HUISMAN, Paris, PUF, 1984, 2 volumes.

*Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 1937-1994, XVI tomes.

*Dictionnaire de théologie catholique, exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire*, fondé par A. VACANT, E. MANGENOT, continué par E. AMANN, Paris, Letouzey, 1903-1972, 15 tomes en 30 volumes, 2 volumes de tables ; *Tables générales* par B. LOTH, A. MICHEL, 1951-1972, 3 vol.

*Dictionnaire historique de la papauté*, dir. P. LEVILLAIN, Paris, Fayard, 1994.

*The New Catholic encyclopaedia*, prepared at the Catholic University of America, New York, Mc Graw-Hill, 1967, 15 vol.

## **7) Pages ou Sites Internet**

Les jésuites de France :

<http://www.jesuites.com>

La Bibliothèque municipale de Lyon :

<http://www.bm-lyon.fr>

Bibliographie non exhaustive d'articles divers sur la bibliothèque des Fontaines et son transfert à Chantilly :

<http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/fontaines-bibliographie.htm>

Jesuit Collection of the University of Maastricht :

<http://www.unimaas.nl/default.asp?template=werkveld.htm&taal=en&id=OP273ILDR056TV03QGP5>

Philosophisch-Theologische Hochschule Sankt Georgen Frankfurt am Main :

[http://www.st-georgen.uni-frankfurt.de/bibliothek\\_e.htm](http://www.st-georgen.uni-frankfurt.de/bibliothek_e.htm)

La bibliothèque de l'Institut Biblique Pontifical :

<http://www.biblico.it/>

Archivum Romanum Societatis Iesu :

<http://www.sjweb.info/curia/archives.cfm>

La Société des Bollandistes :

<http://www.kbr.be/~socboll/>

Jesuitica:

<http://www.jesuitica.be/homepage.php>

La Revue *Archives de Philosophie* :

<http://www.archivesdephilo.com/>

About Jersey :

<http://www.gov.je>

Jersey Archive :

<http://www.jerseyheritagetrust.org>

La Société Jersiaise :

<http://www.societe-jersiaise.org>

Les Archives départementales de la Mayenne :

<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=107>

La Bibliothèque Sèvres :

[http://www.centresevres.com/XHTML/bibliotheque\\_accueil.html](http://www.centresevres.com/XHTML/bibliotheque_accueil.html)

The Catholic Encyclopedia :

<http://www.newadvent.org/cathen>

*Pour les annexes, voir la version imprimée du mémoire dont des exemplaires se trouvent à la Bibliothèque municipale de Lyon (Cote: MSD 0224; <http://sbibbh.si.bm-lyon.fr/>), à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris), et aux Archives jésuites de Vanves.*